

**PAGES
MANQUANTES**

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XXI

MONTRÉAL, VENDREDI, 10 SEPTEMBRE 1897

No 2

2381... MOYENNE DE 1896 ABONNÉS RÉGULIERS... 2381

Ça et là.

Le bureau des examinateurs pour les candidats désirant obtenir une licence de mesureur de bois dans la province de Québec se réunira à Québec, le 21 septembre courant. Avis aux candidats.

Le Département du Trésor à Washington estime la population des Etats-Unis à plus de 77 millions d'âmes. Au dernier recensement fédéral qui eut lieu en 1890, la population dépassait 62 millions, c'est donc à deux millions d'âmes environ que gagnent annuellement les Etats-Unis.

La Cie du Bell Telephone qui a creusé les rues pour placer ses conduites souterraines ne s'empresse nullement de réparer l'asphalte des rues Notre-Dame, St Jacques, etc. Y a-t-il quelqu'un à l'hôtel de ville chargé de veiller à ce que ces réparations soient faites un jour ou l'autre ?

Il y a déjà un an que les ornières existent, doivent elles subsister longtemps encore ?

Grâce aux mesures prises par le bureau d'hygiène, il n'y a pas eu de nouveaux cas de petite vérole à Montréal depuis plusieurs jours. Il y a tout lieu d'espérer que l'épidémie tant redoutée est absolument conjurée. Ce n'est pas une raison cependant pour négliger les mesures préventives et comme telles la vaccination et l'observance des règles les plus élémentaires de l'hygiène s'imposent toujours.

Certain journal félicitait dernièrement les fermiers d'obtenir un haut prix pour leur blé et se réjouissait avec eux du bien-être et de l'aisance qu'allait leur apporter l'élévation du prix du grain. Un peu

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

Chambre 401, Bâtisse "New York Life."

Téléphone No 2517. Boîte de Poste No 917

Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an \$2 00

Canada et Etats-Unis, un an 1 50

France et Union Postale, un an (15 francs) 3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal.

plus loin il se lamentait sur le sort des ouvriers qui allaient être obligés de payer le pain plus cher.

Il est assez difficile cependant croyons nous d'avoir du pain à bon marché avec du blé cher.

Morale: il est difficile de contenter tout le monde et son père, selon le vieux dicton.

La commission du havre de Montréal s'est réunie mardi et a réélu son président, M. Robert Mackay, pour un nouveau terme. Les comités restent constitués tels qu'ils l'étaient pendant l'année écoulée.

Il nous semble que la commission du havre pourrait marcher un peu plus vite qu'elle ne le fait dans son étude des améliorations à apporter à notre port. Nos lecteurs se souviennent qu'il y a désaccord entre elle et le ministère des travaux publics sur l'établissement de nouvelles jetées. De semaine en semaine on remet l'entrevue que les délégués doivent avoir avec le ministre; les rapports ne sont pas prêts; un des membres était absent et à besoin d'étudier la question à son retour, enfin on prend mille raisons, mille prétextes pour reculer indéfiniment la solution.

Enfin, on vient de décider de de-

mander au ministre une entrevue pour la semaine prochaine. Il n'est que temps, car le ministre doit s'embarquer pour l'Europe très prochainement, dit-on. — Nos ministres aiment décidément l'Europe.

Nous constatons avec plaisir que M. Jos Contant, le président de la Chambre de Commerce du District de Montréal et le délégué de cette chambre auprès de la Commission du Havre a son rapport prêt.

Nos deux grands journaux Montréalais, la *Presse* et le *Star* ont attaché leur nom à une œuvre vraiment philanthropique, la *Presse* à l'œuvre des Etrennes aux Enfants Pauvres et le *Star* à celle du Fresh Air Fund. Nos lecteurs les connaissent trop bien toutes deux pour que nous ayons à leur rappeler leur but.

La seule chose que nous croyons devoir leur signaler, c'est la fête donnée au profit des deux œuvres du 13 au 18 courant sur les terrains de l'Exposition. Le prix d'entrée est de 10 cents, une bagatelle pour chacun, mais les petits ruisseaux font de grandes rivières et nous prions nos lecteurs de ne pas oublier les deux œuvres ci-dessus. Des merveilles, d'ailleurs, les attendent aux terrains de l'Exposition; nous pouvons leur dire qu'ils en auront plus que pour l'aumône qu'ils donnent aux deshérités de la fortune.

On prête au gouvernement le projet de relier l'Intercolonial au Canada Atlantic et au Parry Sound. Le ministre des travaux publics a, paraît-il, tout un programme en vue pour amener vers l'Est, c'est-à-dire vers les ports d'exportation et d'importation le trafic de l'ouest. Nous sommes bien d'avis qu'il est nécessaire de compléter notre réseau de voies ferrées de manière à éviter l'emploi des chemins de fer et des

ports des Etats-Unis et même au besoin de façon à attirer au Canada une partie du transport des produits américains.

Cependant, nous ne pouvons nous empêcher de nous demander si tous ces projets prêtés au gouvernement vont se faire à la fois, car il y en a à jet continu : creusement du fleuve, creusement des canaux à 14 pieds de profondeur, création et raccordement de chemins de fer par ci et par là, octroi de subsides pour les ponts, rachats de chemins de fer, amélioration des ports, etc... etc... L'ogre a un gros appétit.

Chaque jour voit éclore un nouveau projet. Nous ne contestons nullement l'utilité de la plus grande partie de tous les travaux que le gouvernement a en vue. Ce que nous demandons, c'est qu'on mesure les forces du pays et qu'on ne se lance pas dans les emprunts que nécessiteront ces travaux, avant d'avoir bien calculé jusqu'où peut aller la force de résistance des contribuables.

Ce n'est pas tout que d'emprunter ; il arrive toujours un moment où il faut payer et, du train dont vont nos gouvernants, nous craignons bien qu'ils lancent le pays dans les aventures. Nous dirons encore : trop de projets à la fois, trop de brassements d'affaires. Plus de calme, messieurs les ministres !

Un personnage un peu trop intéressé peut-être s'est fait l'écho de bruits qui, prétend-il, se sont faits jour à Londres et d'après lesquels MM. Peterson, Tate & Co n'auraient pas trouvé tout l'encouragement voulu pour l'établissement d'un service transatlantique rapide entre le Canada et l'Angleterre.

MM. Peterson, Tate & Co. démentent ces rumeurs et prévoient au contraire le succès de leur entreprise.

Il est bien difficile de démêler la vérité.

A en croire un journal officieux, le gouvernement, en cas d'insuccès de la part de MM. Peterson, Tate & Co songerait plus ou moins sérieusement à établir lui-même un service de vapeurs rapides entre le Canada et la mère-patrie.

Il nous semble que l'expérience de l'International devrait dégoûter à jamais les gouvernements présent ou futurs de se lancer dans les services de transport. Le gouvernement libéral espérerait-il être plus heureux sur eau que le gouvernement conservateur sur terre ?

On verrait, en tous cas, une belle danse d'écus à laquelle peu de libé-

raux même, espérons-le, se prêteraient volontiers.

Rien n'est plus problématique que le succès financier d'une ligne rapide même placée entre les mains de gens intéressés travaillant pour leur propre compte et avec leurs propres capitaux ; c'est une vérité qui a été répétée sur tous les tons et qui découle nettement des débats auxquels a donné lieu l'octroi du contrat. A bien plus forte raison serait-on certain d'assister à un fiasco si le gouvernement se mêlait d'une entreprise que personne n'aurait un intérêt personnel à conduire économiquement. Mais par contre que de sinécures le gouvernement aurait à distribuer, aux partisans aux frais des bons contribuables.

Si c'est un ballon d'essai, il faudra qu'il creve en chemin.

La situation en Irlande est des plus lamentables. Une famine telle qu'on n'en avait pas vu depuis 1847 est à la veille d'éclater. La nouvelle récolte fait complètement défaut par suite des pluies continues. Les pommes de terre qui font la base de la nourriture du peuple pourrissent dans le sol ; l'avoine qui, après les pommes de terre, constitue la principale ressource de l'île, va également manquer ; le peu de foin qui a pu être coupé a été enlevé par les inondations. En un mot, on ne récoltera rien cette année. Les fermiers n'ayant pas de quoi nourrir les animaux se voient forcés de les abattre ou de les vendre à vil prix et pour compléter l'harmonie du tableau, les propriétaires des terres poussent l'épée dans les reins à leurs locataires pour en obtenir le paiement de leurs loyers, sachant que d'ici quelques mois et peut-être quelques semaines, ils ne posséderont même plus un écu pour subvenir à leur nourriture.

Les années de famine ont été nombreuses en Irlande, pendant le siècle actuel, et vraiment avec tous les maux qui accablent les Irlandais, il faut que chez eux le sentiment patriotique soit bien fort pour que, malgré tout, il n'aient pas émigré en masse vers des régions moins inhospitalières et au milieu de peuples qui leur accorderaient plus de bien-être qu'ils n'en peuvent rencontrer sur le sol natal.

Nous pensons qu'à la suite d'un désastre aussi complet que celui qu'ils éprouvent cette année une propagande active en faveur de l'émigration au Canada aurait de grandes chances en Irlande, cette année, plus que jamais. Nos

gouvernants qui savent combien l'étendue de notre territoire est considérable et désproportionnée au nombre de ses habitants ne manqueraient pas, nous en avons l'espoir, de tirer parti des circonstances et d'attirer au Canada une population saine et laborieuse qui trouvera ici plus de liberté et plus de bien-être qu'en Irlande.

Voici l'appréciation sur le nouveau tarif américain que publie la Chambre de commerce française de New-York.

« La partie la plus directement remarquable de la loi Dingley est celle qui impose des droits d'entrée sur les produits employés dans l'industrie, principalement sur la laine, le bois et les peaux, sans parler du borax, du lin, du chanvre, du charbon, du minerai de plomb, etc.

« Toutes ces taxes sur les matières premières ont un caractère double. D'une part, elle sont des invites à l'appui d'une certaine classe d'électeurs qui, dans le cas de laine par exemple sont supposés devoir être des fermiers, et de l'autre, elles constituent des concessions intéressées à certains syndicats puissants entre autres, les "Lumbers Lords," le "Cattle Trust" et le "Lead Trust."

« Ce mélange de démagogie et de corruption est simplement révoltant, mais nous croyons qu'il est le simple précurseur de la fin. Le monstre mourra très probablement de son propre venin. Déjà les fabricants sur lesquels, il y a vingt ans, les protectionnistes s'appuyaient principalement, sont devenus soit ouvertement hostiles, soit indifférents, et il est fort probable que les agriculteurs le deviendront dans un temps donné. Leurs produits sont beaucoup trop abondants pour être consommés dans le pays et les prix sont établis par la vente du surplus sur les marchés étrangers. Le profit, généralement insignifiant et souvent illusoire qu'il peuvent faire, n'est pas une compensation pour le mal direct qui découle de la vente de leurs faveurs aux riches monopoleurs. Le fermier du Sud, lui-même, ne croira pas que la "protection" qu'on lui accorde contre le coton égyptien puisse compenser le droit dont on frappe ses sacs et sa corde. Quand la "protection" agonisera, elle ne sera pas rendue à la vie par une infusion de sang tiré des veines de l'agriculture. On pourrait avec à propos paraphraser le mot célèbre des Girondins et s'écrier : "Protections," que de crimes se commettent en ton nom ! »

LE CODE DE PROCEDURE

Le Code de Procédure Civile de Québec qui est devenu en force le premier septembre courant a apporté plusieurs innovations aux lois existantes jusqu'alors. Le Code offre des moyens plus prompts et plus faciles pour atteindre le débiteur de mauvaise foi, et il peut être intéressant, pour le commerce et les hommes d'affaires, de leur faire connaître les moyens d'action qu'ils possèdent, suivant la nouvelle loi, pour se faire payer de leurs débiteurs.

Les modifications apportées aux anciennes dispositions relatives à la saisie des objets mobiliers ne diffèrent guère de celles qui ont été en force jusqu'ici. Les machines à coudre et les combustibles et comestibles suffisants pour trois mois, contrairement à ce qui a été annoncé par plusieurs journaux, demeurent encore exempts de saisie; le débiteur n'a plus cependant le droit d'indiquer les effets qui devront être saisis. Les livres relatifs à la profession, art ou métier du saisi, deviennent exempts de saisie jusqu'à la valeur de deux cents piastres; les outils, instruments ou autres effets employés pour l'exercice de la profession, art ou métier sont aussi exempts jusqu'à concurrence de cette somme.

La distinction faite entre les journaliers (*operarii*) et les autres employés, et qui a été une source féconde de discussions, est maintenant abolie; tous les traitements, salaires ou gages, à quelque époque, ou de quelque manière qu'ils soient payables sont saisissables selon les proportions suivantes: un cinquième s'ils n'excèdent pas trois piastres par jour; un quart s'ils excèdent trois piastres, mais sont moindres que six piastres par jour; un tiers s'ils excèdent six piastres par jour.

Il n'y aura donc plus lieu pour les patrons trop complaisants, de payer leurs employés d'avance, afin de faire échapper les salaires à la saisie; le salaire, à quelque époque qu'il soit payable, devient saisissable.

Une autre innovation du Code de Procédure, est relative à l'examen des débiteurs après jugement. On pourra désormais interroger le défendeur sous serment, quant à l'état de ses biens et à ses moyens de subsistance; on pourra de même interroger toutes personnes autres que le débiteur, et qui sont en état de donner quelques renseignements sur ces matières.

Sous l'ancienne loi, les débiteurs insolubles, en s'associant avec une

autre personne pour continuer les affaires, se mettaient le plus souvent à l'abri des recherches de leurs créanciers, attendu que la saisie de leur part dans la société, ne devenait effective qu'à la dissolution de celle-ci. La loi nouvelle a mis fin à ce qui n'était le plus souvent qu'une association factice et frauduleuse, en décrétant que la saisie de la part d'un associé, entraînerait *ipso facto* la dissolution de la société, et que le partage des biens devrait se faire immédiatement.

Comme on peut le voir par ce qui précède, le Code semble avoir cherché à rendre plus facile l'exécution des jugements et le paiement forcé des créances; c'est là un bon mouvement dont il faut tenir compte à nos législateurs.

La loi jusqu'ici, semblait par trop donner son aide et son appui aux débiteurs de mauvaise foi et oublier le principe que les biens du débiteur sont le gage de ses créanciers, en y apportant des exceptions qui le rendait inefficace et presque ridicule.

E. J.

LE MOUVEMENT ECONOMIQUE

Les conséquences de la dénonciation des traités du commerce existant entre l'Angleterre, l'Allemagne et la Belgique ont donné lieu à des exagérations de la part de la presse. La vraie situation a été exposée par M. Yves Guyot dans les lignes suivantes que nous reproduisons;

Rappelons comment la question s'est produite. Le Canada a commencé un large commerce d'exportation de produits agricoles avec l'Angleterre. De 1890 à 1896 ses importations de fromages en Angleterre ont augmenté de 1,500,000 livres (37 millions $\frac{1}{2}$ de francs). Mais ses agriculteurs croient qu'ils peuvent vendre un tiers des 120 millions de livres sterling (8 milliards de francs) que l'Angleterre demande à l'étranger en produits agricoles.

Ils ont installé des laiteries coopératives où ils produisent du du beurre d'une qualité bonne et uniforme. Ils vantent leur climat comme favorable à cette production. Ils pensent pouvoir écouler de la volaille conservée à l'air froid. Ils seraient contents s'ils pouvaient vendre à Londres, le dindon 0,60 la livre. Ils font des expériences pour expédier à l'état frais, des poires, des pêches, des raisins, des tomates.

Pour développer ce problème, qu'aurait fait un bon protection-

niste? Il aurait songé à des primes d'exportation sur les chemins de fer, à toute cette série de procédés factices, toujours condamnés par l'expérience et qui consistent à prendre dans la poche des contribuables nationaux pour subventionner des peuples étrangers afin qu'ils aient la bonté de consommer les produits à meilleur marché que les compatriotes de ceux qui les font.

Mais le premier ministre du Canada, sir Wilfrid Laurier, est un libre-échangiste convaincu. Il a vu qu'il n'y avait pas de meilleur moyen d'inviter les Anglais à consommer les produits canadiens que de multiplier les relations commerciales entre les deux pays: et comment? en abaissant les tarifs de douane qui arrêtaient les produits anglais à la frontière.

Dans une interview avec un rédacteur du *Daily Chronicle*, du 15 juin 1897, sir Wilfrid Laurier disait:

"Un *zollverein* signifie protection et la protection est la plus grande de toutes les erreurs. Ce que nous avons fait dans les préférences que nous accordons à l'Angleterre, c'est notre gratitude envers l'Angleterre qui nous l'a dicté et non aucun sentiment protectionniste... Nous savons que si nous achetons plus de marchandises à l'Angleterre, elle nous achètera plus de produits, elle développera notre commerce avec elle, pour le bénéfice du Canada."

C'est dans cet esprit que le Canada a procédé à la révision de son tarif de douanes au mois d'avril dernier.

Il a distingué deux sortes de pays: ceux qui ne percevaient aucun droit sur les produits canadiens. Pour ceux-là, les tarifs seraient abaissés immédiatement aux sept-huitièmes et, après le 30 juin 1898, aux trois quarts; mais il n'y a qu'un pays qui ait pratiqué d'une manière assez large la politique du libre-échange pour que cette disposition lui soit applicable: c'est l'Angleterre, puisqu'elle ne frappe de droits de douanes que le thé, le café, le cacao que ne produit pas le Canada; et de droits, qui sont des droits d'accise, le vin, l'alcool, les articles de parfumerie contenant de l'alcool et les fruits secs, à cause de l'alcool qu'on en peut retirer.

Le ministre des Finances du Canada, en déposant le bill, disait:

"Nous n'offrons pas à la Grande-Bretagne un traitement exceptionnel qui ne concernerait qu'elle. Nous offrons les mêmes avantages à chaque nation qui est disposée à

avoir une politique aussi libérale que celle de la Grande-Bretagne."

Mais les traités de commerce conclus respectivement entre l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne stipulent expressément que "les produits et les objets manufacturés (de la Belgique ou de l'Allemagne) ne seront pas soumis dans les colonies britanniques à d'autres droits ni à des droits plus élevés que les articles semblables d'origine anglaise."

Le texte est formel ; la Belgique et l'Allemagne ont réclamé au Canada le même traitement que l'Angleterre ; elles ont refusé de modifier l'article du traité que nous venons de rappeler. L'Angleterre a répondu en dénonçant le traité de commerce existant entre elle et la Belgique et l'Allemagne.

Si la Belgique et l'Allemagne veulent bénéficier des avantages du tarif canadien, elles n'ont qu'à adopter le tarif de l'Angleterre.

Il est à supposer qu'elles n'y sont pas disposées. Alors que feront-elles ?

Le commerce du Canada se décompose ainsi avec quatre puissances.

	Importation (des pays suiv.)	Exportation (aux pays suiv.)
	Livres sterling	
Royaume-Uni.	6,227,000	12,371,000
Etats-Unis.....	11,867,000	8,259,000
Allemagne.....	997,500	125,000
Belgique.....	90,000	50,000

Les achats que le Canada fait à l'Allemagne et à la Belgique sont insignifiants.

Les exportations de l'Angleterre à l'Allemagne se montent à 22,178,000 en 1896 et à la Belgique, à 7,824,000.

Les Allemands, en réponse à la dénonciation de l'Angleterre, appliqueront-ils des tarifs de guerre aux produits anglais ? Ils se mettraient en pénitence.

Est-il question pour les Anglais de changer leur politique douanière ? de faire des tarifs de guerre contre les Allemands, les Belges ? personne n'ose en parler, la pratique du libre-échange est trop solide en Angleterre pour qu'on n'ait à redouter quelque aberration de ce genre.

Les Anglais continueront à n'imposer à leurs frontières que les objets qu'ils ne produisent pas eux-mêmes, ce qui est précisément le contraire de la politique protectionniste.

Mais ils essayeront probablement de modifier la clause de la nation la plus favorisée, appliquée à leur colonies. Ils diront que leurs colonies

ont l'autonomie de leurs tarifs ; qu'elles sont à l'égard de l'Angleterre, comme des nations étrangères ; qu'elles frappent les produits anglais aussi bien que les autres ; et elles renverront l'Allemagne et la Belgique à négocier les tarifs douaniers pour leur compte avec les colonies britanniques.

On ne peut dire que cette politique soit une politique protectionniste. Les Anglais profitent de l'avantage que leur donne le libre-échange pour rendre plus actifs leurs rapports avec le Canada. Ils refusent aux nations qui ont des tarifs de douanes sur des objets sur lesquels eux n'en ont pas, de participer aux avantages qu'ils en retirent. C'est un moyen de pousser les autres nations vers un libre-échange semblable au leur.

Il est douteux que leur tentative puisse aboutir à un succès complet. S'il en était ainsi, ce serait un obstacle pour nous, car une union douanière de liberté conclue entre l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne, nous rejeterait en dehors des grands courants commerciaux, à moins que nous ne voulussions nous y engager à notre tour.

Voilà la portée, ramenée à ses véritables proportions, de la dénonciation des traités allemand et belge. En même temps, le Canada, par cet abaissement de tarifs pour les produits de la Grande-Bretagne, a voulu répondre au tarif Dingley. Tandis que chaque pays cherche à s'isoler des autres, en dépit des chemins de fer, du télégraphe et des navires, le Canada a voulu s'engager dans une politique économique libérale, d'abord avec l'Angleterre ; mais il a bien soin de déclarer qu'aucun pays n'en est exclu.

Pour avoir des conditions semblables, il suffit à un pays quelconque d'être aussi libre-échangiste que l'Angleterre.

LE CHANVRE, LE JUTE ET LA RAMIE AUX ETATS-UNIS

Boston, le 29 juin 1897.—Le chanvre est connu et cultivé depuis très longtemps aux Etats-Unis mais son emploi industriel n'a jamais atteint des proportions très considérables : l'époque de prospérité relatives dont a joui ce textile a eu lieu à peu près vers le milieu du siècle, de 1855 à 1860. A cette époque la production chanvrière du seul Etat du Kentucky était de 15 millions de kilog. ; aujourd'hui la production

totale des Etats-Unis est loin d'atteindre ce chiffre.

L'Etat du Kentucky est encore aujourd'hui celui qui fournit la plus grande quantité de filasse de chanvre mais non celui où les plus belles qualités sont produites.

On rencontre aussi ce textile mais par petites cultures isolées dans le Missouri, le Michigan, l'Illinois, le Minnesota, le Kansas, le Tennessee et l'Etat de New-York.

La production totale des Etats-Unis peut être évaluée actuellement à 5 millions de kilog. de tiges.

Depuis l'année 1860 environ la culture du chanvre a subi aux Etats-Unis une décadence ininterrompue qui se continue encore de nos jours. Un assez grand nombre de causes peuvent être mises en jeu qui contribuent à expliquer cette défaveur. Le principal usage de cette fibre reposait dans la fabrication des cordages et des gréments de navires. La décadence considérable de la marine marchande américaine, la disparition des grands voiliers en dont la construction avait lieu dans le Maine, portèrent un coup fatal à la production du chanvre dans les Etats de l'Ouest.

Cette cause constante de diminution dans la demande pour le fibre textile chanvrière fut précipitée par l'emploi dans la fabrication des cordages de navires de deux éléments nouveaux qui aujourd'hui y jouent un rôle prépondérant ; le célèbre chanvre manillais produit si abondamment aux îles Philippines et le fer.

L'introduction de ce dernier fut le coup de grâce donné à l'emploi du chanvre du moins pour les navires d'un certain tonnage et les bâtiments de fer et d'acier.

Le seul usage assez important du chanvre aux Etats-Unis repose maintenant dans la fabrication des cordes et ficelles d'emballage. Une industrie toute spéciale est celle des ficelles employées par les moissonneuses et lieuses mécaniques dans les Etats agricoles de l'Ouest et connues sous le nom "binder twine." Cette consommation qui, il y a 25 ans existait à peine a aujourd'hui atteint des proportions très considérables et l'on estime que l'Ouest agricole consomme annuellement 40,000 kilog. de cet article. Le chanvre indigène est la principale matière première employée dans sa fabrication, ce qui permet de livrer un article à bon marché.

Dans le Kentucky et plus spécialement dans la partie connue sous le nom de "Bule grass region" qui est le cen-

tre actuel de la production du chanvre, on cultive celui-ci en rotation biannuelle avec le trèfle sans employer aucun engrais sauf le retour à la terre des parties non fibreuses du chanvre : cette dernière plante nettoie parfaitement le terrain, et permet d'obtenir l'année suivante une belle récolte fourragère. Après la récolte, qui se fait au moyen d'une forte faucheuse mécanique, les tiges sont étendues sur le sol et rouies sur place à la rosée pendant deux ou trois semaines : lorsque la matière ligneuse est suffisamment décomposée, on travaille les tiges au moyen d'une sorte de broyeur rudimentaire qui a été en usage au Kentucky depuis à peu près un siècle. Un nègre travaillant avec cette machine peut broyer de 150 à 200 kilog. de fibre dans une journée de 10 heures. Cette opération a lieu sur le champ même et toutes les parties vertes ou ligneuses de la plante non utilisables sont ensuite brûlées et les cendres mélangées au terrain de sorte que celui-ci ne perd que les éléments constitutifs de la fibre seule.

Une certaine quantité de chanvre russe est importée aux Etats-Unis et principalement à Boston : il est beaucoup plus régulier que le chanvre américain et toujours préféré dans la fabrication des beaux articles où une grande utilité est essentielle. Les belles qualités de chanvre d'Italie ne se rencontrent jamais sur le marché américain.

La manufacture du chanvre avait lieu autrefois d'une manière presque exclusive dans le Kentucky, mais aujourd'hui les principaux centres de production se trouvent au contraire dans l'Est : les deux marchés principaux pour les fibres brutes sont New-York et Boston. Le Kentucky ne possède plus que deux usines d'une certaine importance : la "E. R. Sparks Manufacturing Company" de Lexington, et les "Kentucky Mills" situés à Francfort.

New-York possède deux établissements très importants : la "Tucker and Carter Cordage Company" et la maison "Hart et Cy" à Boston, la maison Sewall et Day est la plus importante.

Dans la partie septentrionale de l'Etat de New-York, à Shaghticoke se trouve une fabrique importante connue sous le nom de "Cable Flax Mills Company," cette compagnie produit sa matière première elle-même, la rouit et la travaille suivant des méthodes scientifiques, contrairement à ce qui a lieu dans toutes les autres parties des Etats-

Unis : elle produit une belle qualité de fibre et des marchandises de belle qualité.

Le jute — Le jute rencontre dans la partie méridionale des Etats-Unis des conditions géologiques et climatiques excessivement favorables à son développement. Les principaux Etats où il est produit en quantités variables sont le Texas, le Mississipi, la Louisiane et le Colorado. Dans le Texas les tiges croissent spontanément, sans aucune culture et atteignent communément la hauteur de trois mètres et quelquefois une taille beaucoup plus considérable.

Malgré ces conditions favorables qui sembleraient devoir influencer les agriculteurs, cette culture n'a atteint même dans les parties les plus favorisées qu'un développement limité. Un assez grand nombre de causes ont contribué à maintenir cette culture pourtant si rémunératrice lorsqu'elle est bien conduite dans un état imparfait de développement. Dans les Etats du Sud, l'irrigation artificielle fait complètement défaut : il est donc par conséquent impossible aux agriculteurs d'échapper aux effets désastreux de ces sécheresses prolongées qui sévissent sur la côte du golfe du Mexique et qui non seulement ruinent la récolte mais mettent en danger les parties vitales des racines.

L'extraction des fibres utilisables de la plante présente aussi d'assez grandes difficultés : à l'origine cette opération était entièrement conduite à la main et aujourd'hui vu l'état de défaveur dans lequel se trouve cette industrie l'on n'emploie encore que des machines très imparfaites et l'on obtient que des résultats insuffisants. Enfin l'incertitude des prix pour la fibre décortiquée et la difficulté de trouver un marché constant viennent s'ajouter aux aléas de la culture elle-même et agissent simultanément pour décourager le planteur et le reporter à des cultures plus communes, coton ou autres.

La consommation du jute est assez forte aux Etats-Unis : chaque année, l'importation de cette matière première brute venant de l'Inde atteint un total d'environ cent millions de kilogrammes. D'autre part, il y a une importation de filés de jute venant de Dundee et employés dans la fabrication des beaux articles.

Les Etats-Unis pourraient néanmoins consommer une quantité de jute beaucoup plus grande ; ils deviendraient même avec l'alimentation en matière première par un

marché national régulier les plus grands consommateurs du monde.

Le seul Etat du Texas absorbe annuellement 9 millions de yards de toile d'emballage en jute. Une récolte normale de coton soit de 6 à 7 millions de balles, exige l'emploi de 50 millions de mètres environ de toile d'emballage représentant une valeur de 20 millions de francs ; le principal composant de cet article est le jute. La récolte normale de graines de coton atteint annuellement 3 millions et demi et 4 millions de kilog., une partie de cette graine, le quart environ, est broyée sur place et utilisée pour l'alimentation du bétail ou comme engrais.

L'autre partie, à peu près 3 millions de kilog., entre en circulation et alimente les fabriques d'huile de (cotton seed oil) : elle demande pour être transportée l'emploi de 45,000 sacs environ.

Voici l'emploi que pourrait avoir le jute pour les seuls produits du coton.

Envisageons maintenant son usage dans la question des céréales.

La récolte normale des Etats-Unis en céréales, blé, maïs, avoine, orge, seigle, sarrasin et en pommes de terre s'élève annuellement à environ 2,500 millions à 3 milliards de boisseaux. Le nombre de sacs nécessaire pour contenir cette énorme production serait de 1 milliard environ représentant une valeur de 500 millions de francs. Ces produits bien que généralement transportés en vrac dans des wagons spéciaux sur les voies ferrées sont généralement apportés aux entrepôts appelés "elevators" dans des sacs, ils sont ensuite pompés à même dans les wagons comme le serait un liquide.

Les statistiques publiées dernièrement sur le commerce de Saint-Louis démontrent ce fait : les chargements de blé faits dans cette ville s'élèvent annuellement en moyenne à 15 millions de boisseaux. Sur cette quantité, un quart environ, 4 millions de boisseaux a été expédié dans des sacs. Cette statistique tendrait à prouver que le transport en vrac n'est pas employé pour la totalité des céréales et en généralisant cette proportion au commerce des Etats-Unis, ce transport seul demanderait l'emploi de 250 millions de sacs environ.

La petite quantité de jute produite aux Etats-Unis est exclusivement employée à la confection d'articles grossiers, sacs ou toiles d'emballage.

On compte sur le territoire de l'Union, 23 fabriques travaillant le

jute et produisant principalement les sacs à céréales ou les sacs d'emballage à coton, la plupart d'entre elles sont situées dans le Massachusetts, l'Etat de New-York, le Connecticut et le Rhode Island. La production totale de ces usines marchant sur un pied normal pourrait atteindre annuellement 60 millions de mètres de toile d'emballage, quantité suffisante pour le transport de 8 millions de balles de coton, actuellement elle est bornée à peu près à la moitié de ce chiffre.

On produit aussi avec les filés importés de Dundee une certaine quantité d'articles de fantaisie et plus spécialement des tapis de table bon marché.

La ramie. — C'est en 1855 que la ramie fut introduite aux Etats-Unis des jardins botaniques de la Jamaïque. Elle fut d'abord cultivée dans le jardin botanique de l'Etat à Washington. Par la suite elle fut soumise à une série d'observations et d'essais de culture dans le jardin d'expérience, sous le contrôle du Ministère de l'Agriculture.

Dn 1867, la plante passa du domaine d'expériences publiques dans la culture privée. Elle fut transplantée avec succès dans un assez grand nombre de localités et d'abondants témoignages prouvèrent que la plante était parfaitement adaptée aux conditions géologiques et climatiques du pays. La plante a été expérimentée par des particuliers dans la Louisiane, le Texas et dans d'autres Etats du Sud : les expériences faites par le Dr Lefranc à Camden, dans le New-Jersey ont été répétées, avec succès à Haddenfield et à Newark par d'autres personnes qui s'intéressaient à la culture de la ramie mais non par des fermiers. On l'a produite aussi avec succès dans le Maryland et dans la Virginie : mais en dépit du succès partiel de ces tentatives, il est certain que la culture de la ramie dans les Etats situés au nord de la latitude de Philadelphie ou tout au moins de New-York ne saurait donner lieu à des résultats, source de profit sérieux.

A l'époque où M. Lefranc se livrait à ses expériences sur la ramie dans l'Etat de New-Jersey, les pouvoirs législatifs de cet Etat rendirent une loi temporaire ayant pour but d'encourager la production et la préparation des fibres de ramie. A cet effet, des primes d'encouragement assez fortes étaient établies au profit des producteurs et des manipulateurs de la fibre. Pour chaque tonne de tiges de ramie ne mesurant pas moins de 2 pieds (60 cent.)

il était alloué 50 fr. de prime : la somme, toutes proportions gardées, s'appliquait aux fractions de tonne avec un minimum de 250 kilog. Pour chaque livre de ramie décorquée et prête et être peignée, le manipulateur avait droit à 5 sous ; pour chaque livre de fil de ramie prête à être transformée en tissus, la prime était de 10 sous. Des circulaires officielles donnant tous les détails nécessaires à la culture et à la préparation des plantes furent distribuées par les fonctionnaires de l'Etat dans toutes les campagnes et beaucoup de fermiers tentèrent de cultiver la ramie.

D'excellents spécimens de cette fibre furent obtenus mais un nombre assez restreint de personnes purent obtenir des primes de quelque valeur ; comme à cette époque, il n'y avait aucun marché ferme pour la fibre de ramie, cette culture qui était d'ailleurs en opposition à la culture fruitière et maraîchère de la partie Sud du New-Jersey, tomba dans cet Etat et depuis, n'y a pas été reprise.

En 1887, un cultivateur de la partie Sud-Est du Texas planta à titre d'essai, quelques milliers de racines de ramie. De chaque racine jaillirent au printemps suivant 30 ou 40 pousses qui crûrent avec rapidité. Mais aux premiers jours de juillet commença l'une de ces sécheresses prolongées particulières à la basse vallée du Mississipi et qui dura neuf semaines.

Pendant cette période, si grande était l'intensité de la chaleur que le sol fut desséché à une profondeur dépassant 50 centimètres dans les parties complètement exposées. Des centaines de milliers de cotonniers périrent mais la ramie survécut et sous l'influence des pluies d'automne elle poussa avec une profusion si grande que les bouquets de tiges atteignaient souvent 2 pieds de tour. D'une seule racine surgirent 168 jets ; les plantes croissaient avec une telle rapidité que quatorze jours après que l'on avait coupé les tiges, les nouvelles pousses ne mesuraient pas moins de 70 centimètres de hauteur.

Chaque racine donna un rendement moyen de 4 à 5 livres de fibres sèches dont le prix était de 4 à 5 sous la livre. Cet essai était donc suffisamment rémunérateur. Outre la fibre, la production des graines de ramie est estimée à environ 50 livres par acre (40 ares). Dernièrement, de grands marchands grainetiers de New-York ont payé à des cultivateurs de la Louisiane jusqu'à 4 doll. la livre de graines de ramie.

Malgré la conviction où l'on était de ne pouvoir produire plus de trois récoltes annuelles de ramie, il paraîtrait que l'on produit couramment dans le Texas, quatre et quelquefois cinq récoltes par an avec une moyenne de cent tiges à la racine, ce qui représente un rendement très considérable. Même en admettant que ces rendements soient dus à l'emploi d'un sol neuf ou à des cas de fertilité exceptionnels il est à présent prouvé que le sol et le climat des Etats riverains du golfe du Mexique sont parfaitement adaptés à la culture de la ramie et que des profits très importants peuvent en être retirés.

La ramie a été aussi produite avec succès de l'autre côté de la chaîne des Rocheuses dans la haute et surtout dans la basse Californie. Le mode général de reproduction le plus employé aux Etats-Unis est la séparation d'une partie des racines des plantes arrivées à complète maturité : chaque plante d'un développement normal peut donner en moyenne une vingtaine d'yeux viables. On plante généralement à une distance moyenne de 4 pieds, dans un terrain léger, à sous-sol perméable et complètement débarrassé d'herbes ; le terrain choisi est toujours arrosé sans pourtant qu'il demeure humide. Plusieurs récoltes généralement trois, quelquefois quatre et même cinq peuvent être faites dans la même saison ; la première coupe a lieu dans le milieu de mai, et les autres se succèdent à des intervalles assez variables, s'échelonnant de huit à douze semaines. La production américaine de fibre de ramie utilisable n'a jamais été établie d'une manière certaine.

Les Etats-Unis comme l'Europe se sont appliqués pendant ces 25 dernières années à résoudre, sans avoir encore atteint de résultats entièrement satisfaisants le problème de la décortication industrielle de la ramie.

Plus d'une centaine de brevets ont été pris au Patent Office à Washington pour des machines à décortiquer la ramie soit à l'état frais, soit à l'état sec, mais aucune d'elles n'a donné les résultats qu'en attendaient leurs inventeurs. Il serait oiseux d'entrer dans la description même sommaire de quelques-unes de ces machines dans l'invention desquelles l'esprit de nouveauté américain s'est donné libre carrière sans toutefois arriver à des résultats entièrement satisfaisants.

Les modèles de décorticateurs que nous possédons en France et qu'a fait fonctionner la société la "Ra-

mie française" ont été jusqu'à présent les plus satisfaisants au point de vue pratique; quelques machines du système Favier et du modèle Landtsheer, mais d'un type assez imparfait sont en usage aux Etats-Unis.

La question s'est présentée dans la Louisiane avec plus d'intérêt peut-être qu'en Europe vu le mauvais état des routes, s'il fallait donner la préférence à une machine à décortiquer travaillant la ramie verte ou à celle décortiquant la ramie sèche. Le climat chaud de la Louisiane et des autres Etats du golfe demande que la machine qui travaille la ramie verte puisse en décortiquer une grande quantité par jour, car dans un espace de temps très court les tiges auraient perdu leur fraîcheur et ne conviendraient plus à la machine, ou bien pour parer à cet inconvénient, il faudrait avoir recours à plusieurs machines et à des ouvriers supplémentaires souvent difficiles à trouver au moment propice: de là des frais considérables.

D'autre part, dans l'autre méthode on a à opérer le séchage de la plante, séchage qui doit être soumis à une surveillance continuelle dans le but d'éviter une fermentation qui endommagerait les fibres dans le décortiquage à vert, il y a lieu de procéder au séchage des fibres elles-mêmes, mais la quantité d'eau à évaporer est beaucoup moindre.

Si l'on adopte le système de la décortication dans une usine centrale appartenant à un syndicat de cultivateurs, un autre élément entre en jeu, celui du poids. Le transport des plantes vertes reviendrait beaucoup plus cher que celui des tiges sèches: le charroi de 20 tonnes de ramie verte à une distance de 3 kilomètres seulement représente le déplacement de 16 tonnes d'eau sur ce parcours; en transportant donc les tiges sèches on pourrait réduire le coût du camionnage d'environ 4 cinquièmes.

Les machines décortiquant la ramie à l'état sec permettent de plus au propriétaire de travailler sa récolte lorsque les travaux pressants de l'été ont cessé ou de la conduire à l'usine centrale lorsqu'il se trouve inoccupé. C'est ce système qui a été le plus employé jusqu'à aujourd'hui dans les Etats de l'Union.

La transformation de la ramie en fils et en tissus n'est encore aux Etats-Unis que dans un état de développement très imparfait; cet état ne peut à l'heure actuelle s'améliorer d'une façon très satisfaisante, vu les difficultés que pré-

sente l'approvisionnement de la matière première dont l'importation est la principale source; la ramie est importée aux Etats-Unis à l'état de rubans d'origine chinoise et japonaise qui ont été préparés et lavés à la main. Les quelques établissements qui ont aux Etats-Unis travaillé ce textile en assez grande quantité sont la Ramie Association du Texas, dont le siège est à Yorktown (Texas), la Ramie Company of America de Philadelphie et la maison Toppa et Cie de Providence (Rhode-Island).

Cette dernière maison dont le siège est à Providence, mais qui a ses usines à Peabody, dans le Massachusetts, produit une assez grande quantité de fils de ramie en s'approvisionnant de fils d'origine chinoise et japonaise et en travaillant avec des fileuses à coton; elle produit des cordages de gréments et des fils retors destinés à suspendre les hamacs; ces derniers articles sont surtout remarquables pour leur solidité. Elle tisse aussi de la toile à voile légère et très résistante que l'on emploie dans le grément des beaux yachts de plaisance ou de course; c'est cette maison qui fournit la voilure du *Défender* en 1895.

Le dégommeage des fibres est opéré à Peabody d'après un procédé chimique spécial, le travail mécanique est le même que celui qui intervient dans la filature et le tissage du coton.

La maison Toppa produit aussi des franges de tapisserie et articles analogues, non plus en blanc, mais en nuances excessivement variées et qui pour la plupart se conserve très bien. Les produits de la "Ramie Company of America" et de la "Ramie Association of Texas" sont le plus souvent mélangés d'un peu de coton pour en faciliter la filature, ils sont en général de qualité inférieure.

En envisageant la question d'une manière générale on peut dire que la production américaine en tissus et autres articles de ramie est excessivement restreinte et en beaucoup de points très inférieure à l'utilisation similaire de ce textile en Europe et particulièrement en France. — (*Moniteur Officiel du Commerce*).

Hautement recommandés par les juges aux Expositions Universelles et par les chimistes pour leur pureté. La Bière et le Porter de Labatt, de London.

LE VIN

[De l'Epicier]

(Suite et fin)

Coupage.—Le coupage est un procédé de bonification des vins ayant terminé leur fermentation, qui a pour but, en mélangeant des crus divers, de communiquer les qualités que les uns ont en excès à ceux qui sont dépourvus de ces mêmes qualités. On parvient, par un choix judicieux des vins employés à ces coupages, à former des produits suffisamment doués de qualités moyennes, avec des crus différents, que leur composition anormale ferait considérer comme étant chacun de qualité inférieure.

Mouillage.—Le mouillage, ou addition d'eau dans le vin, est évidemment une pratique de nature à diminuer les qualités du vin auquel il s'applique. Cependant, la classification légale de cet acte comme délit de falsification, alors même que la composition du vin vendu serait connue de l'acheteur, c'est-à-dire qu'il serait vendu et acheté pour du vin mouillé, est absolument arbitraire, sur quelque raison que le législateur ait paru s'appuyer.

Si l'on admet en principe la liberté du commerce, on ne voit pas de quoi on peut s'autoriser pour interdire d'une façon absolue la vente d'un mélange de vin et d'eau ou de toute substance quelconque qui n'offre aucun danger pour la santé publique. C'est à tort que l'on a prétendu que le consommateur était suffisamment à même d'additionner d'eau de vin qu'il consomme, car il est démontré que ces deux liquides, de densité différente, ne forment un mélange intime qu'après un contact assez prolongé et dans des proportions définies; conditions que le consommateur ne peut pas toujours réaliser.

Cette interdiction du mouillage, est d'autant plus regrettable qu'il n'existe aucun moyen de déterminer d'une façon absolue, si un vin, contenant une forte proportion d'eau est mouillé artificiellement ou naturellement, et que, pour la recherche de ce pseudo-délit qui entraîne à l'application de peines afflictives graves, on doit se contenter de méthodes absolument empiriques.

Vins mousseux.—La préparation des vins mousseux offre d'assez grandes différences avec celle des vins ordinaires. Ces vins sont indifféremment préparés avec des raisins blancs ou rouges; mais il est important, dans le dernier cas surtout, que le jus reste le moins longtemps possible en contact avec la

peau des raisins. Dans ce but, on effectue le pressurage rapidement, et le jus est placé dans des cuves où on le laisse débourber, c'est dire abandonner la plus grosse part des matières solides qu'il tient en suspension. Dès que le moût a suffisamment déposé, on le soutire et on le met dans des tonneaux où s'effectue la fermentation vinaire. Dès qu'elle est au trois quarts faite, on soutire de nouveau, on procède à des coupages s'il y a lieu, on ajoute un peu de tannin et d'alun et l'on colle.

On procède ensuite à la mise en bouteilles, en tamisant le vin afin qu'il soit parfaitement pur de toutes matières étrangères. On doit s'assurer, avant cette opération que le vin renferme encore une assez grande proportion de sucre pour que la formation d'acide carbonique se produise. Pour cela, on essaye avec un pèse-vin le vin à mettre en bouteilles; s'il n'est pas au titre voulu, on y ajoute du sucre, ou une liqueur faite de vin et de sucre candi, jusqu'à ce que le pèse-vin marque zéro. La fermentation inachevée se termine alors et le dégagement d'acide carbonique ne pouvant se produire, ce gaz reste en suspension dans le vin dont il détermine l'effervescence au débouchage.

Maladies du vin. — Suivant qu'il provient de mauvais cépages, qu'il a été mal soigné, ou pour une infinité d'autres causes, le vin se conserve plus ou moins facilement ou est sujet à différentes maladies ou dégénérescences.

La plus commune, qui s'attaque à tous les vins, même les meilleurs, par suite du contact un peu prolongé de l'air, est l'acétification.

La fermentation vinaire n'est, en effet que la première phase de la transformation du vin livré à l'influence atmosphérique. Dans cette période, l'action de l'oxygène de l'air sur le sucre du vin, transforme cette substance en alcool. Si les travaux de la fabrication normale du vin ne venaient pas arrêter, au moment propice, cette fermentation alcoolique, elle se transformerait en fermentation acétique, car l'oxygène de l'air, n'ayant plus à réagir sur le sucre, oxyderait l'alcool à son tour pour en faire de l'acide acétique.

Le vin tourne alors au vinaigre.

Pour éviter cette transformation, il faut toujours tenir le vin à l'abri du contact de l'air. Tout fût, trop longtemps en vidange, surtout lorsque la température n'est pas très basse, doit infailliblement s'aigrir. Il faut aussi avoir extrêmement

soin de ne loger le vin que dans des futailles parfaitement saines, le contact de la plus minime quantité de vin aigri ne tardant pas à entraîner l'acétification de toute la masse.

Dès que l'on s'aperçoit qu'un vin sûrit, il faut immédiatement détruire les ferments (mycoderma acéti) qui en sont cause. Le procédé le plus pratique est encore le soufrage (v. ce mot) et au besoin, si c'est en cours de vidange, le soutirage dans un tonneau plus petit, pour qu'il soit aussi plein que possible, sain, et préalablement soufré.

Il existe une infinité d'autres maladies des vins qui, pour la plupart, lorsqu'elles sont prises à temps, sont heureusement combattues par le soufrage, le chauffage ou même le froid. Mais ces remèdes n'ont pour effet que d'arrêter la maladie et ne peuvent réparer ses ravages; aussi, doit-on bien éviter de s'y prendre trop tard pour soigner le vin.

Une de ses maladies: la casse, n'a pas encore de remède connu. Elle paraît être due à la présence d'un sel ferreux, provenant du sol, dans le vin, et qui, en s'oxydant, précipite le tannin.

LA GALVANISATION ELECTRIQUE DU FER

La galvanisation du fer par voie électrolytique n'est nullement d'invention récente; on n'a guère employé cependant, jusqu'à ces derniers temps, que l'ancienne méthode par immersion que nous rappellerons brièvement.

Dans un premier procédé, on immerge les tôles, préalablement décapées par un bain acide, dans un bain de zinc fondu recouvert de sel ammoniac. Ce procédé, qui exige trois hommes, deux pour manœuvrer les tôles et un troisième pour spatuler la surface du bain, a le grand inconvénient de produire beaucoup de mattes et une évaporation excessive résultat de l'oxydation de la surface du zinc; de plus les tôles immergées sont généralement trop chargées de zinc.

Une autre méthode consiste à préparer la surface de la tôle en la trempant préalablement dans un bain de plomb fondu. La tôle est ainsi mieux préparée pour se galvaniser, mais les inconvénients du bain unique de zinc restent les mêmes.

Ce dernier procédé a été récemment perfectionné. Le creuset de galvanisation est divisé, dans sa partie supérieure seulement, en

deux compartiments par une cloison longitudinale en fer, de telle façon qu'étant entièrement rempli de plomb fondu, on puisse verser dans l'un des deux compartiments formés par la cloison, une couche de zinc fondu qui surnagera par différence de densité.

Voici la manière dont on opère. La plaque de tôle à galvaniser est immergée verticalement dans le compartiment où l'on aperçoit le plomb, et assez profondément pour que, par une manœuvre convenable on puisse faire passer son arête supérieure de l'autre côté de la cloison. Si alors on abandonne la plaque de tôle, elle se trouvera projetée automatiquement en dehors du bain par différence de densité avec le plomb, et viendra flotter à sa surface en traversant la couche de zinc, et en se galvanisant.

Ce procédé supprime en partie mais non complètement les inconvénients des méthodes précédentes: il y a toujours formation de mattes et une certaine évaporation, enfin l'action destructive du zinc se fait encore sentir sur le creuset, surtout dans la partie supérieure.

Au point de vue de la galvanisation du fer par des procédés électriques, il est absolument nécessaire, pour bien étudier une telle question, de s'entourer de nombreux documents au sujet des caractères des couches de zinc, de leurs propriétés de recouvrement, puis des circonstances qui influent sur le succès de la galvanisation électrique, à savoir la complexion du métal à la surface la répartition et la densité du courant électrique et enfin la composition des bains.

Bien que la galvanisation électrique possède encore plus d'un point à perfectionner, elle peut cependant remplacer, comme nous allons le voir, les anciens procédés dans toutes leurs applications.

Suivant les cas, les méthodes sont différentes: si, par exemple, le temps et l'argent sont des facteurs de second ordre et si l'on a à galvaniser des pièces lourdes et massives, comme cela peut arriver dans l'emploi de certains matériaux de construction, on utilisera le procédé du Dr S. Wagner.

Le caractère principal de cette méthode est de pouvoir galvaniser les objets sans les plonger dans un bain.

On fixe l'objet, dont la surface a été mouillée convenablement, à l'un des pôles d'une source électrique et on promène l'autre pôle mobile sur sa surface, jusqu'à ce que le dépôt

ainsi obtenu soit suffisant ; c'est là, du reste, une méthode générale.

Dans le cas de la galvanisation, le pôle mobile doit être en zinc. On reliera, par exemple, une plaque de fer à galvaniser au pôle négatif de la source électrique, le pôle positif étant fixé à une plaque de zinc de forme convenable et de dimensions maniables ; cette plaque de zinc est recouverte, d'un côté d'une flanelle et, de l'autre, munie d'un manche auquel est attaché le fil continu.

On imbibait la flanelle d'une solution de sel de zinc, soit par immersions intermittentes, soit par un courant électrique.

Dans ce dernier cas, la plaque de zinc est perforée et le liquide arrive par le manche qui est creux ; on obtient ainsi un dépôt aussi adhérent que par voie sèche. Un récipient, contenant la solution d'un sel de zinc, communique par un intermédiaire convenable avec le manche.

Il peut arriver que la surface des objets à galvaniser présente une forme irrégulière. Il sera alors préférable de changer la plaque précédente pour une sorte de pinceau souple ; le dépôt ainsi obtenu est plus régulier et plus solide.

Pour fabriquer ce pinceau, on enroule une sorte de brosse sur des bandes de tôle galvanisée de 3 à 5 cm de large sur 80 cm de long ; on consolide le tout à l'aide d'une sorte de frettage ; puis, après avoir recourbé deux fois toutes ces bandes de manière à les rapprocher du centre, on les répartit autour d'un cylindre de bois auquel on les fixe solidement par un frettage en matière isolante ; on a formé ainsi le manche de l'appareil. L'extrémité des bandes est pincée par une borne servant de point d'attache du conducteur électrique.

Le manche étant creux, un tube de caoutchouc placé dans son axe et relié à un réservoir servira pour amener le liquide. On obtient avec ce pinceau un dépôt poli et solide.

Une dernière méthode est celle de *Cooper-Coles* mise en pratique par *MM. Watson, Laidlaw et Cie*, de Glasgow, qui exploitent ce procédé en grand.

Les objets en fer toujours recouverts d'une couche grasseuse provenant soit des machines, soit du transport, doivent être, avant tout complètement débarrassés de ces corps gras ; on y parvient en les trempant dans un bain chaud de soude caustique à 10 p. c.

Après égouttage et rinçage, les objets sont portés dans des cuves de décapage.

Ces cuves, remplies d'acide sulfurique à 7,5 ° B. se rapprochent le plus possible de la forme des objets traités.

Si, par exemple, on doit galvaniser des tuyaux, on se servira d'une longue et étroite caisse munie d'un tambour aménagé de façon à recevoir par une de ses extrémités les tuyaux en traitement. Ce tambour, dans lequel le liquide décapant doit avoir accès, est animé d'un lent mouvement de rotation d'environ 20 tours à la minute. Il est rempli de tuyaux (environ 4 à 30 pièces), les petits étant mis dans les gros pour gagner de la place.

Pour arriver à un nettoyage complet, en plus du bain de décapage, on ajoute dans le tambour du sable fin de quartz et de longues pailles. De temps en temps, du reste, le bain de décapage doit être renouvelé.

Dans le cas d'objets dont les trois dimensions sont à peu près du même ordre de grandeur, on emploiera un système de cuve inclinée à laquelle on donne un mouvement de rotation.

Par suite de cette position inclinée, les objets se frottent les uns contre les autres, action qui aide à celles du bain de décapage, du sable de la paille.

Enfin, dans le cas d'objets à surface très mouvementée ou de formes bizarres, on emploie un jet de sable soufflé alternant avec le bain de décapage.

Naturellement, les objets creux dont l'intérieur ne doit pas être galvanisé, doivent être complètement fermés pendant toutes les opérations. Malgré cette précaution, il peut arriver que le bain de décapage pénètre à l'intérieur ; il peut se former alors une rouille pouvant aller jusqu'à la surface interne du zinc.

Dès que les objets sont entièrement polis et décapés, il faut immédiatement enlever tout l'acide qui adhère à la surface ; car, en très peu de temps, une couche d'oxyde, d'abord verdâtre, puis jaunâtre, se formerait, couche qu'il faut éviter de toutes façons.

Il ne suffit pas, pour cela, de passer les objets décapés dans de l'eau pure. Si, en effet, on veut opérer méthodiquement, il est préférable de placer d'abord la pièce sous le jet à forte pression d'une pomme d'arrosoir ; puis de la rincer par agitation prolongée dans de l'eau courante.

Pour les tuyaux, dont il faut aussi décapier l'intérieur, on emploie un dispositif spécial.

Comme les objets en fer ont une

tendance, même dans l'eau pure, à s'oxyder, il est préférable d'en faire le rinçage à 0,20 p. c. d'ammoniac ; on empêche ainsi toute oxydation dans la suite des opérations.

Suivant le but à atteindre, les bains électrolytiques sont disposés de façons différentes.

Pour la galvanisation des tuyaux, on emploie une longue cuve en bois sur laquelle sont posés des arbres en fer forgé auxquels les tuyaux sont attachés par des cordes, les arbres et par suite des tuyaux tournent alternativement de 180° au moyen d'un dispositif spécial.

Comme dans la plupart des cas les tuyaux doivent être galvanisés intérieurement, il faut les munir d'une anode intérieure formée soit d'un cylindre en bois recouvert d'une feuille de zinc, soit pour les tubes étroits, d'un fil de zinc, supporté à l'intérieur du tube par des triangles de caoutchouc ou de toute autre matière isolante.

Après chaque opération, l'anode intérieure doit être nettoyée avec une brosse.

La liaison avec le pôle négatif se fait à l'aide d'un contact mobile à glissement en forme de cavalier. La liaison du pôle positif avec les anodes intérieures se fait au moyen d'un câble souple recouvert de gutta percha et tordu en tire-bouchon ; on évite ainsi la rupture du fil par des torsions alternatives répétées.

Les anodes extérieures sont composées de plaques de zinc de 20 mm d'épaisseur. Afin d'éviter les souillures provenant des corps étrangers, plomb, charbon, etc., toujours associés au zinc du commerce, on entourera l'anode d'une enveloppe de toile.

Les objets galvanisés doivent, au sortir du bain, être lavés à l'eau chaude sous une pomme d'arrosoir, puis séchés avec de la sciure de bois réchauffée.

Une fois l'opération terminée, les objets ont une couleur presque blanche qui se conserve longtemps et qui contraste avantageusement avec les produits obtenus par les anciens procédés.

La couche est absolument uniforme, ce qui constitue déjà une économie de zinc en faveur du procédé.

En ce qui concerne l'emploi du courant, voici quelques résultats. Pour un tuyau de 0,18 m. on s'est servi d'un courant d'environ 2000 A ; valeur suffisante si les contacts sont bons et si les machines sont placées dans le voisinage immédiat des bains. Cette disposition est, du reste, à recommander dans tous les

NOS

Importations de Melasse de la saison.

BARBADE :-

	TONNES	TIERCES	QUARTS
La Barque "Peerless" chargée par DA COSTA & Co.	665	71	50
La Goelette "Elma" chargée par S. P. MUSSON, SON & Co.	772	58	71
La Goelette "Cheslie" chargée par DA COSTA & Co.	807	75	84
Le Brigantin "R.L.T." chargé par S. P. MUSSON, SON & Co.	910	78	97
	3154	282	302

PORTO-RICO :-

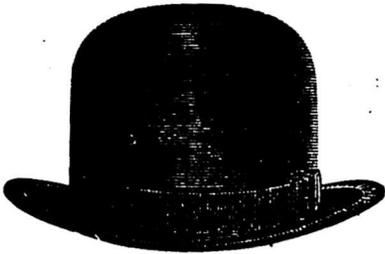
La Goelette "Sir Hibbert" char-
gée par A. HARTMANN & Co., 400 Tonnes.

HUDON, HEBERT & CIE

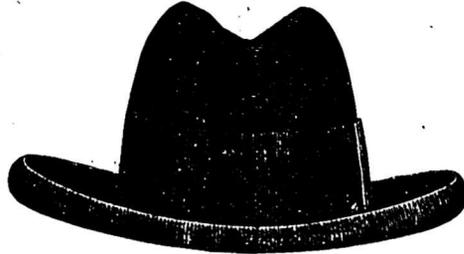
Importateurs en Gros d'Epicerie, Vins et Liqueurs

MONTREAL

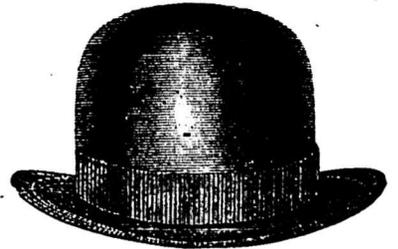
WALDRON, DROUIN & Co.



YUKON



KLONDIKE



COLONIAL

No 507, rue St-Paul, Montreal

cas. La différence de potentiel était de 5 V pour deux bains.

Il sera bon de soigner particulièrement les contacts en raison de la petite différence de potentiel ; car un seul contact défectueux absorbe une notable partie du courant.

M. Elisée Reclus a entrepris, pour figurer à l'Exposition de 1900, la construction d'un globe terrestre au 320,000 me. Ce globe, outre ses dimensions gigantesques — il aura exactement 125m 24 de circonférence équatoriale — présentera encore ceci de remarquable, que, conformément au système de décimalisation de l'heure et de la circonférence préconisé par M. Sarrauton, il sera divisé en 840 degrés, divisés eux-mêmes en 10 parties.

Cet énorme globe terrestre sera certainement l'une des grandes curiosités scientifiques de la prochaine Exposition.

C'est un dicton courant chez les agriculteurs que les journées orageuses sont essentiellement favorables à la germination, et l'on en conclut généralement que c'est l'électricité atmosphérique du temps orageux qui active ainsi la sortie du germe. Le fait est qu'on vient de poursuivre récemment des recherches expérimentales sur l'influence du courant électrique sur les semences : dans ce but, on plaçait des graines humectées soit dans des récipients en verre, soit sur du papier à filtrer, et on les soumettait au courant produit par cinq éléments Leclanché. Or on a constaté que sans aucun doute la germination en était accélérée, dans une proportion qu'on peut évaluer à un tiers.

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 9 septembre 1897.

FINANCES

A Londres, on cote les capitaux disponibles sur le marché libre de 2½ à 2½.

Le taux d'escompte de la banque d'Angleterre est à 2 p. c.

Les consolidés se négociaient hier à Londres à 111½ au comptant et à 111½ ¼ terme.

A Paris, la rente 3 p. c. se cote à frs 104.35 à terme.

A Montréal, les prêts à demande se font de 3½ à 4 p. c. Les billets de clients s'escomptent aux taux de 6 et 7 p. c.

Les banques vendent leurs traites entre elles : à 60 jours à une prime de 9½ à 9 5/16; à demande, de 8 11/16 à 8½. Sur le comptoir la prime est : à 60 jours de 9 à 9½; à vue de 9½ à 9½ et par le câble de 9½ à 9 5/16. Le papier de commerce se négocie à 60 jours à une prime de 8½ à 8½ et les traites documentaires de 8½ à 9.

Le papier court sur Paris vaut 5.16½. L'argent en barre vaut à New-York 53c et à Londres 25d.

La Compagnie du Câble Commercial vient de déclarer le dividende trimestriel habituel de un trois quarts pour cent payable à partir du 1er octobre prochain.

La Banque British North America annonce un dividende de 25 shillings sur son capital-actions pour le semestre échu le 30 juin dernier ; cette somme représente le taux de 5 p. c. par an et sera payable à partir du 5 octobre prochain.

La Bourse de Montréal a surtout opéré cette semaine sur les valeurs industrielles et les actions des compagnies de transport.

Les banques, comme d'habitude, ont été assez délaissées, néanmoins une avance sérieuse sur la Banque du Commerce vendue à 139½ et la Banque d'Ontario qui a enfin décroché le pair.

La Dominion Cotton a donné lieu à un certain nombre de transactions ; elle ferme à 80 après avoir été à 81.

Le C. P. R. gagne 4 points et les trams de Toronto, de Montréal et de St Jean sont également à la bourse et gagnent plusieurs points ; les actions de la Cie Richelieu et Ontario ont dépassé le pair et ont été vendues aujourd'hui à 100½ ; cette valeur inspire confiance depuis qu'on sait qu'elle a l'intention de poursuivre son service jusqu'au Niagara. Dans les valeurs diverses nous constatons un gain 2½ points pour le Montreal Telegraph.

Voici les prix auxquels ont été opérées les dernières ventes dans le courant de la semaine finissant jeudi soir :

Valeurs de banques :

Banque de Montréal	236½
“ Toronto
“ Commerce	139½
“ des Marchands	180
“ Molsons
“ British
“ d'Halifax
“ Union
“ Ontario	100
“ Hochelaga	140
“ Québec
“ Nationale
“ East, Townsh
“ Ville-Marie

...La CANADA LIQUOR CO., Limitée

Successors de AND. BRISSET & FILS.

.....21, 23, 25, rue Gosford, Montréal

ONT TOUJOURS EN STOCK
UN ASSORTIMENT COMPLET DE

CLARET, PORT, SHERRY, MALAGA, MADERE, COGNAC, RHUM, CONSERVES ALIMENTAIRES, ETC.

SEULS AGENTS AU CANADA POUR LES MARQUES :

RHUM ST. JAMES, AMER PICON, CLARET MONTFERRAND de Marceau, de Bordeaux,

GIN WICKEN, (Ce gin, de qualité supérieure et d'un goût agréable, a obtenu les plus hautes récompenses aux expositions internationales)

ECHANTILLONS ET PRIX ENVOYES SUR DEMANDE.



A VOTRE SANTÉ

L.E.
Whisky Dewar
EST SANS EGAL

L.E.
Whisky Dewar
FAVORI DES SOUVERAINS
GARDE LA SUPREMACIE



A VOTRE SANTÉ

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

	Vendeurs	Acheteurs
Banque du Peuple.....
" Jacques-Cartier.....
" Hochelaga.....	140½	139½
" Nationale.....	90
" Ville Marie.....	100	73

Valeurs industrielles :

Gaz de Montréal.....	194½
Colored Cotton (bons).....
" " (actions).....	40
Montreal Cotton.....
Dominion Cotton.....	80
Royal Electric.....	135
Dominion Coal (pref.).....	108½
" " (Comm.).....
" " (bons).....	102

Compagnies de transport :

Can. Pac. Ry.....	75
Toronto St. Ry.....	84½
Montreal St. Ry. [ancien].....	225
" " [nouveau].....	217½
Halifax St. Ry (actions).....	114
" " (bons).....
St. John St Ry.....	130
Cornwall St Ry.....	50
Duluth S. S. & Atlantic.....	4½
Duluth S. S. & pref.....	8½
Rich. & Ont (actions).....	100½
" " (bons).....

Valeurs diverses :

Montreal Telegraph.....	180
Cable Commercial (actions).....	183½
" " (bons).....	106
" " " enreg.....
Postal Telegraph.....

Bell Teleph (actions).....
" (bons).....
West. Loan & Trust.....
Loan & Mortgage.....
Northwest Land [pref].....	56
" " [comm].....
Windsor Hotel.....
Heat & Light Co (actions).....	42
" (bons).....
Canada Paper (bons).....

COMMERCE

La situation s'améliore graduellement et, chaque semaine, d'une façon plus sensible. C'est surtout à la campagne que la confiance est grande dans l'avenir. Les cultivateurs vendent assez facilement les produits de la ferme et à des prix leur laissant parfois d'assez beaux bénéfices. Ils paient mieux les marchands et regardent moins à acheter ce dont ils ont de besoin.

A la ville, bien que le progrès soit plus lent pour le commerce de détail, il existe néanmoins et les plaintes d'autrefois se font de moins en moins entendre.

Les industries ne chôment pas ; là aussi il y a un réveil marqué et les manufacturiers paraissent moins soucieux de l'avenir ; on s'attend à une bonne saison dans les manufactures de chaussures et de coton et dans l'industrie du fer. Dans presque toutes les branches, la crise des dernières années avait fait baisser les stocks ; les marchands n'achetaient que pour leurs besoins immédiats qui n'étaient pas très considérables et, maintenant que des jours meilleurs semblent arrivés, chacun s'em-

presse de remonter son magasin de façon à satisfaire une clientèle qui a des besoins d'autant plus grands, qu'elle a dû restreindre ses achats plus longtemps.

La température favorise la culture qui peut maintenant rentrer ses récoltes dans de bonnes conditions. Encore quelques jours de chaleur et la maturité des fruits, des tomates, du tabac, s'achèvera au grand profit de la campagne.

Cuir, Peaux etc. — Aucun changement ni pour le cuir ni pour les peaux. La fermeté des cuirs subsiste toujours en présence d'une bonne demande pour la saison. On cite une manufacture de chaussures qui a passé un ordre de 25,000 cotés pour sa saison d'automne.

Draps et Nouveautés. — Les voyageurs sur la route sont satisfaits des ordres de réassortiment et de ceux pris sur les nouveaux échantillons pour la saison d'automne. De leur côté, les marchands de gros sont satisfaits des ventes qui ont été faites directement aux acheteurs venus d'une ville pendant ces dernières semaines.

Il y a une réelle amélioration dans la situation de ce commerce à la campagne ; à la ville le progrès est plus lent à se faire sentir, néanmoins les détailliers s'aperçoivent déjà d'un changement pour le mieux.

Epicerie — Il y a une bonne demande sur tous les articles en général ; les ordres sont plus ronds que de coutume.

Les sucres sont à prix soutenus ; il y a une demande réelle pour le sucre granulé No 2 d'importation allemande qui

MACARONI ET VERMICELLE Importés

Marque **" SOLEIL LEVANT "**

85 bts, 30 lbs Macaroni, libre. 138 bts, 25 lbs Macaroni, paquet d'une livre.
259 bts, 30 lbs Vermicelle, libre. 57 bts, 24 lbs Vermicelle, paquet libre.

Ces marchandises méritent l'attention du commerce, tant par leur qualité supérieure que par leur bas prix.

L. CHAPUT, FILS & CIE

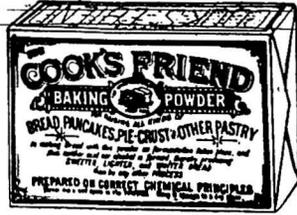
MONTREAL

POUDRE A PATE

COOK'S FRIEND

Le Nec Plus Ultra de la Qualité

Amène la clientèle...
... et la maintient.



TOUS LES EPICIERIS DE GROS

Vendent de la **COOK'S FRIEND**

La Seule Veritable...

FABRIQUEE PAR W. D. McLAREN, MONTREAL

BERNIER & CIE Marchands de Graines

GRAINES DE SEMENCES, GRAINE FOURAGERES, ETC.

CORRESPONDANCE

Bureau et Entrepot :-

SOLLICITEE.

PRES DE LA GARE DU GRAND TRONG, **ST-HYACINTHE**

se vend 3/4c et que nous ajoutons désormais à notre liste de prix.

Il y a une demande assez forte pour petits lots de mélasse ; les prix restent soutenus.

Les thés du Japon sont plus fermes et plus chers sur les marchés d'exportation. Une maison de Yokohama vient de décliner une offre de répéter un ordre aux anciens prix ; on demande 2c de plus par lb pour thés de qualité moyenne.

Les riz sont fermes, le Patna conserve son avance de la semaine dernière.

Les conserves de viande sont également fermes aux prix en hausse de la semaine précédente et s'il fallait attendre un changement ce ne serait certainement pas à la baisse, tellement les vues des fabricants sont élevées.

Le blé d'inde nouveau est offert en vente à 60c par doz de boîtes de 2 lbs. Les pois canadiens sont fermes aux prix de 75 à 90c. Les tomates seront moins rares qu'on l'imaginait tout d'abord ; l'heureux changement qui s'est opéré dans la température donne espoir aux empaqueteurs de pouvoir remplir tous leurs contrats ; ils ont écrit en ce sens à leurs acheteurs.

Les pêches en boîtes de 2 et 3 lbs se font très rares ; la nouvelle récolte n'est pas encore sur le marché.

Les Avelines de Sicile font complètement défaut, on n'en trouve pas à acheter sur le marché de New-York.

En raisins secs les tocks diminuent rapidement et les prix s'en ressentent. Les Provinciales ne se vendent pas au-dessous de 6c ; les Filatras au-dessous de 6 1/2 et les Vozizzas au-dessous de 7c.

Fers, Ferronnerie et Quincaillerie. — Le plomb en gueuse ayant subi une augmentation en Angleterre, les plombs en barres, en feuille, en tuyaux, etc., ont subi une hausse ici ; nous faisons les changements nécessaires à notre liste

de prix à laquelle nous prions nos lecteurs de se reporter.

Nous modifions également notre liste de prix pour les clous de broche ; on vendait dans ces derniers temps un peu à tous les prix, ils sont maintenant fixés.

Les fils de fer uni bénéficient d'un escompte de 35 p.c. au lieu de 25 p.c. ; les prix de la liste n'ont pas varié sauf pour le fil brûlé No 14 qui est à \$3 30 les 100 lbs, au lieu de \$3.10.

Il est question d'une augmentation de 25c pour les blancs de plomb ; l'augmentation sera probablement décidée au moment où paraîtra notre journal.

Huiles, Graisses, etc. — L'huile de castor française en quart a encore avancé de 1/4c. la lb. à la cote de 9 1/4 à 10 1/4c.

Les huiles de lin et l'essence de terbenzine sont fermes à l'avance indiquée la semaine dernière.

Poissons. — Les détenteurs offrent très librement leurs produits aux marchands qui ne sont pas pressés d'acheter, la demande ne se faisant pas encore suffisamment sentir. Il y a beaucoup de petits lots disponibles qui pourraient bien provoquer une baisse sur les prix pratiqués actuellement.

Salaisons, Saïndoux, etc. — Le lard de l'ouest est ferme à \$17.00 les lards canadiens sont sans changement. La graisse Fairbank en saux est en hausse de 2 1/2c ; on cote maintenant de \$1.30 à \$1.32 1/2.

Les Saïndoux sont fermes aux anciens prix ;

L'exposition de Trois-Rivières est un succès. On prétend que 250.00 entrées ont été enregistrées mardi. Il faut dire aussi que le Président et les Directeurs ont fait tout ce qu'il fallait pour réussir ; ils n'ont pas craint de se déplacer et d'aller paroïsse en paroïsse récolter des adhésions et exciter la sympathie des visiteurs. Nous félicitons les membres de la Compagnie d'Exposition de Trois-Rivières du succès bien mérité dont ils jouissent.

Revue des Marchés

Montréal, 9 sept., 1897

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS ÉTRANGERS

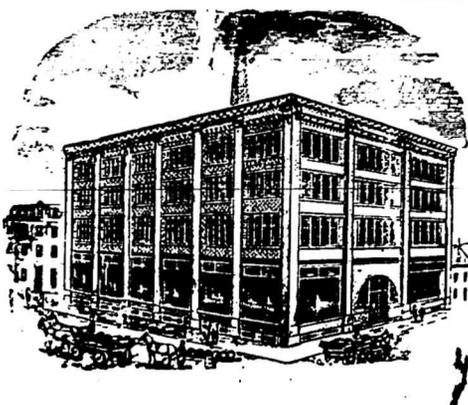
Les derniers avis reçus par le câble au Board of Trade, cotent, comme suit, les marchés du Royaume-Uni :

“ Londres — Chargements à la côte : blé ferme ; maïs, sans affaires. Chargement en route : blé, les vendeurs demandent une avance de 6d à 1s ; maïs, plus ferme et 3d plus haut. Chargements de blé de Californie No 1, 39 1/2 6d et d'Oregon 40s. — Marchés anglais de l'intérieur, fermes à 1s plus haut. — Liverpool — Blé soutenu ; maïs, ferme ; blé disponible No 2 du printemps de 8s 8 1/2 à 8s 9d ; maïs américains mélangé disponible, 3s 5 1/2 pour le nouveau et 3s 6d pour le vieux. Farine première à boulangers de Minneapolis, 28s. Sur livraisons futures, blé, ferme ; sept. 8s ; oct. 7s 11 1/2 d ; déc. 7s 10d ; maïs, soutenu ; sept. 3s 5 1/2 d ; oct. 3s 6d ; nov. 3s 6 1/2 d ; déc. 3s 7 1/2 d.”

A Paris, on cotait, hier, le blé de septembre à fr. 29 3/4 et d'octobre à fr. 29 1/8. La farine de septembre valait fr. 60 60 et celle d'octobre fr. 60 70c. Les marchés français de l'intérieur sont fermes.

Nous lisons dans le *Marché Français* du 21 août :

Nous avons peu de chose à ajouter à ce que nous disions il y a huit jours à propos des récoltes ; les renseignements qui nous sont parvenus depuis lors n'ont fait que de confirmer un déficit considérable dans le rendement du blé, mais dont l'importance totale pour toute la France ne saurait encore être évaluée exactement, les battages n'étant pas suffisamment avancés dans nos régions de forte production, telles que dans le Nord et le Nord-Ouest. Ces opérations se trouvent actuellement con-



SADLER & HAWORTH,

CI-devant ROBIN, SADLER & HAWORTH

MANUFACTURIERS DE **COURROIES EN CUIR**

BUREAU ET MANUFACTURE : **TANNÉ AU CHENE**

COIN DES RUES William et Seigneurs, MONTREAL.

Venant d'arriver.....

..RAISINS VALENCE, marque J. Morand & Cie, couronnés, nouvel emballage, qualité supérieure, à très bon marché. Agents pour le COGNAC J. SORIN & Cie, carte bleue et carte rouge, égal aux meilleures marques connues.

A. ROBITAILLE & CIE
MONTREAL

trariées par un temps pluvieux, dont la qualité du grain aura également à se ressentir, ainsi qu'on a pu déjà le constater sur les marchés de province tenus hier et aujourd'hui.

En ce qui concerne les affaires, la huitaine a été caractérisée par une animation extraordinaire, tant en province qu'à Paris. La hausse a fait partout de nouveaux progrès pour le blé et les farines; les prix du pain s'en sont naturellement ressentis et toute la presse politique consacre aujourd'hui de nombreux articles à cette question, qui pour la diminution du droit d'entrée sur le blé, qui pour le maintien du *statu quo*.

Le *Mark Lane Express* dit, d'après une dépêche reçue hier de Londres ?

« La température a été contraire à l'achèvement de la récolte et la quantité de grain encore dehors est considérable. La récolte de blé en France est estimée à 31 millions de quarts par les principaux écrivains de la presse parisienne. Les correspondants des maisons anglaises prétendent que la récolte s'élèvera de 33 à 36 millions de quarts. La récolte de l'Autriche-Hongrie est estimée à 17 millions de quarts. Si ce fait est vrai il augmente fortement la gravité de la situation. La récolte américaine est calculée par d'excellents juges à 68,500,000 quarts, ou une amélioration de 11,000,000 quarts pour contrebalancer une diminution de 9 millions de quarts en Russie et de 6 à 10 millions de quarts en France. Tous les chiffres réunis indiquent, en ce cas, un manquant de 14 millions de quarts pour le monde entier.

Nous cotons maintenant le blé de mai pour les principaux marchés américains. Le prix de ce blé est sensiblement le même que celui de décembre.

Par suite de la fête du travail aux Etats Unis, lundi dernier, il n'y a pas eu de marché. Mais le blé de décembre qui, à Chicago, clôturait à 93 $\frac{1}{2}$ samedi, ouvrait le mardi à une avance de 2 $\frac{1}{2}$ et fermait à 96 $\frac{1}{2}$ sur de meilleures câbles et une demande active. Hier, l'activité manquait un peu et le m. rché de Chicago fermait à 95 $\frac{1}{2}$, perdant $\frac{1}{2}$ point sur la veille. Il n'en reste pas moins acquis que le blé se raffermira davantage en présence des achats de l'étranger dont les déficits semblent s'accroître davantage au fur et à mesure qu'on entre davantage dans la moisson et le battage.

On cotait hier, le blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis :

Chicago, No 2, dur printemps.....	93 $\frac{1}{2}$
New-York, No 2, rouge.....	1.05
Duluth, No 1, du nord.....	1.03 $\frac{1}{2}$
Detroit, rouge No 2.....	97 $\frac{1}{2}$

Les principaux marchés de spéculation ont fermé comme suit, à la date d'hier :

	Déc.	Mai
Chicago.....	95 $\frac{1}{2}$	96 $\frac{1}{2}$
New-York.....	1.00 $\frac{1}{2}$	1.05
Detroit.....
Duluth.....	...	93 $\frac{1}{2}$

Voici les prix en clôture sur le marché de Chicago pour chaque jour de la semaine écoulée, pour les livraisons futures :

	Déc.	Mai
Judi.....	94 $\frac{1}{2}$	94 $\frac{1}{2}$
Vendredi.....	94 $\frac{1}{2}$	94 $\frac{1}{2}$
Samedi.....	93 $\frac{1}{2}$	94 $\frac{1}{2}$

Le Poli "Royal Black Lead"



Ne tache pas les mains ni rougit au feu en exhalant des vapeurs empoisonnées comme la plupart des polis en pâte ou liquide.

Il conserve son lustre même sur un poêle chauffé à blanc. C'est le poli le plus économique en usage. Il a subi une épreuve de plus de 30 ans.

WILLIERS, RUTHWELL & CIE,
Seuls fabricants. MONTREAL.

Lundi.....	pas de marché	
Mardi.....	96 $\frac{1}{2}$	96 $\frac{1}{2}$
Mercredi.....	95 $\frac{1}{2}$	96 $\frac{1}{2}$

On cotait hier à Chicago à la fermeture de la Bourse : le blé d'Inde plus faible à 31c septembre; 31 $\frac{1}{2}$ c octobre; 33c décembre et 36 $\frac{1}{2}$ c mai. L'avoine a fermé à 19 $\frac{1}{2}$ c pour septembre; 20 $\frac{1}{2}$ c octobre et 23 $\frac{1}{2}$ c mai.

MARCHÉS CANADIENS

Le nouveau blé arrive en abondance sur les marchés de l'intérieur du Manitoba. Les meuniers commencent à peine à acheter mais la plupart ne seront sur le marché que dans quelques jours. On a payé pour le blé nouveau 80c, aux fermiers pour le No 1 dur et 77c pour le No 2 dur. En certains endroits on a même payé 1c de plus.

Le rapport officiel a estimé à 21 millions de minots la récolte du blé au Manitoba; mais on sait par expérience que les rapports officiels sont toujours en dessous de la vérité.

Nous aimons mieux croire les personnes intéressées à connaître la véritable situation et quand des meuniers acheteurs de grandes quantités de blé prétendent que le rapport officiel est trop élevé de 5 à 6 millions de minots, nous avons plus de confiance dans leurs chiffres que dans ceux du gouvernement. Nous sommes donc confirmés dans l'évaluation d'une récolte de 14 à 16 millions de minots de blé au Manitoba, chiffres que nous avons précédemment indiqués.

On a parlé d'une quantité de 30 millions de minots comme étant celle que pouvaient exporter le Manitoba et les

MINT... PUFF-STRAPS

Nouvelle
Spécialité
de....

Young & Smylie

RECONNAISSANT que le public à la fine bouche aime l'essence de menthe, nous sommes les premiers à offrir au commerce une réglisse flexible contenant cette essence.

La qualité délicieuse de notre réglisse flexible est bien connue elle est sans rivale comme saveur et comme fini.

Nos *Triple Tunnel Tubes* et nos *Navy Plugs* sont aussi des favoris auprès du public, et sont faits de la même manière, quoique contenant des arômes différents.

Nous recommandons toutes ces marchandises pour le commerce d'été, elles plaisent aux goûts les plus difficiles comme confectons pures, mielleuses et savoureuses.

YOUNG & SMYLIE
BROOKLYN N.Y.

CELA NE COUTE PAS CHER ET DONNE
BEAUCOUP PLUS DE SATISFACTION

Pourquoi ne
pas vendre ce
qu'il y a de mieux

LES
EXTRAITS CULINAIRES PURE GOLD.....
sont ce que l'on peut acheter de mieux,
et ce que la chimie peut faire de mieux.

ESSAYEZ-LES.

PURE GOLD M'FG.CO. 31 & 33 FRONT ST. EAST.
TORONTO.

W. H. DUNN, AGENT, No 394 RUE ST-PAUL, MONTREAL

Territoires du Nord-Ouest. Ce chiffre est évidemment exagéré, car en admettant même vraie une production de 21 millions de minots pour le seul Manitoba, il faut déduire les quantités nécessaires à la consommation locale et auxensemencements. En supposant encore que le blé restant entre les mains des fermiers des récoltes précédentes suffisent à combler ces besoins, il resterait encore 9 millions pour les Territoires du Nord-Ouest ce qui paraît exagéré.

Nous lisons dans le Commercial de Winnipeg du 6 septembre: "La nouvelle récolte, dit-on, est affreusement mélangée de graines de mauvaises herbes, cette année, dans plusieurs sections, et, dans certains districts, il y aura une forte proportion de blé dur No 2 par suite du poids léger du grain."

La dépêche de Toronto, cite, comme suit les marchés d'Ontario:

"Marché tranquille, le ton était fort sur le marché local. Les exportateurs ont payé 85c, nord et ouest, pour le blé d'hiver. Les meuniers offraient 87c pour blé blanc de choix, fret moyen et 88c à l'est. Le blé vieux d'hiver s'est vendu à 90 fret moyen, ouest. Les blés de Manitoba sont forts. Quelques chars de No 1 vendus sur rail à Goderich le matin à \$1.06 et l'après-midi, les détenteurs demandaient \$1.01 à flot Fort William. Farine, ferme, en sympathie avec l'avance sur le blé; straight rollers en barils fret moyen, tenus à \$4.50. Issues de blé, tranquilles; lots de chars de son, fret moyen, ouest, cotés de \$7.50 à \$8.00; gru de \$11.50 à \$12.50. Farine d'avoine roulée en sacs sur rail ici cotée de \$3.00 à \$3.10 par lots de char. bois, fermes, offres légères; lots de char 47c nord et ouest; les détenteurs demandent 50c. est. Avoines, livraisons moindres par suite de l'activité dans les labours d'automne; prix plus fermes. Avoine nouvelles vendues à 23c. nord et ouest pour blanche nouvelle et à 22c pour mélangée nouvelle. Seigle, ferme; lots de char tenus à 44c, ouest et à 46c est. Blé d'inde, soutenu; lots de chars cotés à 28c pour jaune, à Chatham et 30c demandés. Orge, soutenue, quelques chars d'orge à engrais vendus à 23c nord et ouest."

Le marché de Montréal est de plus en plus calme pour les farines de blé, à la demande locale. Les prix sont simple-

ment maintenus mais sans fermeté. Quelques meuniers pressés de vendre ou d'acquérir une nouvelle clientèle font des concessions sur nos cotes ci-dessous et naturellement, ceux qui sembleraient inclinés à tenir les prix fermes par suites de l'avarce des blés se croient obligés de suivre et même font parfois des concessions plus étendues que ceux qui sont entrés les premiers dans cette voie.

Il y a un peu plus d'enquête sur notre marché de la part de l'étranger, avec quelques affaires; les prix sont encore trouvés un peu élevés en général.

Les farines d'avoine s'écoulent lentement aux anciens prix.

L'avoine blanche No 2 se vend en magasin à 29c pour le commerce local et à 28½c pour l'exportation. L'avoine nouvelle a fait son apparition, on l'offre à 28½c.

Les pois nouveaux sont également sur le marché et se vendent de 58 à 57c tandis qu'on obtient encore de 59 à 60c pour les pois de l'an dernier.

L'orge à moulée est cotée de 32½ à 33½c.

Les issues de blé sont tranquilles, la demande est lente; les sons et les grus du Manitoba se vendent 50c de moins à la tonne que la semaine dernière.

GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2	\$0.00 à 0.00
Blé blanc d'hiver " No 2	0.00 à 0.00
Blé du Manitoba No 1 dur	0.00 à 0.00
" No 2 dur	0.00 à 0.00
Blé du Nord No 1	0.00 à 0.00
Avoine blanche No 2	0.28½ à 0.29
Blé d'inde, Canadien	0.33 à 0.34
Pois, No 2 par 60 lbs	0.59 à 0.60
Orge, par minot	0.32½ à 0.33
Sarrasin, par 48 lbs	0.41½ à 0.42½
Seigle, par 56 lbs	0.52½ à 0.53½

FARINES

Patente d'hiver	\$5.25 à 5.40
Patente du printemps	5.80 à 5.90
Straight roller	0.00 à 5.00
Forté de boulanger (cité)	5.40 à 5.50
Forté du Manitoba	5.15 à 5.30

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils	\$3.30 à 3.60
Farine d'avoine granulée, en barils	3.60 à 3.80
Avoine roulée, en barils	3.40 à 3.60

FROMAGE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Co, nous écri-vent de Liverpool le 27 août:

"Notre marché est en amélioration, plutôt par l'effet de la spéculation que par une augmentation dans la demande des acheteurs. Ces derniers voudraient se retirer mais nous pensons que, leurs stocks étant réduits, ils auront besoin de les reconstituer à bref délai.

"Nous cotons:

Canadien blanc et coloré, choix	44 à 46s.
Canadien, blanc, très fin	41 à 43s.
E. U., blanc et coloré, choix	43 à 45s.
Importations du Canada et des Etats-Unis: 40; 591 boîtes.	

MARCHÉS AMÉRICAINS.

Ogdensburg, 4 septembre—Il a été offert 20 lots, 1886 boîtes; 9½c offert; aucun résultat.

Watertown, 4 septembre—Les ventes ont été de 4000 boîtes au prix de 9 à 9½c.

Canton, 4 septembre—Les ventes ont été de 2000 grosses boîtes à 9; 800 petites boîtes à 9½c.

Utica, 6 septembre—Les ventes ont été de 619 petites boîtes de coloré à 8½c; 1300 grosses boîtes en consignment.

Little Falls, 6 septembre—Les ventes ont été de 29 grosses boîtes de coloré à 8½c; 283 do à 9c; 130 grosses boîtes de blanc à 8½c; 142 petites boîtes de blanc à 8½c; 926 do à 9c; 278 petites boîtes de coloré à 3½c; 1100 do à 9c; 101 boîtes double de coloré à 8½c; 385 do à 9c; 26 boîtes double de blanc à 9c.

MARCHÉS D'ONTARIO

Bro kville, 2 septembre—Les offres ont été de 1179 boîtes de fromage blanc et de 2295 de coloré; 9½c offert sans résultat seulement quelques lots ont été vendus à 9½c.

Kingston, 2 septembre—Il a été offert 1800 boîtes. Les ventes n'ont été que de 53 boîtes à 9½c.

Barrie, 2 septembre—Il a été offert 2103 boîtes de coloré de la dernière qui zaine d'août. Le tout vendu à l'exception de 200 boîtes au prix de 9½ à 9½c.

South Finch, 3 septembre—Il a été of-

J. A. VAILLANCOURT

MARCHAND DE PROVISIONS ET

Commissionnaire en Beurre et Fromage

Achète aux plus haut prix du marché, et vend à commission tous les produits de la ferme. Attention spéciale donnée aux consignations de Beurre et Fromage.

Avances libérales sur consignations.

Fournitures générales pour beurreries et fromageries, Tinettes en belle épinette blanche 30, 50, 70 lbs. Spécialité de tinettes pour beurreries. Boîtes carrées paraffinées de 56 lbs. pour l'expédition du beurre. Bois de boîtes à fromage.

Les Meilleurs Sels Higgins, Ashton et Windsor, pour beurreries.

SOLLICITE LA CONSIGNATION DE
TOUTES SORTES DE PRODUITS-AGRICOLES.

333 et 335, rue des Commissaires, Montréal.

fert 1660 boîtes dont 1500 de blanc et le reste de coloré; 9½ offert pour les deux sortes, seulement que deux lots de vendus à ce prix.

Shelburne, 3 septembre—Il a été offert par 9 fabriques 1170 boîtes; 9½ offert. Aucune vente.

Iroquois, 4 septembre—Il a été offert 900 boîtes de coloré et 250 de blanc. Les ventes ont été de 600 boîtes à 9½.

London, 4 septembre—Il a été offert par 25 fabriques 5,055 boîtes d'août. Les ventes ont été de 365 boîtes à 9½, 185 à 9¾; 670 à 9 7/16c.

Belleville, 7 septembre—Il a été offert par 19 fabriques 1700 boîtes de blanc. Les ventes ont été de 580 boîtes à 9½.

Ingersoll, 7 septembre—Les offres ont été de 2,645 boîtes de coloré et 310 de blanc; 9½ offert pour le coloré et 9¾ pour le blanc sans résultat.

Campbellford, 7 septembre—Il a été offert 1,225 boîtes de blanc. Les ventes ont été de 505 boîtes à 9¾.

Madoc, 7 septembre—Il a été offert 1,055 boîtes. Les ventes ont été de 525 boîtes à 9¾ et le reste à 9 1/16c.

Woodstock, 8 sept. — Les offres ont été de 2185 boîtes de coloré et 3390 de blanc. Les ventes ont été de 150 à 9¾; 345 do à 9½ et 325 do à 9 1/16c.

Picton, 8 sept. — Il a été offert par 13 fabriques 1000 bts de coloré. Les ventes ont été de 210 bts à 9¾.

Napanee, 8 sept. — Il a été offert 135 bts de blanc et 500 de coloré. Les ventes ont été de 150 bts de colorés à 9¾.

Tweed, 8 sept. — Il a été offert 760 bts de fromage blanc. Les ventes ont été de 110 bts à 9¾.

Peterboro, 8 sept. — Il a été offert 4000 bts de la dernière quinzaine d'août et

250 bts de sept. tout coloré. Les ventes ont été de 600 à 9¾; 1650 à 9¾; 1400 do au prix de 9 9/16c à 9 11/16c; 200 do à 9¾.

MARCHÉ DE QUÉBEC

Cowansville 4 septembre—Il a été offert par 49 fabriques 4014 boîtes de fromage. Les ventes ont été de 642 boîtes à 9¾ et 129 boîtes à 9 5/16c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

La situation reste à peu près la même que la semaine dernière; s'il y a un changement c'est en faveur du marché qui semble s'affermir. On vend de 9½ à 9¾. les meilleures qualités de la province de Québec; malheureusement le marché public n'avance pas, le prix du câble public est toujours à 45 s; tant qu'il restera à ce point il n'y a guère de grand changement à espérer ici.

Lundi dernier, sur le quai le fromage s'est vendu de 9½ à 9¾.

Les exportations de la semaine dernière ont été de 81,114 boîtes; contre 39,598 la semaine correspondants de 1898.

Depuis le 1er Mai les exportations totales vont être de 1,213,145 boîtes contre 970,352 l'an dernier, pendant la même période.

BEURRE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Co., nous écrivent de Liverpool le 27 août:

"Les prix continuent à avancer et les beurres de choix du Canada et des Etats-Unis se vendent au fur et à mesure de leur arrivée. La demande pour les sortes inférieures est encore à prix bas.

" Nous cotons :

Ladles des Etats-Unis, bons.... 45 à 50s
Imitation, crémeries, tin. frais 60 à 63s
Irlande, fabriques..... 86 à 90s
" crémeries, boîtes..... 108 à 112s
Etats-Unis, crémeries, choix,
en boîtes..... 86 à 90s
Canada, crémeries, choix, en
boîtes..... 90 à 94s
Danemark, crémeries, barils.... 108 à 112s
Importations du Canada et des Etats-Unis : 8,305 paquets

MARCHÉS AMÉRICAINS

Canton 4 septembre — Les ventes ont été de 150 tinettes de beurre à 19c.

Utica 6 septembre—Les ventes ont été de 75 paquets de crémérie à 18½; 30 boîtes à 19½.

Little Falls, 6 septembre—Les ventes ont été de 20 paquets au prix de 16 à 18c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Le marché est plutôt plus faible; il est moins facile d'obtenir 19½ que la semaine dernière. Les acheteurs se plaignent de ne pouvoir obtenir un beurre de tout premier choix; aussi offrent-ils plutôt 19c que le prix ci-dessus.

Il s'est exporté la semaine dernière 28,947 paquets contre 7,902 la semaine correspondante de 1896 et depuis le 1er mai les exportation totales ont été de 114,921 paquets contre 74,186 l'an dernier pendant la même période.

ŒUFS.

On nous écrit de Liverpool, le 27 août: les prix sont plus fermes, mais la demande n'est guère plus qu'active. On cote les œufs frais d'Irlande de 6s à 7s 8d; ceux du continent de 5s à 6s 3d et les œufs du Canada de 6s 3d à 7s.

B. HOUDE & CIE

Les plus grands **Manufacturiers de Tabacs** Coupés et en Poudre du Canada.

Les noms de nos Célèbres Tabacs sont.....

HUDSON, (à fumer et à chiquer). MORNING DEW,
(Virginia Flake Cut). GOLDEN LEAF, (Virginia Cut Plug.)

Nos Tabacs en Poudre sont.....

Rose No 1, Rose Extra, Rose & Fève, Naturel No. 2.

ECHANTILLONS ET LISTE DE PRIX ENVOYÉS SUR DEMANDE

BUREAUX :

ENTREPOT et MANUFACTURE :

No 350 rue Saint-Jean **QUEBEC** 189 à 197 rue Richelieu

A. A. AYER & Co.

Agents dans les principales villes du Canada, Etats-Unis et Angleterre.

Bureau : 576, rue St-Paul, Montreal.



Exportateurs de

BEURRE..et..FROMAGE

B. DE POSTE 2321.

ALEX. W. GRANT

TELEPHONE 1263.

Exportateur de Fromages et Marchand à Commission

Nous payons le plus haut prix du marché pour le meilleur Beurre et Fromage. Nous garantissons de donner entière satisfaction sur toutes consignations. Seul agent pour la célèbre présure "Eureka" et le sel de beurrerie de Worcester.

33, 35 et 37 RUE WILLIAM, MONTREAL.
2 à 6 HARRISON STREET, NEW YORK.

HODGSON BROTHERS EXPORTATEURS ET MARCHANDS A COMMISSION DE Fromage et Beurre

TELEPHONE 366.

65, 67, 69, RUE WILLIAM, MONTREAL.

B. DE POSTE 537.

Nous sommes en communication directe avec tous les principaux négociants d'Angleterre et nous pouvons toujours obtenir les plus hauts prix sur consignations. Nous avons aussi constamment en mains un fort approvisionnement de fournitures pour beurres et fromages au plus bas prix, aussi matériel pour boîtes, etc. Attention spéciale donnée aux consignations de Beurre et Fromage. Avances libérales sur consignations. Entrepôt froid de première classe à prix réduits. Prix spéciaux sur demande.



SUCCURSALES EN CANADA: LONDON, ONT. NAPANEE, BELLEVILLE, BROCKVILLE, ST-HYACINTHE, QUEBEC

Les œufs de choix mirés valent à Montréal de 12½ à 13c; les ordinaires No 1 valent 1c de moins et les Nos 2 sont cotés de 9½ à 10c la doz.

LÉGUMES

Nous cotons: Tomates, 20 à 25c la boîte; aubergines, \$1 la doz; concombres, \$1 le quart; pommes de terre, \$1 \$1.25 le quart de 3 minots; céleri, de 20 à 25c la doz; salade, 20c la doz; choux, de 15 à 25c la doz. et de \$1.25 à \$1.50 le cent; choux-fleur, de \$1 à \$1.25 la doz.

FRUITS VERTS

Le prix des bananes s'est relevé, on vend le régime de 70c à \$1.10.

Les pommes nouvelles se cotent de \$1.25 à \$2.25 le baril.

Nous cotons: raisin bleu, 2½c la livre; poires de Californie, de \$1.25 à \$1.50 la boîte; poire du pays, \$2.00 à \$2.50 le quart et 35c le panier; pêches, 40 à 50c le panier et \$1 à \$1.10 la boîte; prunes d'Ontario, 35 à 45c le panier; bluets, de \$1.15 à \$1.25 la grosse boîte; melons, \$3 la manne.

FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson & Co., nous écrivent de Boston le 2 septembre:

"Les arrivages de la semaine dernière ont été de 221 chars de foin et 19 de paille pour le marché local, contre 123 chars de foin et 30 de paille, la semaine correspondante de l'an dernier.

Les recettes de foin augmentent, presque toutes sont en foin nouveau; le foin paraît arriver frais et adroit, mais il y a une forte proportion de foin mélangé de trèfle et de No 2; ces qualités sont difficiles à vendre et les prix sont donc bas. Nous ne pouvons pas encourager les expéditions de foin autres que le No 1 ou de choix si ce n'est

plus tard, car nous, nous n'avons pas la demande habituelle à cette saison de l'année pour le foin à bas prix.

La cause en est dans la forte récolte de la Nouvelle-Angleterre. Le foin de choix et le No 1 sont en très bonnes demande et le marché du disponible est plus haut que le marché à livrer.

Nos cotes d'aujourd'hui sont pour le foin nouveau. La belle paille de seigle se vendrait à plus haut prix que celui que nous cotons. La demande est tranquille pour la paille de seigle mêlée et la paille d'avoine.

"Nous cotons:

	Grosses balles.	Petites balles.
Foin, choix	\$15.00 à \$.....	\$14.50 à \$.....
— No 1	14.00 à	13.50 à 14.00
— 2	11.50 à 12.00	11.50 à 12.00
— 3	10.00 à 11.00	10.00 à 11.00
— mel de trèfle	10.00 à 11.00	10.00 à 11.00
Paille de seigle, long.	10.00 à 11.00	
— de seigle mêlée	8.00 à 8.50	8.00 à 8.50
— d'avoine	6.50 à 7.00	6.50 à 7.00

Nous ne changeons pas nos prix encore cette semaine; la tendance est plutôt à la baisse; ce qui tient encore le marché, c'est la demande des navires en partance avec les animaux; dès que cette source d'écoulement de nos foin sera tarie, on peut s'attendre à voir un marché très lourd maintenant qu'il n'est plus possible d'avoir un écoulement vers les Etats-Unis.

Les foin de l'ouest s'offrent à prix faciles sur notre place.

"Nous cotons au détail:

Foin pressé No 1, la tonne.....	12 00 à 13 00
do do No 2 do	10 50 à 11 00
Paille d'avoine do	4 50 à 5 00

Moulée extra la tonne.....	18 00 à 20 00
Grain blanc do	00 00 à 17 00
do No 2, do	00 00 à 16 60
Son (Manitoba) do	13 50 à 14 00
do au char (Ontario).....	00 00 à 13 00
Blé d'inde jaune moulu.....	00 00 à 18 00

Et au char:

Foin pressé No 1.....	11 00 à 12 00
do do No 2.....	9 50 à 10 00
Paille d'avoine.....	0 00 à 4 00

UN PEU DE TOUT

La Banque des Marchands d'Halifax vient d'acquiescer un lot de terrain à Rossland, Colombie Anglaise, sur lequel elle va construire un édifice pour lui servir de succursale.

Le gouvernement Canadien a, dit-on, l'intention d'entrer de nouveau en négociations avec celui des Etats-Unis dans le but d'établir un traité de réciprocité entre les deux pays. En sortira-t-il quelque chose de pratique nous l'espérons sans trop y croire, car le tarif Dingley a été hostilement calculé contre le Canada.

On sait que presque toutes les plantes pourraient fournir industriellement une quantité plus ou moins grande de sucre, grâce à la transformation de la cellulose de leurs tissus: aussi ne faut-il point s'étonner si l'on parle maintenant de fabriquer du sucre de bois. Pour cela on prend de la cellulose traitée au bisulfite comme pour faire de la pâte à papier, puis on chauffe une heure et demie sous pression avec une certaine quantité d'acide sulfurique.

Il paraît même qu'avec de la sciure de sapin on obtient du sucre au bout d'un quart d'heure de chauffage.



Le Corset Modèle P. & A.

Donne la beauté au buste et procure le confort— Fait en pur Acier et en Coutil Français— Est léger— Il plait énormément— Prix \$1.00, valant le double— Fabrication supérieure et unique— Se vend bien et avec profit. Demandez nos échantillons.

Montreal Corset Mfg. Co., Farnham, R. Q.

Bureau 3051, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

VITRINES

LE MEILLEUR ENDROIT DE TOUT LE DOMINION POUR ACHETER A BON MARCHÉ. ... ECRIVEZ POUR CIRCULAIRES ET LISTE DE PRIX.

Canada Cabinet Co.

639, RUE LAGAUCHETIERE

MONTREAL

Ecrivez-nous
quand
vous voulez du

SEL.

VERRET, STEWART & Co.
MONTREAL
QUEBEC

**RAISINS DE VALENCE
NOUVELLE RECOLTE**

ECRIVEZ POUR NOS PRIX.

POUR LIVRAISON AU 1er D'OCTOBRE

N. QUINTAL & FILS, EPICIERS EN GROS, 274 RUE ST-PAUL, MONTREAL

NOTES SPECIALES

La maison Laporte Martin & Cie. vient de recevoir un nouvel envoi de Raisins Valences "Fine off Stalk" nouvelle récolte.

M. Hiram Johnson, marchand de fourrures en gros, no. 494 rue St-Paul, invite messieurs les marchands de campagne à venir visiter son immense stock de fourrures de toutes sortes. Il offre en ce moment un lot considérable de capots en chat sauvage à des prix excessivement bon marché.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de la "Canada Cabinet Co." manufacturers de vitrines de toutes sortes. Leur manufacture située au No 639 rue Lagauchetière est une des plus considérables du pays et nos lecteurs qui auraient besoin de vitrines feront bien de s'adresser à cette compagnie.

Le thé Japon marque "Princesse Louise," est en grande faveur, si l'on en juge par la quantité considérable que la maison Laporte Martin & Cie vient de recevoir.

On annonce de Londres, la mort à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, de M. Georges Palmer, le fameux fabricant de biscuits. M. Georges Palmer laisse un fils, sir G. W. Palmer, membre de la Chambre des Communes.

La ville de Reading, qui doit à M. Palmer de nombreuses libéralités artistiques et philanthropiques, entre autres un parc, une galerie d'art, etc. lui a élevé, en 1891, une statue par souscription publique.

A. M. M. les marchands de la campagne: Nous offrons en vente à des prix très avantageux, les marchandises suivantes:

Raisins de Valence, Californie, Malaga, Sultanine etc., aussi amandes de Taragone et noix filberts de Sicile [avelines]

Nos prix pour nos autres marchandises toujours donnés avec plaisir
Vos dévoués serveurs
N. QUINTAL & FILS
Epicier en gros
274 Rue St. Paul

Notre assortiment de thé est maintenant au complet, et nous pouvons satisfaire les plus exigeant, tant par le prix que par la qualité; c'est ce que nous écrit la maison Laporte Martin & Cie

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 2191e livraison (28 Août 1897). — Monnaie de singe, par Mme P. de Nantenil. — Engastrimythes et ventriloques, par St. J. de l'Escap. — Lettres du régiment, par Louis d'Or. — Missionnaires et anthropophages. — L'écuyer de la reine, par Arthur Dourliac. — Excursions de vacances, par Louis Rouss-lel. — Abonnements: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Hachette & Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du No 35 (28 Août 1897). — 10 Ecosse, par Marie-Anne de Bovet. — 20 A travers le monde: La Yarentaise et le Petit-Saint-Bernard, par M. J. Corcelle. — 30 Dans le monde du travail: Le chemin de fer franco-abyssin. — 40 Excursions: A travers le Cantal: De Murat à Salers. — 50 Civilisations et religions: La Corée, ses relations commerciales avec le Japon. — 60 Livres et Cartes. — 70 Conseils aux voyageurs: La navigation côtière, par M. Le capitaine L. Muller. — Abonnements: Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette & Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

A l'embouchure de la rivière Observation (Anticosti), les rives mesurent bien de deux à trois cents pieds de hauteur; ces rives sont panachées d'arbres dont la taille se développe et grandit à mesure que l'on pénètre dans l'intérieur, attendu qu'ils y sont moins exposés aux vents et à l'influence de la mer. C'est à cause de la petite taille des arbres du côté du fleuve, que certaines gens ont répandu le bruit que la végétation forestière de l'île est très pauvre. Les principales essences forestières d'Anticosti sont; l'épinette blanche, le sapin, le bouleau blanc, le bouleau rouge, le frêne, l'épinette rouge; du côté du Nord, il y a du pin d'assez bonne taille.

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS.

DÉFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
Beauport		
Portier Louis	J. Lacombe	100
Garneau Etienne	J. E. Bédard	1300
Becancour		
Beauchesne Norbert	Dame F. Beauchemin	125
Charlesbourg		
Plamondon Jean et al.	J. L. Cassidy Co	177
Chicoutimi		
Aubin Alf.	J. E. Mailloux	112
Eaton		
Taylor C. W.	J. S. Mitchell & Co	298
Farnham Canton		
Vézina Frs W.	F. Chevalier (dommages)	300
Grande Ligne		
Poissant Laurent	J. Simard	158
Hatley		
Trescott Dame M. L. et al.	P. W. Manley	628
Montréal		
Amyot L. A. et al.	F. X. Guilbault	190
Adler M.	L. Pickleman	622
Allard J.	C. Méloche	424
Allard J.	E. Brisebois	250
Armstrong C. N. et al.	A. F. Riddell esq et al	1e cl
Bourdeau T.	J. H. Lefebvre	125
Bédard P. J.	L. Hochu	100
Bourgeois J. et al.	C. Lacaille	100
Bridgman C. F.	Bank of Montreal	218
Charlebois A.	J. C. Langelier	562
Clarke F.	D. M. McKreman	1e cl
Charlebois A.	J. C. Langelier	119
Corbeil Z.	Dame E. Dagenais	2e cl
Donnelly Dame E.	E. J. Stanton	157
Duncan R.	T. Brophy	1000
Ducharme Dame A. et vir.	O. Hart	150
Dorais M.	L. A. Wilson	236
Daniel E. F. G.	O. Drouin	300
De la Barthe H.	A. F. Anglade	143
Dinel Dame E. et vir.	A. Racicot	500
Dupras Dame A.	G. Bélanger	3e cl
Duchêne A.	A. D. Nelson	100
Dorais M.	H. A. Ekers	143
Dufresne Ojr & Frere.	S. C. Kanady Lumber Co	140
Enard W. et al.	R. J. Stewart	183
Fauteux B. J.	H. Girard	122
Filiatrault J. B.	H. Jasmin	666
Gohier E. et al.	C. H. A. Guimond	103
Gosselin Dame P. P. et al.	C. H. A. Guimond	223
Graham W.	M. Hardigan	190
Gervais F. X.	A. E. Poirier	196
Guerin M.	J. L. Morris	107

A VENDRE

Toutes sortes de formes, ferrées et non ferrées, moulins pour les chaussures, arbres de souche, poulies, hangars et courroies, Presse à copier, pupitre, table, tiroir comptoir et tous les matériaux nécessaires pour un ascenseur, poêle, fournaise, meule, etc., le tout à très bon marché.

S'adresser à

J. C. HEMOND & CIE
1483 RUE NOTRE-DAME.

National Assurance Co. of Ireland.

INCORPORÉE PAR UNE CHARTE ROYALE, ET...
AUTORISÉE PAR ACTE SPÉCIALE DU PARLEMENT.

Bureau Chef au Canada: 1735, RUE NOTRE-DAME
M. C. HINSHAW, Agent Principal, :: MONTREAL

AGENTS SPÉCIAUX,
DÉPARTEMENT FRANÇAIS:

DROLET & ALARIE, No 20, rue St-Jacques.
ISIDORE CREPEAU, No 34, côte St-Lambert.

Gervais H.	Dame L E Heney	399
Grindley R W	S S Colt	375
Harvey W H	M E Davis et al	106
Houghton A J	C C Holland	297
Hayes D E	J B Glenn et al	142
Hayes P J	J Glenn et al	499
Hébert C.	Dame J Paré	2e cl
Héu P.	esqual et al	192
Jackson W E A.	C Berthelet	150
Laplante P.	Dame M Gougeon	3e cl
Léger L.	P Claude	5e cl
Laniol H.	Dame J Lalonde	103
Léveillé G J.	Dame L Parizeau	2e cl
Lewis W F.	J Charron	1636
Lodge H.	Union Bank	703
McDonald J.	A Leclaire	135
Mullaway Dame C.	J Comte	258
Martin A.	C J Speelman et al	100
Martineau D.	E Delorme	4e cl
Mulligan A L.	H Gonce	188
McCowan J.	J Dunn	£38
Martel J P.	T J Courtney	1 0
Madden Dame E.	W Moore et al	1e cl
Martin A.	W E Phillips	100
MacDonald Dame M et vir.	Dame H Jordan et vir	2e cl
McShane J.	Standard Life Ass Co	1e cl
McLeod K et al.	G Earl esquil	112
Mulligan A L.	H G nee	4e cl
Ornstein Dame F H.	T F G Foisy	375
Oppheheiner D.	C D Maze	5000
Ouimet J et al.	E Bélanger	5e cl
Poiras Dame M L.	L P Bedard	100
Pélardeau N.	M Desnoyers	1e cl
Paquette A.	H A Ste Marie	3060
Perrault J.	A W Ogilvie	134
Quinn W D.	Dame M Gauthier	9300
Richelieu & Ontario Nav Co.	Rols on Laun-	dry Co
Rhémaume J.	W W Ogilvie	149
Robert A.	J B O Martin	207
Reeves D C et vir.	A Skelly	5e cl.
Roy J B.	W Weir et al	275
Richelieu & Ontario Nav Co.	Dame E	Wetzlar
Royal Electric Co.	M Beullac	103
Roy J.	C A Gervais	151
Skinner S.	S Gauron	195
State A T.	A D Taylor et al	166
Sparrow J B et al.	C Hardy	518
Sparrow J B et al.	C H Vet	2e cl
Shute T D.	Dame C Mitcheon	144
Tarte Hon J I et al.	Montreal Street Ry	113
Tidman Dame A et vir.	D Crawford	100
Thompson Dame R J et vir.	Commissaires d'Ecole: St Jean Baptiste	138
Whipp F.	A F Baker	162
Napierreville		
Renadette Jean B.	P Lavoie	100
Québec		
Dion J B M.	A Leclere	300
Darveau Vve E et al.	W Paradis	383
Elliott G N et al.	E nerson Mfg Co	285
Griffin Thos.	O R Brener et al	126
Pageau P.	G Alford	175
Paul Jos et al.	A E Vallerand	249
St Jean		
Boucher Chs.	H Black	135
Brousseau Wilfrid.	W C Finley et al	213
Black John.	Delle Albertine Laberge	2000
D'Orsennens Comte G d'Odet.	H Bireks et al	107

Demers Sophie V	H Moreau	260
Roy Thos	F Roy	100
McGinnis Plenderleath	T Lyons	1154
Ste Jeanne de Neuville		
Bussiére Geo	J J T Fremont	400
Langlois Eliée	J J T Fremont	6 0
St Michel de Napierville		
Bourdeau Alexis C	S Remillard	172
Weedon		
Coté Aug	B A Land Co	407
Harpin Jos fils	B A Land Co	588
Cour Supérieure.		
JUGEMENTS RENDUS		
DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
Clifton		
Bouchard N et al	J B Gendreau	106
Montréal		
Balta Felix	S C Bahn et al	433
Beatty David	Dame M Cooper et al	123
Durocher Alexis	F Lambert	176
Joly Dame Celina	T Ligget	274
Trois-Rivières		
Cadorette Dame Aug	E D. Boisclair	125
Clermont Onz.	A Laprise	225
Cour de Circuit		
JUGEMENTS RENDUS		
DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
Dudswell		
Côté François	Massey Harris Co	29
Farnham E.		
Burt Aylmer	W G Purrington	16
Longue Pointe		
St Louis Ernest	A David es qual	32
Montréal		
Boisneau Maurice	L Mas on	67
Britton A F	A L Braudt	30
Charbonneau Albert	G W Riéhot	60
Dimond Michel	Dame A Crown et vir	52
Fogan P.	J Dufort et al	26
Hopkins Edward C	J Chevalier jr	32
Jacques Alph et al	E Choquet et al	74
Lecassier Adèle	F X Bilodeau et al	40
Lapierro Harris	Montreal Optical Co	25
Mazuret L.	L Villeneuve	47
Mulcahy Wm	L A Fortier et al	42
McCarthy John	L Chaput, fils et al	72
Parent N arcisse sr	Dame A Beaupré et vir	35
Roehon P J	J Robert	35
Rasihill Ths.	A Nordheimer et al	29
Racette Jos jr	J Lamoureux	49
Sansregret Henri	J C Emard	32
Sauriol J H	Nap Beaulieu	37
St Louis		
Brunet Henri	L Villeneuve et al	45
Bélanger Ernest	J C Lacoste	27
Trois-Rivières		
Parent Hilaire	Dame H Lazarus	14

Renseignements Commerciaux

PROVINCE DE QUEBEC

CESSATIONS DE COMMERCE

Broughton Station—McGee C., hôtel, parti pour Lac Mégantic.
 Montréal—Pallascio Petrus, tailleur.
 Queen's Hotel, Wm Hanson se retire.

CESSIONS

Beauport—Parent Jules, mag gnl.
 Mille Vaches—Tremblay & Larouche, moulin à scie.

Montréal—Howard (The) Thomas E. Co; articles en cuivre etc.

Costigan W. T. & Co, thés à commis-Faulkner N. & Cie, merceries, ass. 9 sept.

Huot Jules, nouv.
 Slater Asbestos, Mfg Co.

Desjardins Antoine, chapeaux et fourrures, ass. 16 sept.

Petit Joseph, hôtel.
 Québec—Plamondon J. V. & Cie, mfrs de chaussures.

Roberval—Duchêne Alfred, mag. gnl.

CONCORDATS

Montréal—Costigan John & Co, bois et charbon.

CURATEURS

Montréal—Kent & Turcotte & C. Val-lée et Frère, nouv.

DÉCÈS

Lachine—Léger Michel, hôtel.
 L'Epiphanie—Lynch Wm., sr., mfr. de chaise.

Montréal—Mitchell Robert, (The) Co. (Ltd.), fonderie; Robert Mitchell, Dussaut Onésime, boucher.

Québec—Dynes Joseph, nouv, etc.

Renfrew G. R. & Co, chapeaux et fourrures on gros; G. R. Renfrew.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS.

Montréal—Charron R. & Cie, restaurant.

Jeannotte Frères, bouchers.

Charpentier A. & Cie, constructeurs.

Métivier & Beaupré, constructeurs.

St Antoine de Tilly—Bergeron & Fréchet, fabricants de fromage.

St Louis du Mile End—Filion & Gibeau, bouchers.

GRANDE EXPOSITION CANADIENNE

DE LA

Vallée du Saint-Laurent
 TROIS-RIVIERES

Du 2 au 11 Septembre 1897.

OUVERTE AU MONDE ENTIER

AGRICOLE ET INDUSTRIELLE

\$10,000.00 EN PRIX

Grandes Courses au Trot et au Galop
 les 6, 7, 8, 9 et 10 Sept.

\$1,500.00 EN BOURSES

Amusements variés et choisis chaque apres midi et soir; Ascension de ballon avec parachute tous les jours; Trapeze, Fil de Fer, Danseurs, Acrobates; Terrain illuminé à la lumière électrique; Grand stand pour les courses pouvant contenir 5,000 personnes; Exhibits complets de la ferme expérimentale d'Ottawa

Prix réduits sur les chemins de fer et bateaux.
 Pour listes de prix et autres renseignements, adresser à

P. E. PANNETON, JOS. A. FRIGON,
 Président. Sec. Trés.

JOS. CONTANT Pharmacien et Chimiste

GROS ET DETAIL
 No 1475 rue Notre-Dame, MONTREAL
 COIN DE LA RUE BONSECOURS

Tel. Bell 100



G. G. GAUCHER

FARINES PROVISIONS, PRODUITS DE LA FERME
 SEUL AGENT EN CANADA DE LA
 POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE
 pour les Chevaux et bêtes à cornes.

Tonique, Stomachique, Dépurative et Vermifuge.
 61 & 93 RUE DES COMMISSAIRES
 ET 22 PLACE JACQUES-CARTIER
 Montreal

FUMIVORE JUBILÉ.

On lit dans le dernier numéro du "Plumbers Trade Journal" de New York, une des plus importantes revues industrielles du continent:

"LE FUMIVORE JUBILÉ est le seul appareil qui détruit complètement toute fumée et tout gaz quelconque, et le seul qui ÉCONOMISE CONSIDÉRABLEMENT le charbon.

"LE FUMIVORE JUBILÉ donne entière satisfaction à tous les points de vue, fonctionnant parfaitement sans discontinuité."

Pour toutes informations s'adresser à

M. WILBROD PAGNUELO,

PROCEUREUR DE L'INVENTEUR,

58, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

EN DIFFICULTÉS

Lacolle—Girard H., nouv. ass 8 sept.
Montréal—Nadon R., chaussures offre
25c dans la piastre.

Muir H. & Co, lainages en gros.
Québec—Bresse G. & Co, chaussures
en gros.

St Henri de Montréal—Beauchamp &
Deslauriers mfrs de portes et châssis.
St Hyacinthe—Moisan Alpoonse nouv.
offre 10c dans la piastre.

FONDS A VENDRE

Cascade Point — Lalonde Alphonse,
hôtel, 10 sept.

Montréal — Clermont J. O., épïc., 8
sept.

Lefebvre Michel & Cie, mfrs de vi-
naigre, les immeubles le 15 sept.

O'Shaughnessy James, épïc., encan 10
sept.

Vallée O. & Frère, nouv., encan 14
sept.

FONDS VENDUS

Drummondville — Barnabé W., tail-
leur.

Lao Mégantic—Curley A. G. & Co.,
hôtel, à C. McGee.

Montréal—Lefebvre Michel & Cie.,
mfrs. de vinaigre, à 21½c dans la plas-
tre.

Mathieu N., quincaillerie.
Montpetit T., épïc., à 52½c dans la
piastre.

Charron J. B. & L., bois et charbon, à
J. B. Charron.

Gravel & Boulard, quincaillerie.
Lachapelle Elzéar, barbier, à Paul
Dandurand.

Laramée & Massicotte, nouv., à 65½c
dans la piastre.

INCENDIES

St Jean—Arpin Edouard articles de
fantaisie, ass.

Chagnon Melle E., modes ass.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Ayers Flats—Clough Bros, mag. gén.;
Aaron G. Clough et Léon L. Clough.

Beebe Plain—Miller & House, pépi-
niéristes; Sophie E. Muir Vve de Elisha
G. Miller et George H. House.

Montréal—Hébert Laurent, quincai-
lerie.

Percival George & Co, vins et liqueurs
à com.; George Percival.

Chalou & Cie, épïc.; Jacques Chalou
et Alexina Chalou.

Cooper M. A., eaux gazeuses; Mary
Ann Buchanan, épouse de Arthur A.
Cooper.

Eagle Brand Mfg Co, mfrs de suspen-
soirs.

Morison Malcolm, agent de manufac-
ture; Eleanor Ann Tompson épouse de
Malcolm Morison et John Hugh Peattie.

American Silver Plate Co.
Bastien & Frère, agents généraux, L.
Phil. Bastien et B. Albert Bastien.

Forsyth Wm, agent de manufacture a
admis Claude Thomas.

Guimond & Sarrasin, quincaillerie.
Lebeuf & Turgeon, merceries.

Martel Rosaire, épïc.
Phoenix Photo-Engrav. Bureau Edw.
Geo. O'Connor.

Sterling Publishing Co; Edw. George
O'Connor.

Forsyth & Thomas, marchands à com-
mission; Wm. H. Forsyth et A. Claude
Thomas.

Gravelle L & Cie, bijoutiers.
Magnon Bro., quincaillerie.

Selser S. & Co, fourrures.
Québec—Vallée Mde & Cie, modes;
Elizabeth McEvoy et Pauline Vallée.

LE KLONDYKE

— AU —

No 1483 NOTRE-DAME

MONTREAL

Où vous pouvez trouvez le plus bel
assortiment de chaussures faits dans
les plus beaux et derniers styles,
nos échantillons sont maintenant au
complet et nous avons l'assurance
que si vous placez une commande
avec nous, vous deviendrez un de
nos clients, si vous ne l'êtes pas
déjà, car nos chaussures se recom-
mandent par elles-mêmes à toutes
les classes d'acheteurs par le prix
et la qualité.

Envoyez une commande d'essai,
ou écrivez-nous et nous enverrons
notre commis vous montrez nos
échantillons.

Tel. BEL, 855,

Tel. des MARCHANDS. 483.

J. C. HEMOND & Co

No 1483 RUE NOTRE-DAME

HIRAM JOHNSON

IMPORTATEUR & EXPORTATEUR

FABRICANT EN GROS DE TOUTES SORTES DE

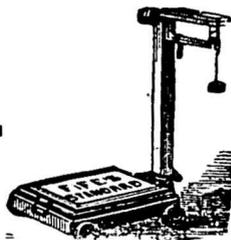
FOURRURES



pour Hommes, Dames et En-
fants. Capots, Colletteries,
Manteaux, Robes... Et fait
aussi une spécialité de l'ex-
portation des Peaux. Le plus
haut prix du marché vous
sera payé pour toutes sortes
de Pelleteries crues.
N. B. — Le plus haut prix
payé pour cire en pain et
racine de Ginseng.

494 Rue St-Paul, Montréal.

Balances

De 1re Classe et de
Qualité Irréprochable

POUR FOIN.....
A PLATEFORME ET POUR COMPTOIRS
Balances nouveau modèle pour beurre et fromage, etc.

JAMES FYFE, --- Manufacturier
COIN ST-PAUL ET ST-PIERRE, MONTREAL

HONEY SUCKLE
Old Holland
GIN

DELICIEUSE
BOISSON
HYGIENIQUE

BOYD WILSON & CO
MONTREAL
REPRESENTANTS POUR LE
CANADA

St-Henri de Montréal—Major A. D., restaurant.
St-François de Beauce—Gilbert (The) Beauce Gold Mining Co.
St-Louis du Mile-End—Bertrand & Angrignon, bouchers; Chs F. Bertrand et Hector Angrignon.
Westmount—Eddy John & Sons, fleuristes; John Joseph Eddy et Herbert James Eddy.

PROVINCE D'ONTARIO

CESSATIONS DE COMMERCE

Belleville—Martin Carrie, papeterie etc; J. W. London succède.
Walmsley E. & Co, épice en gros; Galbraith, Walmsley & Co succèdent.
Brantford—Johnston John hôtel; Robert Ryan succède.
Gananoque—Outerhout L. A., tailleur; Mde Violet Outerhout succède.
Ingersoll—Schofield L., forgeron.
Kingston—Reed W. B., hôtel a laissé l'endroit.
Marmora—Keyfeltz & Lavigne, mag. gén.; M. Keyfeltz succède.
Simcoe—Wallace D. B., libraires; W. B. Tomlinson succède.
Toronto—Smith W. L., pharmacien, parti pour London.
Greene R. H. & Co, chaussures en gros; Greene & Wade succèdent.

CESSIONS

Cobden—Douglass W. J. bijoutier.
Niagara Falls—Behrens W. H.
Ottawa—Graham Elizabeth, modes, ass. 7 sept.
Rogers & Hubbell, courtiers, etc.
Rogers Samuel & Son, pompes funèbres.
South Casselman et Riceville—Hurtubise E. N. & Cie, mag. gén.
South River—McAdam Samuel, mfrs. de bardeaux, ass. 8 sept.
Stratford—Patterson Martha, modes, ass. 7 sept.
Toronto—Morley Jane, mfr. de briques, ass. 3 sept.
Gibbons W. T., épice, ass. 9 sept.

DÉCÈS

Brantford—Stapleton John, chaussures.
Hamilton—Loosley & Loosley, tailleurs; E. E. Loosley.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

London—Shannon Carson & Co, photographes; W. O. Carson continue.
Rat Portage—Paton & Young, hardes; R. H. Young continue.

EN DIFFICULTÉS

Admaston—Mayhew & Farquharson, mag. gén.
Belleville—Harry J. F., merceries, offre 45c dans la piastre.
Galt—Taylor Geo., tailleur, ass. 10 sept.
Hamilton—Hood Thomas, hôtel, ass. 10 sept.
Little Current—Potts, Elizabeth H., mag. gén., ass. 6 sept.
Orleans—Major Joseph, mag. gén., offre 45c dans la piastre.
Sarnia—Sethington W. E. & Co, nouv., ass. 6 sept.
Toronto—Paynter, Amelia, modes, etc ass. 3 sept.
Casson John E., épice.
Colman Hamilton (The) Co [Ltd], ciment, etc.
Greene R. H. & Co, chaussures en gros, ass. 9 sept.

EN LIQUIDATION

Stratford—Patterson Martha, modes.

FONDS À VENDRE

Caledon East—Dumond Albert, boulanger et fruits.
Creemore—Matchett A., hôtel et bijoutier; l'hôtel seulement.
Hamilton—Wilson R. G., chaussures, 8 sept.
Kingston—Oberndorffer S., hôtel et mfr de cigares; l'hôtel seulement.
Mildmay—Herringer Catharine, épice, etc.
Port Perry—Newton Henrietta, imprimeur.

FONDS VENDUS

East Toronto—Cobley George épice.
London—Smith R. J., hôtel; à Frk McLean.
Orono—Tucker M. M., meunier; à A. W. Carveth.
Ottawa—Graham, Elizabeth, modes.
Revenshoe—Deverell C. M., mag. gnl.
Redney—Sparkman George, instruments agricoles; à D. Campbell.
Staffa—Cameron A., forgeron; à Richard Webb.
Toronto—Rennie George, farine et grains.
Dixon Sarah M. E., photographe; à J. J. Mulliken.
Woodstock—McLean F., hôtel; à Peter Mitchell.

INCENDIES

Amigari—Smedley Thos, bois de sciage et moulin à planer.
Colpoy's Bay—Davidson & Davidson, moulin à scie.
Duart—Tait Bros, tonneliers.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Kingston—McMahon Andrew W., chaussures.
Ottawa—Knox Bros plombiers.
Sims Henry J., chapeaux et fourrures.
Rat Portage—Johnson W. G., ferblantier.

NOUVELLE-ECOSSE

CESSATIONS DE COMMERCE

New Glasgow—Smith David, restaurant.

CESSIONS

Halifax—Wallace Lawrence, hardes.
Morris F. G., épice et boulanger.
Hay River—Beaton Hugh R.
Mahone Bay—Sewicker John.
Southampton—Lenontine W. R., mag. gén.

DÉCÈS

Halifax—Reilly & Son, plombiers; Thos S. Reilly.
Noel—Hines Joseph, forgeron.
Sprinhill—Chapman A. T., boucher.
West Dublin—Currie E. M. & Son, mag gnl; Mde E. M. Currie.

EN DIFFICULTÉS

Halifax—Hessian & Devine, fruits en gros et en détail.
Tolbutt W. H., cigares, etc.

FONDS À VENDRE

Halifax—Richards A. R., chapeaux et fourrures.

INCENDIES

Mooseland—Priest J. & M., moulin à scie

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Pictou—Pringle J. & Son, tailleur; John et George A Pringle.

Pugwash—Allen Silver, mag. gén.
Torbrook—Foster Delacy au nom de son épouse Mary S.
Upper Steviacke—Deyardmond D. A. au nom de son épouse Agnès.

COLOMBIE ANGLAISE

CESSATIONS DE COMMERCE

Sandon—French D. W. & Co, mag. gnl; H. Giegerich, succède.

CESSIONS

Rossland—Gallion C. F., sellier.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Greenwood City—Boandary Milling and Lumber Co.
Kalso—White W. J. & Co, hôtel; Otto & Renter succèdent.

BALDE GARAND, TANCREDE D. TERROUX.
GARAND, TERROUX & CIE.,
 BANQUIERS ET COURTIERS
No. 3, Place D'armes, MONTREAL.

Effets de commerce achetés. Traités émisés sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés aux taux les plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. Affaires transigées par correspondance.

ARTHUR GAGNON.

L. A. CARON.

GAGNON & CARON
 EXPERTS-COMPTABLES.
CURATEURS

Téléphone Bell 815. Boîte B. P. 911.
 BATISSE DES CHARS URBAINS, MONTREAL.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,
No. 15 rue St-Jacques, Montréal
 Spécialité:
Règlement des Affaires de Faillites.
 Téléphone 2003

A VIS DE FAILLITE
 Dans l'affaire de
DENIS WHELAN, Montréal.
 Failli.

Les sous-signés vendront à l'encan public, au No 69 rue St-Jacques, Montréal.

Mardi, le 14 Septembre 1897, à 11 heures a. m.

Les droits que l'insolvable ou le curateur éss-qualité peuvent avoir dans les immeubles suivants, savoir:

1. Un lot de terre contenant à peu près quatre-vingt-seize acres en superficie, connu comme lot numéro cinq 5 au sixième rang du Canton de Wolfe, avec bâtisses dessus construites.
2. Cinq lots de terre connus sous les numéros quatre, cinq, six, sept, huit — 4, 5, 6, 7, 8 — du troisième rang du dit Canton de Wolfe.
3. Deux lots de terre situés près du Lac Cornu et connus comme lots numéros quinze et seize—15 et 16—du troisième rang du dit Canton de Wolfe.
4. Trois lots contenant à peu près deux cent soixante et neuf acres—269 de terre en superficie, designés comme lots numéros cinq, six, sept—5, 6, 7—du septième rang du même Canton.
5. Deux lots de terre contenant à peu près cent acres chacun—100—étant les lots dix-huit et dix-neuf—18 et 19—du septième rang du même Canton.
6. Un lot de terre contenant à peu près cent acres—100 en superficie, connu comme le lot numéro vingt-trois—23—au septième rang du même Canton.
7. Deux lots de terre contenant à peu près cent quatre-vingt-un—181—acres en superficie, connus comme lots numéros trois et quatre—3 et 4—du septième rang du même Canton.
8. Un lot de terre contenant à peu près soixante et trois—63—acres en superficie, connu comme lot numéro neuf du septième rang du même Canton.
9. Quatre lots de terre contenant à peu près trois cents neuf—309—acres en superficie, connus comme lots numéros un, deux, trois, quatre—1, 2, 3, 4 du huitième rang du même Canton.

Pour autres informations s'adresser à
A. LAMARCHE, Curateur
 Bureau de LAMARCHE & BENOÎT,
 No 1709 rue Notre-Dame, Montréal,
MARCOTTE FRERES, Encanteurs,

Chronique de Québec

Mercredi, 8 septembre 1897.

Les brillants étalages des magasins de nouveautés font voir les riches marchandises d'automne et d'hiver. Les assortiments sont partout complets et variés le commerce se fait plus actif.

Nous remarquons que plusieurs patrons ont donné l'exemple de l'obéissance aux règlements municipaux en enlevant les lourdes et disgracieuses enseignes qui projettent sur la rue.

Le fait est que le coup d'œil serait magnifique sur la rue Saint-Joseph, entre autres, si toutes ces obstructions disparaissaient, ce serait un dégagement qui ferait paraître la rue plus large et plus régulière. Il suffirait d'un bon mouvement d'ensemble pour opérer la transformation.

— Nous sommes en faveur de la fête du travail. L'ouvrier, dont le rude labeur exige surtout une dépense continue de force physique, a droit, de la part de l'Etat, à une reconnaissance officielle de ses mérites. Le repos et les réjouissances du premier lundi de septembre ne sont pas de trop pour rendre justice à cette classe de travailleurs, si nombreux, et, en général, si amis de l'ordre dans notre pays. A Québec, les démonstrations n'ont pas été considérables, mais le peuple s'est franchement amusé, la plupart profitant de la superbe température et des facilités de transports pour faire une promenade à la campagne. Toute la journée a été agréablement employée, et il ne paraît pas y avoir eu d'excès nulle part.

Dans les centres manufacturiers à part le chômage de lundi, qui a été général, il y a abondance de travail. Nous avons signalé peu de changements durant les dernières semaines. La semaine qui vient de s'écouler a vu, entre autres choses : la faillite et la fermeture d'une fabrique de chaussures ; la dissolution d'une société existant depuis une couple d'années ; l'ouverture d'une nouvelle fabrique, et enfin, comme triste nouvelle de la dernière heure, on dit qu'une des plus importantes fabriques de chaussures de notre ville est dans des embarras financiers et lorsque nos lecteurs liront cette chronique la cession aura probablement eu lieu.

Les principaux caissiers de banques cependant, continuent à donner des rapports favorables. C'est principalement sur eux que nous nous fions pour renseigner le public, car ils font journellement des transactions avec ces fabricants, et nous avons raison de croire en conséquence, que la saison est bonne.

EPICERIES

Nous avons une bonne semaine d'affaires à enregistrer. Le commerce d'automne commence à battre son plein.

Les cultivateurs viennent plus en nombre et les marchés sont inondés, surtout le samedi, des produits de la ferme. Les prix en général sont encore élevés, mais abordables. On s'attend à une saison d'affaires. Les sirops sont encore bien bas, mais on peut s'attendre à une hausse prochaine, et messieurs les marchands de la campagne dont la provision de sirop n'est pas faite feraient bien de se hâter. Il y a baisse de 50c par caisse sur les allumet-

tes Eddy, Telegraph, Telephone, Tiger et les allumettes Hardy & Dubord, New Dominion et Phoenix.

Sucres : Jaunes, 3½ à 3¾c ; Granulé, 4½ à 4¾c ; Powdered, 6c ; Paris lump, 6c.

Sirops : Barbades purs 25 à 26c ; sirops inférieurs 22c.

Beurre : Frais 11 à 12c ; do Marchand 10c ; Do de Beurrerie 16 à 17c.

Huile de charbon : 13½c le gall.

Conserves en boîtes : saumon, \$1.20 à \$1.50 ; homard, \$2.50 ; tomates 90 à 95 ; pois, 80 à 90c ; blé d'Inde, 75 à 80c.

Allumettes : Prix nouveaux : Telegraph \$3.25 ; Telephone \$3.00 ; Tiger \$2.80 ; New Dominion \$2.50 ; Phoenix \$2.60.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

La semaine a été bonne. C'est la saison d'automne qui commence avec une perspective encourageante.

Les prix de la fleur sans hausse depuis quelques jours sont plus fermes, aujourd'hui, et l'on commence à croire que cette hausse sera de durée.

Farine (en poches) : Fine \$1.50 à \$1.70 ; Superfine, \$1.75 à \$1.90 ; Extra, \$2.10 à \$2.25 ; Patent, \$2.45 à \$2.50 ; S. Roller, \$2.35 à \$2.40 ; Forte à levain, \$2.75 à \$2.85 ; seconde Manitoba, \$2.25 à \$2.40.

Grains : Avoine (par 34 lbs) Ontario, 33 à 34c ; Province 32 à 34c ; Orge 45 à 46c ; son 55 à 60c ; blé d'Inde, 42 à 44c ; pois 65 à 75c ; fèves 95 à \$1.00c.

Lard : Short Cut, \$15.00 à \$15.50 ; saindoux eu seaux, \$1.40 à \$1.50 ; do composé, \$1.25 ; do chaudière, 6½ à 7c.

Huiles : Loup-Marin "Straw," 36 à 37c. do de morue, 28 à 30c.

L'activité du port se maintient et la moyenne d'ouvrage est plus forte que



SODA
QUI
SE VEND

La marque "la main dans la main" de Bicarbonate de Soude se vend bien parce que les acheteurs savent ce que c'est—98 ⁵⁰/₁₀₀ de pur bicarbonate de soude.

Puissant à cause de sa pureté. Fiable, parce qu'il ne varie jamais dans sa qualité—la meilleure.

A. P. TIPPET & CO.,
Agents Généraux
MONTREAL

Marinades Heinz...

La cuisine domestique n'est pas bien bonne—pardon—comparativement. Les BAKED BEANS DE HEINZ vous évitent bien des déboires dans la cuisine.

AUTRES SPÉCIALITÉS POPULAIRES—

Marinades Sucrées.
India Relish.

Chutney aux Tomates.
Ketchup aux Tomates, Etc

EN VENTE PAR—

HUDON, HEBERT & CIE, MONTREAL,
H. P. ECKARDT & CO., TORONTO.

MEDAILLES--

PARIS
CHICAGO
ANVERS
ATLANTA ETC

The GENUINE
always bear this
Keystone trade-mark.



les années dernières.—Si l'on calcule le nombre de gens employés aux travaux de l'Electricité, des démolitions et du port, des constructions et réparations publiques, l'on arrive à constater qu'actuellement il n'y a presque pas d'ouvriers disponibles. Tous ou presque tous trouvent de la besogne; les gages ainsi gagnés représentent des sommes importantes. Avec de l'ordre et de l'économie, il semble que l'ouvrier québécois pourra faire raisonnablement ses provisions d'automne, et les payer comptant.

Il s'est établi, dans un grand nombre de paroisses du district, comme succursales des bureaux de poste, des bureaux de mandats-poste, contrôlés par le gouvernement fédéral. C'est une amélioration qui permet les expéditions d'argent, quel qu'en soit le montant, sans faire encourir de risques à l'expéditeur. Il est aussi, grâce à ce système, devenu facile de faire remise des fractions de dollars sans avoir recours aux timbres-postes. Voilà, croyons-nous, un progrès réel accompli et qui y gagnera encore à être généralisé. C'est infiniment mieux que la lettre recommandée.

La compagnie du pont de Québec a eu son assemblée générale annuelle hier (mardi) pour la réception des rapports et l'élection des directeurs.

Il y a du sang nouveau dans le bureau de direction qui vient d'être élu, et tout porte à croire que la compagnie se trouvera dans les conditions requises pour obtenir l'aide du gouvernement.

Il paraît certain que les travaux de construction commenceront de bonne heure le printemps prochain. Ce qui est une cause réelle de satisfaction,

c'est que la compagnie s'est mise résolument à l'œuvre et que l'assemblée d'hier a été une véritable réunion d'affaires.

L. D.

UN PEU DE TOUT

C'est un fait de grande importance économique et politique, que le développement rapide de l'expansion de l'Ethiopie vers le Sud. L'Ourbi Chebeli et l'Omo, qui marquaient sa limite méridionale extrême il y a trois ou quatre ans (par 7 lat. N.) sont actuellement bien dépassés; si l'Ethiopie ne s'étend pas encore jusqu'au Jouba et au pays de Lough (par 3 48 lat. N.), soit jusqu'à 800 kilom. au sud-est d'Addis Ababa, du moins les incursions des Amharas, c'est-à-dire des Ethiopiens du centre et du sud, se multiplient de ce côté, par lequel Ménélik, à en croire la *Gazette de Cologne*, tenterait d'atteindre la mer, que les possessions italiennes de l'Erythrée et françaises d'Obock ne lui permettent pas de gagner à l'est même de son empire.

Il faut croire que la contemplation du ciel et des constellations, l'étude des mouvements célestes et l'astronomie en général, ont la propriété d'assurer une longue vie, en protégeant sans doute des luttes ardentes de la vie ordinaire. En effet, comme le fait remarquer M. Denning, il y a un grand nombre d'astronomes qui ont vécu jusqu'à un âge extrêmement avancé. Voici par exemple Fontenelle qui vit cent ans; Caroline Herschell, sœur du grand astronome et astronome elle-même, qui ne meurt qu'à 98 ans; J. D. Cassini atteint 97 ans;

sir Edward Sabine, 94; Santini, 91, comme Sharpe. On pourrait citer une série de nonagénaires, Airy, de Humboldt, Long, etc.; puis une foule d'autres qui ont dépassé quatre-vingts ans, tels que Halley, Newton, le grand Herschell, Bernoulli, Kant, Roger Bacon, etc., etc.

Et cependant les astronomes sont forcés d'observer les phénomènes célestes à toute heure du jour et de la nuit, par toute saison, et surtout en hiver, où le ciel est particulièrement serein!

Les piqûres de moustiques, toutes bénignes qu'elles paraissent, causent souvent de véritables souffrances, enflure générale, etc., surtout quand on est dans un pays où ces horribles diptères sont particulièrement abondants. Or, il paraît qu'on peut arriver à être vacciné contre ces piqûres, tout comme contre une maladie ordinaire, et cela par le même procédé c'est-à-dire par une première inoculation du virus. De nombreux observateurs sont venus affirmer la véracité du fait, et dernièrement M. Comstok pouvait se donner comme exemple d'une immunité qui dure depuis bien longtemps. Il y a une vingtaine d'années il passa deux mois sur les bords du lac Supérieur, pays de prédilection des moustiques, et au début de son séjour sa peau ne formait plus qu'une masse presque continue d'indurations consécutives aux piqûres. Mais par la suite il n'eut plus pour ainsi dire à souffrir! non seulement l'insecte le laissait tranquille, mais encore les piqûres n'avaient pas de suite, il ne se produisait ni douleur ni gonflement. Aujourd'hui l'immunité subsiste toujours, quoique affaiblie.

GRAINS DE SEMENCE Blé (rouge et blanc) Manitoba et Ontario; Avoine, Banner Welcome, Merveilleuse Canadienne, etc.; Pois, Orge Sarrasin, etc. Blé d'Inde à silos, Lentilles, Mil canadien et de l'ouest; Trèfle rouge, blanc, alsike, vermont, mammoth; Plâtre à terre; engrais chimiques.

Spécialités de Grains et Graines pour Cercles Agricoles.

J. B. RENAUD & CIE, 126 A 140, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

Sirop Fajardos

Reçu par Etine "Boston Marine" une cargaison de SIROP FAJARDOS de couleur jaune et qualité extra.

NAZAIRE TURCOTTE & Cie, QUEBEC.

Notre Assortiment pour le Printemps est au grand complet...

Spécialités: Valises, Sacs de Voyage, Etc., aux prix de fabrication. Nos balais sont toujours les meilleures valeurs du marché. Nous payons le fret sur des quantités de 5 doz ou plus.

JOB, 75,000 pièces de Tapisserie, depuis 3 cts en montant.

LABRECQUE & MARCOTTE, 13 rue St-Antoine, Quebec.

SUCCESSIONS DE BOISSEAU & MARCOTTE

GEO. TANGUAY

MARCHAND DE

FARINE, GRAIN, LARD POISSON, ETC.

Magasins: 33 et 35, 34 et 36 rue St-André,
Bureau: 48 rue Saint-Paul BASSE-VILLE
Quais: Rues St-André et Dalhousie QUEBEC

LS. DESCHENES

ENCANTEUR DE COMMERCE

Jobber en Chaussures

NO 60 RUE ST-JEAN

QUEBEC

N. B.—Messieurs les marchands de la campagne épargneront de l'argent en venant me faire visite avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en mains toutes sortes de Jobs pour leur commerce

Avez-vous Essayé les Tabacs **Havane, Rouge et Quesnel**

De **JOS. COTÉ?** Ils sont reconnus comme étant les meilleurs.

N. B.—Veuillez S. V. P. remarquer que j'ai le plus grand assortiment de Pipes et Cigares du Dominion. Veuillez remarquer le Nègre à la porte.

JOS. COTE, 179 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC

Marchand en Gros

LEDUC & DAOUST MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS

EN GROS ET A COMMISSION

AVANCES LIBERALES FAITES SUR CONSIGNATIONS.

CORRESPONDANCE SOLICITEE.

Spécialité: Beurre, Fromage, Œufs et Patates.

1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

EMILE JOSEPH, L. L. B.

AVOCAT

Chambre 701 **MONTREAL.**

New York Life Bldg.

NOS PRIX COURANTS

Nos Prix Courants sont revus chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant. Tous les prix sont ceux du marché, en général, et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 9 SEPTEMBRE 1897.

<p>Allumettes.</p> <p>New Dominion..... la caisse.. 2 85 Telegraph..... " " 3 20 Telephone..... " " 3 00 Tiger..... " " 2 85</p> <p><i>Prêt payé à destination, et 20c. en moins par caisse pour 5 caisses et plus assorties ou non.</i></p> <p>Phoenix..... la caisse.. 2 85 Parlor..... " " 1 35 "..... par 5 caisses.. 1 30</p> <p>Articles divers.</p> <p>Bleu Parisien..... lb. 0 11 Bouchons communs..... gr. 0 18 Bougie Paraffine..... lb. 0 09 " London Sperm..... " 0 08 Briques à couteaux..... doz. 0 35 Brûleurs pour lampes No. 1..... doz. 0 00 No. 2..... " 0 00 No. 3..... " 0 00 Cable coton 1/4 pouce..... lb. 0 13 " Manilla..... " 0 12 " Sisal..... " 0 05 " Jute..... " 0 08 Cartes à jouer..... doz. 0 25 Chandelles sulf..... lb. 0 00 Epingles à linge. bte. 5 gr. 0 00</p> <p>3 fils. 4 fils.</p> <p>Ficelles..... 30 pieds.. 0 40 " 40 " " 0 50 " 48 " " 0 60 " 60 " " 0 75 " 72 " " 0 90 " 100 " " 1 25</p> <p>Graine de canari..... lb. 0 03 " paq..... " 0 08 " chanvre..... " 0 03 " rapée..... " 0 08 Lessiv concentré, com..... " 0 30 " pur..... " 0 05 Mèches à lampes No. 1..... 0 16 " No. 2..... 0 13 " No. 3..... 0 12</p>	<p>Bières.</p> <p>Bass Ale. Read Bros. Dog's Head... qts dz. 2 55 " " " " pts " 1 57</p> <p>Guinness' Stout. Read Bros. Dog's Head... qts oz. 2 52 " " " " pts " 1 50</p> <p>Cafés.</p> <p>Cafés rôtis. la livre.</p> <p>Arabian Mocha..... 35 Imperial "..... 31 Jamaïque..... 25 Java Siftings..... 31 Maracabo..... 26 Old Gov..... 34 Old Gov. Java et Mocha..... 34 Pure Mocha..... 32 Rio..... 16 à 19 Standard Java..... 35 " et Mocha..... 35</p> <p>Chocolats et Cacaos.</p> <p>Chocolats Fry.</p> <p>Caracas 1/4 boîte de 6 lb..... la lb. 0 42 Diamond 1/4 et 1/2 boîte de 6 lb..... " 0 24 Gold Medal (sucré) de 6 lb..... " 0 29 Monogram 1/2, 6 div..... " 0 24 Pur non sucré 1/2..... " 0 42 Vanille 1/4..... " 0 42</p> <p>Chocolats Cowan.</p> <p>French Diamond 6 div. 12 lbs. lb. 0 23 Queen's dessert, 1/2 et 1/2..... " 0 40 " 6 div..... " 0 42 Mexican Vanilla, 1/4 et 1/2..... " 0 35 Parisien, marc. à 6c..... " 0 30 Royal Navy, 1/4 et 1/2..... " 0 30 Chocolate Icing paq. 1 lb. dz. 2 25 " 1/2 " " 1 25 Pearl Pink Icing " 1 " " 1 75 White Icing " 1 " " 1 75</p>	<p>Chocolats Félix Potin :</p> <p>Chocolat, qualité No. 1..... lb. 0 27 " No. 3..... " 0 35</p> <p>Cacaos Fry.</p> <p>Concentré 1/4, 1/2, 1 lb. boîte de 1 dz. 2 40 Homéopathique 1/4, bte 14 lbs. lb. 0 33 " 1/2, bte 12 lbs. " 0 33</p> <p>Cacaos Cowan.</p> <p>Hygiénique, en tins de 1/2 lb..... dz. 3 75 " " 1/4 lb..... " 2 25 " " 5 lbs..... lb. 0 55 Essence cacao, non sucré..... dz. 1 40 " sucré, tins 1/4 lb. " 2 25</p> <p>Cacao Felix Potin.</p> <p>Cacao, boîte 1/4 lb..... lb. 0 27</p> <p>Confitures et Gelées.</p> <p>Confitures.</p> <p>Michel Lefebvre et Cie.</p> <p>Canistres de 1 et 2 lbs..... lb. 0 13 " 3, 4 et 5 lbs..... " 0 12 " 6, 7 et 10 lbs..... " 0 11 Seaux de 7 lbs..... " 0 12 " 14 " " " 0 11 " 28 " " " 0 11 Tumblers de 8 onces..... doz. 1 25 " 1 lb..... " 2 25</p> <p>Crosse & Blackwell,</p> <p>Diverses..... dz. 1 90 2 50</p> <p>Gelées.</p> <p>Michel Lefebvre et Cie.</p> <p>Canistres de 1 et 2 lbs..... lb. 0 11 " 3, 4 et 5 lbs..... " 0 10 " 6, 7 et 10 " " 0 09 " 10 " " " 0 10 Seaux de 7 lbs..... " 0 10 " 14 " " " 0 09 " 28 " " " 0 09 Tumblers de 8 onces..... dz. 1 25 " 1 lb..... " 2 25</p>	<p>Lazenby.</p> <p>Tablettes de Gelées 13 var.... pts. 1 20</p> <p>Conserves alimentaires.</p> <p>Légumes.</p> <p>Asperges..... dz. 4 00 4 50 Baked Beans 3 lbs..... " 1 10 1 25 Blé d'Inde..... 2 lbs " 0 60 0 65 Champignons..... bte. 0 14 0 24 Citrouilles 3 lbs..... dz. 0 85 0 90 Haricots verts..... " 0 70 0 80 Olives, Pints..... " 3 75 4 00 " 1/2 Pints..... " 2 00 2 50 Petits pois français..... bte. 0 09 0 11 " fins..... " 0 13 0 14 " extra fins..... " 0 15 0 16 " surins..... " 0 17 0 18 Pois canadiens 2 lbs..... " 0 75 0 90 Tomates..... dz. 0 00 0 85 Truffes..... " 4 80 5 00</p> <p>Fruits.</p> <p>Ananas 2 et 2 1/2 lbs..... dz. 2 10 2 50 Banets 2 " " 0 65 0 70 Fraises 2 " " 1 55 1 65 Framboises 2 " " 1 60 1 75 Pêches 2 " " 1 80 1 90 " 3 " " 2 70 2 95 Poires 2 " " 1 65 2 00 " 3 " " 2 20 3 00 Pommes gal..... 1 60 1 80 " 3 lbs..... " 0 75 0 80 " 2 " " 0 00 0 35 Prunes 2 " " 1 65 1 90</p> <p>Poissons.</p> <p>Anchols..... dz. 3 25 0 00 Anchols à l'huile..... " 3 25 4 50 Clams 1 lb..... " 1 50 2 00 Harengs marinés..... " 1 50 1 60 Harengs aux Tomates..... " 1 40 1 50 Homards, boîte ronde..... " 2 50 2 60 " plate..... " 2 75 2 85</p>
---	---	--	--

CHOCOLAT EN VENTE PARTOUT. CACAO FRY

AGENTS: **D. MASSON & CIE, MONTREAL.**

CHS. LACAILLE & CIE
Epiciers en Gros
 IMPORTATEURS DE
 Mélasses, Sirops, Fruits Sees,
 Thés, Vins, Liqueurs, Sucres,
 Etc., Etc.
 Spécialité de Vins de Messé de Sicile et Tarragone.
 329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier
MONTREAL

FAUCHER & Fils
 Importateurs et Marchands-Ferronniers.
Bois et Garnitures de Voitures
 Fournitures pour Carrossiers et Forge-
 rons, telles que Fer en barres, Acier,
 Charbon de forge, Peintures,
 Vernis, etc.
 Nos. 796 à 802, Rue Craig,
MONTREAL.
 Téléphone 576

Bureaux à Louer
 25 RUE SAINT-GABRIEL
 Trois chambres 1er étage.
Bon Marché
 S'adresser
A. LIONAIS,
 Chambre 401, Bâtisse New-York Life.

NOUS SAVONS que les temps sont durs, que l'argent est rare, les crédits longs, la collection difficile et nous avons marqué nos marchandises en conséquence. Nos échantillons de.....

Chaussures de Printemps sont supérieurs à tous ceux qui les ont précédés et nos Prix plus que raisonnables. Malgré que la majorité se plaint du peu de commerce qu'il y a.....

NOUS IGNORONS ce que c'est que de reculer dans les affaires. Avez-vous besoin de Chaussures, Claques, Vernis, Laquets, en gros? Ecrivez-nous, notre voyageur ira vous voir.

Si d'autres marchands sont trop sévères, nous vous donnerons satisfaction. Il faut vivre et laisser vivre. Si vous venez à Québec, entrez nous voir.

J. H. BEGIN, CHAUSURES EN GROS 121 rue St-Joseph, Québec,

PRIX COURANTS. - MONTREAL, 9 SEPTEMBRE 1897.

Huitres, 1 lb.....dz.	1 30	1 40
" 2 ".....dz.	2 20	2 40
Maquereau.....dz.	1 30	1 40
Sardines 1/2 françaises, bte.	0 08,	0 25
" 1/2 ".....dz.	6 16	0 35
Sardines Royan à la		
Vatel.....dz.	0 00	0 15
Sardines Royan à la		
Bordelaise.....dz.	0 00	0 15
Saumon boîte ronde.....dz.	1 12 1/2	1 45
" " plate.....dz.	1 50	1 75
Smelts (Eperlans).....dz.	0 50	0 00
Thon à la Vatel, jarre.....dz.	0 00	0 27 1/2

Specialites de W. Clark.

Canistres carrés.

Boeuf, can. 1 lb. 24 à la c.....dz.	1 10	
" " 6 " 12 ".....dz.	2 00	
" " 6 " 12 ".....dz.	6 60	
" " 14 " 6 ".....dz.	14 30	
Jambon " 1 " 24 ".....dz.	1 65	
Pieds de cochon, can. 2 lbs. 12		
à la c.....dz.	2 10	

Canistres ronds.

Boeuf bouilli, can. 1 lb. 24 à la c.....dz.	1 10	
" " 2 " 12 ".....dz.	2 00	
" " 6 " 12 ".....dz.	6 00	
Boeuf fumé " 2 " 12 ".....dz.	2 20	
Lang. de boeuf " 1 " 24 ".....dz.	2 40	
Mouton rôti " 2 " 12 ".....dz.	2 20	
Roast Beef " 6 " 12 ".....dz.	6 00	
" " 2 " 12 ".....dz.	2 00	
Sauc. Cambège " 1 " 24 ".....dz.	1 80	
" " 2 " 12 ".....dz.	3 25	

Conserves.

Boeuf pot 1/4 lb. 48 à la c.....dz.	0 65	
Dinde " 48 ".....dz.	0 65	
Hibler " 48 ".....dz.	0 65	
Jambon " 48 ".....dz.	0 65	
Langue " 48 ".....dz.	0 65	
Poule " 48 ".....dz.	0 65	

Pâtés truffes.

Canard sauv. can. 1/2 lb. 48 à la c.....dz.	1 10	
Perdrix " 48 ".....dz.	1 10	
Poule " 48 ".....dz.	1 10	
" et Jambon " 48 ".....dz.	1 10	

Soupes.

Consommé can 1 pte 48 à la c.....dz.	1 10	
Gibelotte " 48 ".....dz.	1 10	
Julienne " 48 ".....dz.	1 10	
Légumes " 48 ".....dz.	1 10	
Mock Turtle " 48 ".....dz.	1 10	
Mulligatawny " 48 ".....dz.	1 10	
Plum Pudding " 1 lb. 24 ".....dz.	2 00	
" " 2 lb. 24 ".....dz.	3 50	
Pois can 1 pte 48 ".....dz.	1 10	
Poule " 48 ".....dz.	1 10	
Queue de boeuf " 48 ".....dz.	1 10	
Rognons " 48 ".....dz.	1 10	
Tomates " 48 ".....dz.	1 10	

Viandes en conserve.

Corned Beef, bte 1 lb.....dz.	1 20	1 55
" " 2 ".....dz.	2 15	2 60
" " 6 ".....dz.	6 75	8 50
" " 14 ".....dz.	14 00	18 50
Lang. de porc " 1 lb.....dz.	2 65	3 50
" " 2 ".....dz.	5 25	6 90
" " boeuf 1 1/2 lb.....dz.	0 00	8 25
" " 2 ".....dz.	6 75	9 65
" " 3 ".....dz.	0 00	14 15
English Brawn " 0 00	1 20	
Boeuf (chipped dried) " 3 00	3 50	
Dinde, bte 1 lb.....dz.	0 00	2 20
Pâtés de foie gras " 5 25	8 00	
Pieds de cochon, bte 1 1/2 lb.....dz.	0 00	2 30
Poulets " 1 lb.....dz.	2 10	2 25

Specialité des Lorenby.

Soupes Real Turtle.....dz.	0 00	9 00
" assorties.....dz.	3 00	3 75
" bts carrées.....dz.	0 00	1 65

Cirages.

Cirages français.....dz.	0 25	0 70
" canadiens.....dz.	0 20	0 60

Mines.

Mine Royal Dome.....gr.	1 70	0 00
" James.....gr.	2 40	0 00
" Rising Sun large.....dz.	0 00	0 70
" " small.....dz.	0 00	0 40
" Sunbeam large.....dz.	0 00	0 70
" " small.....dz.	0 00	0 35
Silverine, grande.....dz.	0 00	0 75

Vernis.

Vernis à harnais.....gal.	0 00	1 80
" ".....gal.	1 10	1 20
" à tuyaux.....gal.	0 00	0 90
" Parisien.....dz.	0 70	0 75
" Royal polish.....dz.	0 00	1 25

Drogues et Produits Chimiques.

Acide carbonique.....lb.	0 30	0 40
" citrique.....lb.	0 50	0 55
" oxalique.....lb.	0 10	0 12
" tartrique.....lb.	0 33	0 35
Alcôles du Cap.....lb.	0 14	0 15
Alun.....lb.	0 01 1/2	0 03
Bicarbonate de Soude brl.	2 45	2 75
Bichrom. de potasse.....lb.	0 10	0 12
Bleu (carré).....lb.	0 10	0 16
Borax raffiné.....lb.	0 06	0 08
Bromure de potasse.....lb.	0 55	0 60
Camphre américain.....lb.	0 80	0 90
" anglais.....lb.	0 85	0 95
Cendres de soude.....lb.	0 01 1/2	0 02
Chlorure de chaux.....lb.	0 02 1/2	0 05
" de potasse.....lb.	0 23	0 25
Couperose.....100 lbs	0 55	1 00
Crème de tartre.....lb.	0 20	0 25
Extrait de Campêche.....lb.	0 10	0 11
" en paquets.....lb.	0 12	0 14
Gélatine en feuilles.....lb.	0 35	0 50
Glycérine.....lb.	0 17	0 22
Gomme arabique.....lb.	0 50	1 25
Gomme épinette.....lb.	0 00	0 25
Indigo Bengale.....lb.	1 50	1 75
" Madras.....lb.	0 80	0 80
Iodure de potasse.....lb.	4 00	4 25
Opium.....lb.	4 50	4 75
Phosphore.....lb.	0 60	0 75
Résine.....(280 lbs)	2 75	5 00
Salpêtre.....lb.	0 05	0 07 1/2
Sels d'Epsom.....100 lbs.	1 50	3 00
Soda capsulique.....80 "	1 75	2 00
" " 70 "....."	2 00	2 25
" à lave.....brl.	0 00	0 75
" à pâte.....brl.	0 00	2 50
Soufre poudre.....lb.	0 01 3/4	0 03
" bâtons.....oz.	0 01 3/4	0 03
" rock, sack.....100 lbs.	1 50	2 00
Strychnine.....oz.	0 90	1 00
Sulfate de cuivre.....lb.	0 04 1/2	0 05 1/2
" de morphine.....lb.	1 90	2 00
" de quinine.....oz.	0 40	0 45
Sumac.....tonne.	50 00	60 00
Vert de Paris.....lb.	0 14	0 17
Xitriol.....lb.	0 04 1/2	0 06 1/2

Eaux Minérales.

Carabana.....ese.	10 50
Hunyadi Matyas....."	6 00
Pougues St-Leger....."	10 50
St-Galmier gts. (source Badollet)....."	6 00
" pls....."	7 50
Vichy Célestins, Grande Grille....."	10 00
" Hoptal. Hauterive....."	10 00
" St-Louis....."	00

Epices pures.

Allspice, moulu.....lb.	0 13	0 15
Cannelle moulu....."	0 15	0 18
" en nattes....."	0 12	0 14
Clous de girofle....."	0 11	0 17
" ronds....."	0 08	0 10
Glymbre moulu....."	0 20	0 25
" racines....."	0 10	0 28
Macis moulu....."	0 00	0 90
Mixed Spice moulu Tin		
1 oz....."	0 42	0 45
Muscade blanche....."	0 40	0 55
" non blanche....."	0 60	0 70
Pincent (clous ronds)....."	0 09	0 10
Polvre blanc, rond....."	0 09	0 12
" moulu....."	0 15	0 18
" noir, rond....."	0 07 1/2	0 08
" moulu....."	0 00	0 12
Whole Pickle Spice....."	0 15	0 20

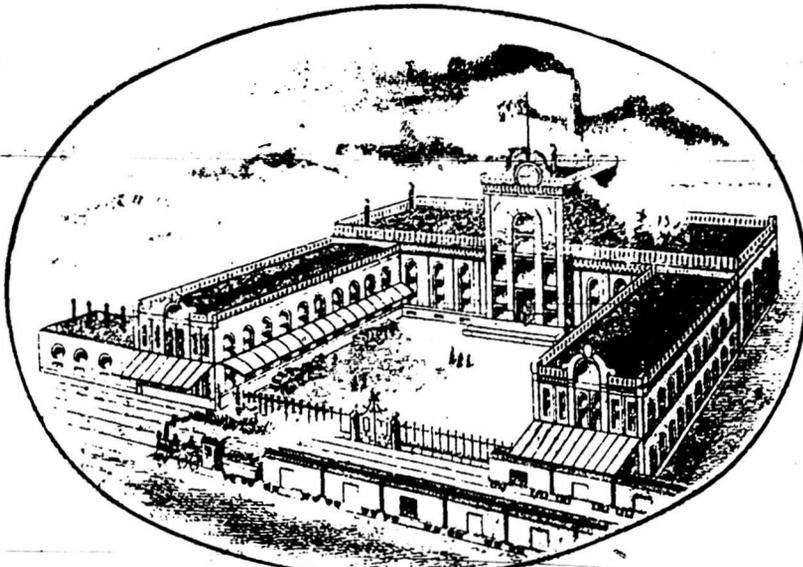
Fruits secs.

Abricots Calif.....lb.	0 13	0 15
Amandes 1/2 molles....."	0 00	0 10
" molles....."	0 09 1/2	0 12
" écailées....."	0 18	0 20
Amand. amères écailées....."	0 40	0 45
" écailées Jordan....."	0 00	0 35
Dattes en boîtes....."	0 05 1/4	0 00 1/2
Figues sèches en boîtes....."	0 07	0 10
" en sac....."	0 03 1/2	0 04
Nectarines Californie....."	0 09	0 10
Noisettes (Avelines)....."	0 09 1/2	0 10 1/2
Noix Marbot....."	0 09 1/2	0 11
" Grenoble....."	0 11	0 12
" écailées....."	0 18	0 19
Noix du Brésil....."	0 09	0 10
" Pecan....."	0 09	0 11
" polles....."	0 10	0 14
Peanuts rôtis (arach.)....."	0 06	0 08
Pêches Californie....."	0 08	0 10
Poires....."	0 09	0 10
Pommes sèches....."	0 04 1/2	0 05
Pommes évaporées....."	0 06 1/2	0 67
Pruniaux Bordeaux....."	0 03 1/4	0 06
" Bosnie....."	0 06	0 07 1/2
" Californie....."	0 09	0 10
Raisins Calif. 3 cour....."	0 00	0 07 1/2
" 4 "....."	0 08	0 09 1/2
Corinthe Provinciales....."	0 06	0 06 1/2
" Filistras....."	0 06 1/2	0 07
" Patras....."	0 00	0 00
" Voltzrag....."	0 07	0 08
Malaga Loose Muscat, bte....."	0 00	0 00
" London Layers....."	0 00	0 00
" Black Baskets....."	0 00	0 00
" Connosseur....."	0 00	0 00
" Cluster....."	0 00	0 00
" Buckingham....."	3 75	4 00

BRASSERIE D'UNION DE MONTREAL... (UNION BREWING CO. OF MONTREAL)

Capital limité - \$500,000 :- \$350,000 d'Actions émises

Actionnaires exclusifs : Les Marchands de Liqueurs Licenciés, Hôteliers et Epiciers.



Les actions du promoteur vendues à 50 de la valeur au pair pour aujourd'hui.

On ne vend pas moins de dix actions de \$10,00 au pair pour \$5,00 l'action, soit \$50,00.

Correspondance pour l'achat des actions respectueusement sollicitée.

Nulle personne autre que M. Jos. Boulard, n'est autorisé à la vente des actions du promoteur.

Ces actions ne sont vendues que par M. Jos. Boulard, promoteur, aux bureaux :

71A RUE ST-JACQUES, MONTREAL, Chambre 10. PRENEZ L'ELEVATEUR

ALBERT RATEL, Sec.-Trésorier.

JOSEPH BOULARD, Promoteur.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 9 SEPTEMBRE 1897.

Malaga Russian Cluster	0 00	4 90
Sultana	0 00	0 10
Valence off stalk	0 00	0 05
" fine off stalk	0 05 1/4	0 06
" Selected	0 06 1/4	0 06 1/2
" 4 cour.	0 06 1/2	0 07

Fruits verts

Ananas	pièce	0 00	0 00
Attocas	baril	0 00	0 00
Bananes	régime	0 70	1 10
Pommes nouvelles	baril	1 25	2 25
" Baldwins		0 00	0 00
" Russets		0 00	0 00
Raisins Alméria		0 00	0 00
Oranges Valence (420)		0 00	0 00
" Messine		0 00	0 00
" "		0 00	0 00
" "		0 00	0 00
" "		0 00	0 00
" "		0 00	0 00
Citrons Messine		2 50	2 75
" Naples		5 50	6 00
Oignons rouges	baril	0 00	0 00
" d'Égypte, 112 lbs		0 00	0 00
" d'Espagne, boîte		0 00	0 50
Noix de coco, par 100		3 50	3 75

Gomme à Mâcher.

Adams Sons & Co.

Tutti Frutti, 36 morceaux de 5c	1 20
Pepsin Tutti Frutti, 23 m.	0 75
" boîte vitrée	0 80
Horchound Tutti Frutti,	
" boîte vitrée 36 m.	1 20
Cash Register, 390 m. à 5c et pqt.	15 00
Vitrine Tutti Frutti,	
" 180 morceaux	0 50
Jarre en verre Pepsin Tutti	
" Frutti, 115 paquets	à 5c. 3 75
Boîte à la Jeune Fille, Tutti	
" Frutti, 160 m. et pqt.	à 5c. 6 00
Boîte à argent Tutti Frutti,	
" 160 m. et pqt.	à 5c. 6 00
Gomme Variété (nouvelle) 150	
" morceaux	à 1c. 1 00
Fleur d'Oranger, 150 m.	1 00
Gomme Filtration, 150	1 05
Monte Christo, 180	1 30
Mexican Fruit, 36	à 5c. 1 20
Sappota, 150	à 1c. 0 90
Sappota Orange, 160	" 0 75
Black Jack, 115	" 0 75
Rose Rouge, 115	" 0 75
Magie Trick, 115	" 0 75
Red Spruce Chico, 200	" 1 00

Grains et Farines.

GRAINS.

Blé roux d'hiver Can. No 2.	0 00	0 00
Blé blanc d'hiver Can. No 2.	0 00	0 00
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 00	0 00
" No 2	0 00	0 00
Blé du Nord No 1.	0 00	0 00
Avoine blanche No 2.	0 28 1/2	0 29
Blé d'Inde Canadien	0 33	0 34
Pois No 2 ordinaire, 60 lbs.	0 59	0 60
Orge à moulée, 48 "	0 32 1/2	0 33
Sarrasin, 48 "	0 41 1/2	0 42 1/2
Seigle, 56 "	0 52 1/2	0 53

FARINES.

Patente d'hiver.	5 25	5 40
Patente du printemps.	5 80	5 90
Straight roller	0 00	5 00
Porte de boulanger, cité.	5 40	5 50
Porte du Manitoba	5 15	5 30

FARINES D'AVOINE.

Farine d'avoine Standard,		
" baril	3 30	3 50
" sac	1 60	1 65
" granulée baril	3 60	3 80
" sac	1 80	1 85
Avoine roulée baril	3 40	3 60
" sac	1 65	1 75

ISSUES DE BLE

Son d'Ontario, au char, ton	11 50	12 00
" de Manitoba	11 00	11 50
Gru de Manitoba	12 00	13 00
" d'Ontario	13 50	14 00
Moulée	15 00	16 00

Farines préparées.

Farine préparée, Brodie		
" XXX, 6 lbs	2 80	
" 3 "	1 45	
" superb 6 "	2 60	
" 3 "	1 35	
Orge mondée	pot 1 80	2 00
" sac 0 00	1 55	
" quart 0 00	3 20	
" perlée	sac 0 00	3 25

Huiles et graisses.

HUILES.

Huile de morue, T. N., gal.	0 35	à 0 40
" loup-marin raff.	0 44	0 46
" paille	0 38	0 42

Huile de lard, extra gal.	0 55	0 60
" No 1.	0 50	0 55
" d'olive p. mach.	0 80	1 00
" à salade.	0 65	0 75
" d'olive à lampion	1 20	2 60
" de spermaceti	1 20	1 40
" de marsouin	0 50	0 60
" de pétrole	par char	0 13 1/2
" par 20 qrts	0 14	
" de 1 à 10 qrts	0 14 1/2	
" Américaine, par char	0 16 1/2	à 0 20 1/2
" par qrt	0 17 1/2	0 21 1/2
" d'olive Barton et Guestier		
" caisse qts	8 50	
" pts	0 50	
" de fole de m. Nor. gal.	1 20	à 1 25
" T.N.	1 00	1 15
" de castor "E. I." lb.	0 10	0 11
" franc. qrt. lb.	0 09 1/4	0 10 1/2
" cse	0 10	0 11

Spécialités de Lazenb.

Huile à salade	1/4 pt. dz.	1 40
" 1/2 pt.		2 15
" pints		3 75
" quarts		6 50
Crème à salade petits		2 00
" grands		3 75

Liqueurs et spiritueux

Brandies.		
" (droits payés.)		
" à la caisse.		
Hennessy	12 75	
" (par 10 caisses)	12 50	
" "	14 25	
" "	15 75	
" V. O.	16 75	
" S. O.	23 00	
" V. S. O.	25 00	
Martel	12 50	
" (par 10 caisses)	12 25	
" V. O.	16 50	
" V. S. O. P.	17 75	
" V. V. S. O. P.	36 00	
Boutelléau & Co., F. P.	9 00	
" "	10 00	
" O. B.	12 00	
" V. O. B.	14 00	
" X. V. O. B.	16 00	
" 1824	21 00	
P. Richard, carte blanche	12 qrts.	8 50
" 24 pts.		9 50
" 48 1/2 pts		10 50
" carte d'or	12 qrts.	12 00
" 24 pts.		13 00
" 48 1/2 pts		14 00
" 16 Imp. flasks		10 00

Rivière-Gardrat	10 00
Optima	17 00
Risquit Dubouché	9 25
Renaud & Cie	12 25
E. Puet *	9 00
" "	10 75
" "	12 50
" V. O. P.	14 50
" V. O. P.	15 25
" V. S. O. P.	16 25
" V. V. S. O. P.	20 25
" 1860	24 25
" 1850	26 25
" 1840	30 25
J. Borianne * *	6 75

au gallon.

Hennessy	0 00	6 75
Martel	0 00	6 75
E. Puet	0 00	3 65
J. Borianne depuis	0 00	3 75
Rivière-Gardrat	0 00	4 15
Risquit-Dubouché	4 30	@ 4 55
Renaud & Cie	4 10	@ 4 30

Rhums.

à la caisse.

St-Georges, 12 lit.	12 50	
" 24 1/2 pts imp.	14 50	
Chauvet cachet or 12 lit.	0 00	14 50
" rouge 12 lit.	0 00	12 75
St-John	0 00	7 75
St-Joseph, Jamaïque	0 00	11 50
St-Félix, Martinique	0 00	10 50
St-Marc	0 00	9 25

au gallon.

Jamaïque	4 25	6 15
----------	------	------

Whiskey Ecossais.

Dewar's Special Liqueur	0 00	12 50
Dewar Extra Special	0 00	9 50
H. Fairman & Co.	7 50	8 50
Royal Eagle	9 25	9 50
Sheriff's	9 75	18 00
Mackie's R. O. spec.	0 00	10 25
" Islay	8 25	8 50
Glenfalloch	8 75	8 80
Glenlivet *	9 00	9 25
" "	10 00	10 25
Cabinet 1 crown	0 00	8 75
" 2 "	0 00	9 50
" 3 "	0 00	10 75
Harvey's R. O. S. spec. liq.	0 00	12 50
" Fitz-James 8 y. old	0 00	9 75
Alex. McAlpine old scotch.	0 00	6 75
Watson old scotch, qrts.	0 00	8 75
" pts.	0 00	9 75

La Compagnie John L. Cassidy Limitée,

IMPORTATEURS PORCELAINES, FAIENCES, CRISTAUX, ARGENTERIE, COUTELLERIE, ARTICLES D'ECLAIRAGE, Etc.

339 & 341 RUE ST. PAUL, - - - MONTREAL.

Cacaos, Chocolats et Cafés COWAN

EN VENTE MAINTENANT CHEZ TOUS LES MEILLEURS EPICIERIS DE LA PUISSANCE ILS SONT ABSOLUMENTS PURS.....

The Cowan Co'y, Ltd, Toronto, Ont.

Machine Automatique pour la Vente

Au détail du

Tutti Frutti Adams

Pour renseignements, s'adresser à...

Globe Automatic Selling Co.

13 rue Jarvis - TORONTO, ONT.



DUCKETT, HODGE & CIE

Exportateurs de

BEURRE et FROMAGE

55 RUE WILLIAM, - - - MONTREAL.

BRODIE & HARVIE

Marchands de Farine

MANUFACTURIERS DE LA

Farine Préparée de Brodie & Harvie

Nos 10 et 12 rue BLEURY, Montréal

Farine d'Avoine, Farine Graham, Blé Cassé, Farine de Seigle, Mais Pile, Farine de Blé d'Inde, Son, Grains d'Alimentation.

LA HALLE AUX GUIRS, LE MONITEUR DE LA CORDONNERIE

---A PARIS---

10. RUE BEAUREPAIRE

SONT les PLUS IMPORTANTS JOURNAUX DE FRANCE POUR LES INDUSTRIES DES GUIRS ET PEAUX.

50 ANS D'EXISTENCE

Thom & Cameron	0 00	6 75
Bernard's Encore	0 00	7 75
Bulloch, Lade & Co.		
Special blend	0 00	9 50
extra special	0 00	11 00
L. Katrine	0 00	7 25
Usher's O. V. G.	0 00	8 75
special reserve	0 00	9 75
G. O. H.	0 00	12 00
Gaelic Old Smuggler	0 00	9 50
Greer's O. V. H.	0 00	9 50
Glenmarah	0 00	9 25
Stewart's Royal	0 00	10 00

au gallon.

Banagher Irish	4 05	4 30
H. Fairman & Co.	4 05	4 15
Sheriff's	4 65	4 85
Glenfalloch	3 70	3 85
Glenlivet (old)	4 30	6 30

Whiskey Irlandais.

à la caisse.		
Henry Thomson	0 00	8 50
St-Kevin	0 00	7 50
J. Jameson & Son	0 00	9 75
Geo. Roe & Co	0 00	11 50
**	0 00	9 25
***	9 75	10 50
Barnagher	9 75	10 25
Thom & Cameron	0 00	6 75
Burke's ** arts	0 00	7 75
*** 12 imp. qt.		
flasks	0 00	11 50
Dunville	0 00	8 00
Wm. Jameson & Co. 1		
Diamond	0 00	9 00
Bushmills	0 00	9 75

Gins.

à la caisse.		
De Kuyper 1 à 24c.	6 00	11 50
25ct plus	5 90	11 30
cse violette	0 00	2 60
cse blanche	0 00	3 60
Key Brand	5 00	10 50
poncy	0 00	2 40
Melchers poncy	0 00	2 50
picnics 4 doz.	0 00	8 00
Honey Suckle		
(cruchons verre)	0 00	8 50
Wynand Focking	0 00	10 00
Bernard Old Tom	0 00	7 25
Booth	0 00	7 85
5 caisses	0 00	7 60
Melrose Drover Old Tom	0 00	7 00
Booth London Dry	0 00	7 75
Burnett	0 00	7 25
Melrose Drover Dry	0 00	7 00
Coate Plymouth	0 00	9 25

Gins en futs.

De Kuyper, barriq. le gal.	0 00	3 00
quarts	0 00	3 05
1/2 octaves	0 00	3 10
au gallon	0 00	3 15
Tous autres gins, 5c. de moins.		
Booth's Old Tom, quarts,		
le gal.	0 00	3 45
octaves	0 00	3 50
au gal.	0 00	3 90
J. Hirsch Sons & Co. Old Tom.		
extra	2 30	2 65
No. 1	2 05	2 25
No. 2	1 80	2 10

Whisky Canadiens au gallon, au quart ou plus.

Gooderham & Worts 65 O. P.	4 65	
Hiram Walker & Sons	4 65	
J. P. Wiser & Son	4 64	
J. E. Seagram	4 64	
H. Corby	4 64	
Gooderham & Worts 50 O. P.	4 15	
Hiram Walker & Sons	4 15	
J. P. Wiser & Son	4 14	
J. E. Seagram	4 14	
H. Corby	4 14	
Rye Gooderham & Worts	2 25	
Hiram Walker & Sons	2 25	
J. P. Wiser & Son	2 24	
J. E. Seagram	2 24	
H. Corby	2 24	
Imperial Walker & Sons	2 90	
Canadian Club Walker & Sons	3 60	

Pour quantité moindre qu'un quart d'origine:

65 O. P.	le gal.	4 80
50 O. P.		4 25
Rye		2 35
Imperial		3 10
Canadian Club		3 80

Rye Canadiens à la Suisse.

Walker's Impérial	quarts	7 65
16 flasks		8 15
32		8 65
Walker's Canadian Club	quarts	9 15
16 flasks		9 65
32		10 15

En quantité de 5 c. et plus, 25 cents de moins par c.

Corby I. X. L.	8 50
X. T. C.	6 50

En quantité de 5 c. et plus, 25 cents de moins par c.

Aperitifs.

Angostura, caisse 2 doz.	0 00	15 00
Orange Bernard	6 75	7 00
Vermouth Noilly Prat	6 00	6 75
Italien	6 75	7 00
Chazelbette	0 00	6 25

Benedictine

Litres. 12 à la caisse	00 00	49 00
1/2 litres. 24 à la caisse	00 00	20 00

Liqueurs Frederic Mugnier, Dijon, France.

Crème de Menthe verte	00 00	11 00
blanche	00 00	11 00
Curacao triple sec cru	00 00	12 25
boute	00 00	12 25
Bigarreau (Cherry B'dy)	00 00	11 00
Cacao l'Hara à la Vanille	00 00	12 25
Marasquin	00 00	13 25
Kirsch ***	00 00	11 25
***	00 00	13 25
Prunelle de Bourgogne	00 00	12 25
Crème de Framboise	00 00	12 25
Fine Bourgogne 12 lit.	00 00	21 15
Eau de Vie de Marc	00 00	18 25
Crème de Cassis	00 00	11 25
Crème de Musigny	00 00	12 25
Aperitif Mugnier	00 00	10 25
Ancol de Menthe	00 00	6 15
Absinthe Ed. Pernod	00 00	14 50

Stowers.

Lime Juice Cordial p. 2 dz.	0 00	4 70
" " " " 1 "	0 00	4 20
Double Ref. Lime Juice " "	0 00	3 95
Lime syrup bout. can 1 "	0 00	4 20

Mélasses.

Au gallon.		
Barbades tonne	0 24	
terce et qt.	0 26 1/2	
demi quart.	0 27 1/2	
au char ton.	0 25 1/2	
" tierce	0 25 1/2	
" qt.	0 25 1/2	
Porto Rico, tonne	0 25	
" char.	0 24	
" tierce et qt.	0 27 1/2	
" au char.	0 26 1/2	

Moutardes.

Coleman ou Keen

Boites.		
Rondes. Carrées.		
Boites 1/4 lb.	0 27 1/2	0 45
" 1/2 "	0 25	0 42
" 1 "	0 00	0 40
Jarres 1 " par jarre.	0 00	0 25
" 4 "	0 00	0 75
Durham	0 00	0 60

Pâtes et denrées alimentaires.

Macaroni importé	lb	0 09	0 10
Vermicelle	lb	0 09	0 10
Lait concentré	dz	0 00	1 90
Pois fendus, qt. 196 lbs.	3 40	3 50	

Poissons.

Harengs Shore	brl.	3 50	3 75
" " "	0 00	0 00	
Labrador	3 75	4 00	
" " "	2 25	2 50	
Cap Breton	3 60	4 00	
" " "	2 25	0 60	
Morue sèche	cwt.	4 50	5 00
verte No 1 qt.	lb.	0 02 1/2	0 02 1/2
" No 1 large qt.	0 02 1/2	0 02 3/4	
" No 1 draft.	0 02 3/4	0 00	
" désossée.	0 05 1/2	0 06	
Poisson blanc Sup. 1/2 brl.	0 00	0 00	
Truite deslacs	4 10	4 25	
Maquereau No 1	0 00	0 00	
Saumon C. A.	0 00	6 25	
" " "	11 50	12 00	
Saumon Labrador	0 00	7 50	
" " "	0 00	14 00	
Aniguille	lb.	0 00	0 00

Poudre à Pâte

Cook's Friend.

No 1. 4 doz. aussi 1/2 bte. la doz.	\$2 10
" 2. 6 "	0 50
" 3. 4 "	0 45
" 10. 4 "	2 10
" 12. 6 "	0 70

Produits de la ferme.

(Prix payés par les épiciers.)

Beurre.

Townships frais	lb.	0 16	0 17
De l'Ouest	0 12	0 13	
Crémère nouveau	0 19	0 20	

Fromage.

De l'Ouest	lb.	0 09	0 10
De Québec	0 09	0 10	

Œufs.

Frais pondus, choix	dz.	0 00	0 17
" " lers	0 00	0 13 1/2	
" " 2èmes	0 00	0 10 1/2	

Sirop et sucre d'érable.

Sirop d'érable en qrts.	lb.	0 04 1/2	0 05
en canistre.	0 65	0 60	
Sucre d'érable plus pains lb.	0 04	0 06	
gros.	0 04 1/2	0 05	

Miel et cire.

Miel rouge coulé.	lb.	0 05	0 06
" blanc.	0 07	0 08	
" en gateaux.	0 10	0 12	
Cire vierge.	0 25	0 26	

Produits Pharmaceutiques.

Graine de lin	lb.	0 00	0 03
moulue.	0 00	0 04	

Spécialités de Picault & Contant.

Doz.	Gros.		
Ellixir Pulmon. Balsami.	1 75	18 00	
Biscuit Purgat. Parisien.	1 20	12 00	
Pastille à vers	1 50	15 00	
Poudre de condition 1/4 lb.	0 80	7 20	
" 1/2 lb.	1 25	13 00	
" 1 lb.	1 80	18 00	
Huile foie de morue, 8 oz.	0 00	18 00	
" 6 oz.	0 00	15 00	
Emulsion foie de morue.	0 00	4 00	
Huile vétérinaire	0 00	1 50	
Essence d'épinette	0 00	0 80	

Régilisse.

Young & Smylie.

Y. & S. en bâtons (sticks):			
Bte de 5 lbs. bois ou papier.	lb.	0 40	
" Fantaisie " (36 ou 50 bâtons) bt.	1 25		
" Ringed " boîte de 5 lbs.	lb.	0 40	
" Acmé " Pellets, boîte de 5 lbs.			
(can.)	bte.	2 00	
" Acmé " Pellets, boîte fantaisie (30 more. à la boîte)	bte.	1 00	
" Acmé " Pellets, boîte fantaisie papier. (40 more)	bte.	1 25	
Régilisse au goudron et gaires de Tolu, bis de 5 lbs. (can.)	bte.	2 00	
Pastilles de régilisse. Jarre en verre	5 lbs.	1 75	
Pastilles de régilisse, boîte de 5 lbs (can.)	1 50		
" Purity " régilisse, 200 bâtons.	1 45		
" " " " 100 "	0 72 1/2		
Régilisse Flexible, bte de 100 morceaux.	0 70		
Navy plugs	0 70		
Tripple Tunnel Tubes	0 70		
Mint puff straps	0 70		

Riz.

Sac.	1/2 Sac.	Pch.	1/2 Pch.	
B. 1 00 4 sacs	3 50	3 55	3 60	3 65
5 00 9 "	3 45	3 50	3 55	3 60
10 et plus	3 40	3 45	3 50	3 55

Riz " Crystal."

En sacs de 25 lbs.	le sac.	1 35
" 50 "	2 60	
" 250 "	4 50	
" Imported 250 lbs	5 60	
Riz Patna Imp., sacs 224 lbs.	lb.	4 78 05

Salaisons, Saindoux, etc.

Lard Can. Sh't Cut Mess qt.	16 00	18 00	
" S. C. Clear	00 00	16 00	
" S. C. de l'Ouest	00 00	17 00	
Jambons	lb.	00 12	00 14
Lard fumé	00 00	00 13	

Saindoux

Pur de panne en seaux	1 45	1 60
Canistres de 10 lbs.	0 07 1/2	0 08 1/4
" 5 "	0 07 1/2	0 08 1/4
" 3 "	0 07 3/4	0 08 1/2
Composé, en seaux	0 00	1 15
Canistres de 10 lbs.	0 00	0 05 3/4
" 5 "	0 00	0 05 7/8
" 3 "	0 00	0 06
Fairbanks, en seaux	1 30	1 32 1/2
Cottolene en seaux	0 00	0 08 1/2

Sapolo

En caisses de 1/4 @ 1/2 grosse, la gr.	11 30
--	-------

Sauces et Marinades.

Marinades Morton	dz.	2 30	2 70
" Crosse & Blackwell	0 00	3 25	
" Suffolk 20 oz.	0 00	2 10	
" 16 oz.	0 00	1 80	
Essence d'anchois	0 00	3 20	
Sauce Worcester.	1/2 ch.	3 50	3 70
" chop	6 25	6 50	
" Harvey	3 25	3 55	
Catsup de tomates	1 00	4 00	
" champignons	1 90	3 40	
Sauce aux anchois.	3 25	3 55	
Sauce Chilli.	3 75	4 05	

Sel.

Sel fin, quart, 3 lbs.	2 65	2 75
" " 5 "	2 55	2 65
" " 7 "	2 35	2 45
" 1/4 sac 56 "	0 00	0 30
" sac 2 cwts.	0 90	1 00
" gros, sac livré en ville	0 40	0 45

Sirops.

Matchless	lb.	0 01 1/2	0 01 3/4
Amber, 1/2 qts.	0 01 3/4	0 02	
Diamond	0 01 7/8	0 02	
Perfection	0 00	0 02 1/2	
Sirop Redpath tins 2 lbs.	0 00	0 09	
" " 8 "	0 32	0 34	
Perfection, s. 28 lbs.seau.	0 90	1 95	
Honey, seau 28 "	0 00	0 80	

Sucres.

(Prix à la livre.)

Jaunes bruts	sac	0 00	0 03 1/4
" boucaut	0 00	0 03	
Jaunes raffinés	0 03 3/4	0 03 7/8	
Extra ground	qts.	0 00	0 05
" bte.	0 00	0 05 1/4	
Cut loaf	qts.	0 00	0 05 3/4
" bte.	0 00	0 05 3/4	
" bte.	0 00	0 05 3/4	
" bte.	0 00	0 05 3/4	
Powdered	qts.	0 00	0 04 3/4
" bte.	0 00	0 05	
Extra granulé	qts.	0 00	0 04 1/4
" bte.	0 00	0 04 3/4	
Sucre granulé allemand	0 00	0 03 7/8	

En quantités de 10 quarts ou plus, 1/4 de moins par lb.

Tabacs Canadiens.

Spécialités de Joseph Côté, Québec.

Tabac en feuilles.

BB No. 2 balles de 50 lbs.	0 14
XXXX " 2 "	0 14
XXXX " 1 "	0 16
Grand Havane "	0 16
Rouge extra "	0 18
Petit Havane "	0 18
Parfum d'Italie 50 à 100 lbs 1 an.	0 35

Tabacs coupés.

Rouge, marque "St-Louis"		
110 lb. btes 4 lbs.	0 35	

ARCHITECTES ET MESUREURS

V. LACOMBE, 897, Ste-Catherine

GAMELIN & HUOT, 58 St-Jacques

PLOMBIERS ET COUVREURS

E. DOUVILLE, 137B rue St-Urbain

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 4 sept 1897.

Chez N. A. Monette, architecte, rue St Jacques, No 97; 2 bâtisses, rue St Antoine, formant 6 logements.

Maçonnerie, M. Galarneau.
Charpente et menuiserie, A. G. Mongeau.

Couverture, Bernier Frère.

Plombage, J. A. Giroux.

Brique, Jos. Carrière.

Enduits, S. Gosselin.

Peinture et vitrerie, J. Phaneuf.

Propriétaire, A. G. Mongeau.

Chez P. Lortie & Fils, architectes, rue Notre Dame, No 1933; 1 bâtisse à Notre-Dame de Grâce, à 3 étages, formant une école.

Israël Crevier entrepreneur pour tout.
Propriétaires, Les Commissaires d'Écoles.

Chez W. McLea Walbank, architecte, rue St-Jacques, No 214. Réparations de 10 bâtisses, terrasse Molson formant logements.

Lecompte & Fils, entrepreneurs pour le tout.

Propriétaire, F. W. Molson.

Chez J. Alcide Chaussé, architecte, rue Shaw, No 153. Réparations à l'Église de L'Assomption, P.Q.

Charpente et menuiserie, Jos. Lamoureux, de L'Assomption.
Couverture, Jos. Lamoureux, de L'Assomption.

Peinture et vitrerie, Jos. Lamoureux, de L'Assomption.

Propriétaire, La Fabrique de la Paroisse de L'Assomption.

Réparations à l'Église de St Zotique, P.Q.

Maçonnerie, J. Tessier, St Henri.

Couverture, E. Bélanger, Montréal.

Enduits, S. Gosselin, do

Peinture et vitrerie, E. Bélanger, Montréal.

Propriétaire, La Fabrique de la Paroisse de St Zotique.

NOTES

M. J. Alcide Chaussé, architecte au No 153 rue Shaw est à préparer les plans et devis pour trois logements rue Drolet et trois logements rue St-Denis pour M. H. St-Pierre; neuf logements rue Sussex pour M. A. Hogue; trois logements rue St Dominique pour M. Thomas Gauthier et six logements rue Mance pour M. Jos Hogue.

PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

Rue Albina, deux bâtisses formant 6 logements à 3 étages, 50 x 65 en pierre, couverture en gravois; coût probable \$5,000 chacune. Propriétaire, Mde A. Duperrault; architectes, Gamelin & Huot; maçons, Durocher & Frères;

charpente, J. Beauchemin; brique, Durocher & Frères.

Rue Stanley, une bâtisse formant 6 logements, 64½ de front, 37 en arrière x 28.9 à 3 étages en pierre, couverture en gravois; coût probable \$12,000. Propriétaire, Adolphe Duperrault; architecte, Jos Sawyer; maçons, Durocher & Frères; charpente, J. Beauchemin; brique, Durocher & Frères.

Rue Osborne, une allongé formant un logement 22.8 x 29 d'un côté et 26 de l'autre à 3 étages en brique et pierre, couverture en rosin ciment; coût probable \$2,900. Propriétaire, Wm Trenholm; architecte, Cajetan Dufort; maçon, H. Dufort; charpente, Wm McDonald.

VENTES PAR LE SHÉRIF.

Du 14 au 21 septembre 1897.

DISTRICT DE MONTRÉAL

Cox & Amos vs J. B. Vosburgh

Kensington—Le lot 163-231, situé rue du Grand Boulevard, avec bâtisses.

Vente le 14 septembre, à 11 h. a. m., au bureau du shérif à Montréal,

Dame G. W. Parent vs Geo. W. Parent

Montréal—1o Le lot 23-102, du quartier Hochelaga situé rue Duquette.

2o Le lot 23-283, du quartier Hochelaga, situé rue Hochelaga.

Vente le 14 sept., à 10 h. a. m., au bureau du shérif de Montréal.

La Banque de St Jean vs Henry Mailhot.

Chambly Canton—1o Le lot 15-105, situé rue Bourgogne.

2o Le lot 24 situé rue d'En-Bas, avec bâtisses.

Vente le 14 sept. à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Albert Rodier vs F. X. Gervais

Montréal.—1o Les lots 1202-127 et pt 1202-124 du quartier St-Jacques situés rue Berri, avec bâtisses.

2o Les lots 1202-125, 126 et pt 1202-124 du quartier St-Jacques situés rue Berri, avec bâtisses.

Vente le 15 septembre, à 10 h. a. m. au bureau du Shérif.

DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Frs Arthur Vermette vs Onésime Clermont et Hilaire Clermont.

St Maurice.—1o Les lots 26, 27 et 28 contenant 150 arpents avec bâtisses.

2o Le lot 141 du rang St Alexis contenant 60 arpents avec bâtisses.

Vente le 21 sept., à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE CHICOUTIMI

Hon A. A. Thibaudeau vs John Gauthier.
St Jerome du Lac St Jean—1o Le lot 46 du 1er rang.

2o Le lot 46f du 1er rang.

Vente le 20 sept., à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Pierre Louis Turgeon vs Joseph Guay

Roberval—1o La partie du lot 13 du rang B et maintenant désignée sous le No 250 avec bâtisses.

2o Le ½ nord est du lot 270 situé rue Guay.

Vente le 20 septembre à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE BEDFORD

John O. J. S McCorkill vs Geo H. Hogle
Bedford—1o Les parties des lots 8 et 9 du 6e rang et maintenant désignées sous les Nos 1992 à 2008, contenant 8½ acres.

2o Le lot 1972, situé rue South.

3o Le lot 1977, situé rue River.

4o Le lot 1978, situé rue River.

5o Le lot 1901.

6o Le lot 1893.

Vente le 18 septembre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église St Damien de Bedford.

Sophia Louisa Claves vs Wm Taylor
Bedford—1o Le lot 1964, situé rue River.

2o La partie du lot 1965.

3o Le lot 1966.

Vente le 18 septembre, à 9 h. a. m., à la porte de l'église St Damien de Bedford.

DISTRICT D'ARTHABASKA

Le Crédit Foncier Franco Canadien vs Adolphe Pepin

St Rosaire et Stanfold—1o La moitié du lot 26 contenant 100 acres.

2o La moitié est de la moitié ouest du lot 25 du 10e rang contenant 50 acres située à Stanfold.

Vente pour le 1er décret à la porte de l'église St-Rosaire le 18 septembre à 10 h. a. m. et pour le 2e décret le même jour à 3 h. p. m. à la porte de l'église St-Eusèbe de Stanfold.

DISTRICT DE QUÉBEC

Narcisse B. Laroche vs Gabriel Létourneau.

Ste Croix.—Le Lot 355 étant une terre située au 3e rang.

Vente le 14 septembre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

La Communauté des Religieuses de l'Hôpital Général de Québec vs Sophie Philippon dit Picard vve de J. B. Laroche.

Québec.—Le lot 377 de St Sauveur situé rue Arago avec bâtisses.

Vente le 14 septembre, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

Michel A. C. Blais et al vs Jérémie Légiaré.

St Raymond.—1o Les lots 2d, 3a du 3e rang de Gosford avec bâtisses.

2o La partie du lot 3a du même rang avec bâtisses.

3o Trois îles dans la rivière Ste Anne faisant face aux lots 26, 27, 28

4o Le lot 38 formant une terre située en la concession de la Pointe des Fourches.

Vente le 15 septembre à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE GASPÉ

James Baker et al vs John Savage sr.
Anse du Cap—La partie du lot 6 du 1er rang avec moulins à farine et à scie etc.

Vente le 14 septembre à 11 h. a. m., au bureau du registrateur à Percé.

Un vœu de Darwin est en train de se réaliser; une société s'est formée en Australie et a réuni des capitaux pour le sondage et le forage des îles de corail. Des exploitations méthodiques, de 5 et 600 pieds de profondeur, vont se poursuivre dans la mer, autour de l'île Funafuti, une des îles de corail, formée, comme les autres, d'un anneau de corail et d'une lagune intérieure. Le forêt servant à percer le sol a une pointe garnie de diamants qui peut briser les roches les plus dures.

BOIS DE CONSTRUCTION

FELIX DANSEREAU
MARCHAND DE BOIS DE SCIAGE
 819 Rue ONTARIO, (Coin Parthenais)
 Tél. Bell No 6212. MONTREAL.

T. PREFONTAINE

H. BOURGOIN

T. PREFONTAINE & CIE**Bois de Sciage et de Charpente**

GROS ET DETAIL

Bureau: coin des rues NAPOLEON ET TRACY

STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux côtés. Téléphone Bell 8141, Montréal.

Spécialité: Bois préparés de toutes façons, assortis par longueurs et largeurs en grande quantité.

TÉLÉPHONE 368

John A. Bulmer & Co.
BOIS DE SERVICE
 EN GROS ET EN DETAIL

Les entrepreneurs et autres trouveront à nos clos toutes espèces de Bois Francs, ainsi que le Pin, l'Épinette, la Pruche, Lattes, Etc.
 Une de nos spécialités est l'Érable préparée pour plancher.

CLOS:

Coin rues St-Charles Borromée et Dorchester, et au Canal, pied de la rue Guy.

BUREAU CENTRAL:

No 571, RUE DORCHESTER

A VENDRE...

TÉRMS
 FACILBS

La Bâtisse faisant le coin des rues
St-Gabriel et Ste-Thérèse,

ET PORTANT LES NUMÉROS CIVIQUES:

25, RUE ST-GABRIEL,
 25, RUE STE-THERESE

Revenus: \$1000 par année.

S'adresser à R. LIONAIS.

Chambre 401, Bâtisse New York Life.

C. S. M., No. 2481

Hermeline Gravel, de la ville de St-Louis, District de Montréal, épouse de Zotique Desjardins du même lieu, dûment autorisée à ester en justice.
 Demanderesse

vs.

Zotique Desjardins, du même lieu

Défendeur.

Une action en séparation de biens fut intentée ce jour, en cette cause.
 Montréal, 17 Août 1897.

LOUIS MASSON,

Avocat de la demanderesse.

INTERNATIONAL
Business College

Place d'Armes, Montréal.

Cette institution est une des mieux organisées du pays. Le programme comprend: la tenue des livres, l'arithmétique, la calligraphie, la correspondance, le droit commercial, la sténographie (dans les deux langues), la clavographie, l'anglais, le français, la préparation aux examens du service civil, etc. Les cours du jour recommenceront LUNDI, le 23 AOUT. L'enseignement se fait en anglais par des professeurs d'expérience. Un cours préparatoire est annexé au Collège. Salles spéciales pour dames. Demandez le prospectus. (Téléphone 309).

GAZA & LORD, DIRECTEURS

ARCHITECTES ET INGENIEURS

L. Z. GAUTHIER

Ci-devant de la société Roy & Gauthier

Tel. Bell 2287 ...Architecte et Évaluateur

180, St-Jacques. Bâtisse Banque d'Épargne, Élévateur, 3me étage. Chambre 7

L. R. MONTBRIAND

ARCHITECTE et MESUREUR

230 - RUE ST. ANDRÉ - 230

MONTREAL.

Joseph Perrault. Simon Lesage.
PERRAULT & LESAGE

Architectes et Ingénieurs

17, Cote de la Place d'Armes.

Téléphone Bell, 1839.

Spécialité: Évaluation pour Expropriation.

J. B. RESTHER & FILS

ARCHITECTES,

Chambre 13 | Bâtisse "Impérial"

107 rue ST-JACQUES, - Montréal

Téléphone 1800.

VICTOR ROY & ALP. CONTENT,

Architectes et Évaluateurs.

No. 151, Rue Saint-Jacques

CHAMBRE 1

Élévateur. Téléphone 2113.

J. EMILE VANIER,

Ancien élève de l'École Polytechnique, Ingénieur Civil et Arpenteur --- No 107 rue St-Jacques

En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal.
 Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages publics et particuliers, de demandes de brevets d'invention, etc. Téléphone No. 1800.

E. L. de la VALLEE & Cie

Ingénieurs Civils et Entrepreneurs

17 Côte de la Place d'Armes, - MONTREAL.

Travaux Municipaux, Etude et Installation de Distribution d'Eau, Ponts, Etc.

J. B. LAMONTAGNE, Architecte et Mesureur.

1216, RUE DE MONTIGNY

Albt Mesnard. TEL. BELL 2452. Théo. Daoust.

Mesnard & Daoust

ARCHITECTES MEMBRES A.A.P.O.

103, RUE ST FRANÇOIS XAVIER, MONTREAL

Bâtisse du Séminaire

**R. WILSON SMITH**

COURTIER EN DEBENTURES

Déventures Municipales, des Gouvernements et des Chemins de Fer achetées et vendues. ---
 Déventures de premier ordre pour placements de fonds en fidé-dépos toujours en mains. ---

Bâtisse Standard Life,

151 rue St-Jacques, Montréal

Ventes enregistrées de Montréal.

Pendant la semaine terminée le 4 sept. 1897

MONTREAL EST

QUARTIER EST

Rue Champ de Mars, No 69. Lot 169 avec maison en bois, terrain 25.7 d'un côté, 21.3 de l'autre x irrg, supr. 1004. Dorothé Lapointe, épse de Zotique Tremblay à Pierre Guenette; \$1,600 [44404].

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue St-André, Nos 810 à 820. Lots 1207-54 et 55 avec maison en brique, terrain 48 x 94. Alphonse Hogue à Hon Alphonse Desjardins \$10,200 [44390].

Rue St André, Nos 723 à 717. Lot 1207-171 avec maison en pierre terrain 24 x 94. Joseph Mercure à Sophie Viger épse de Joseph Rodrigue Archambault; \$5,000 [44396].

Rue St Timothée, Nos 387 et 389. Lot 926 avec maison en brique, terrain 49 x 73. François Xavier Lemonde à Joseph Sauro; \$3,975 [44401].

QUARTIER ST-LOUIS.

Rue Drolet, No 158. Lot 903-148, avec maison en brique, terrain 20 x 72. Annie Morrison à Alexander McDonald; \$900 [44405].

QUARTIER STE-MARIE

Rue Ponpart, No 40. Lot 1376 et 1389, avec fourneaux à chaux, etc., terrain 174 x 74, supr 12876 pour le 1er et 53.3 d'un côté, 57.6 de l'autre x 96, supr 5316. Le Shérif de Montréal à British Mutual Life Ass. Co; \$6000 [44410].

MONTREAL OUEST

QUARTIER ST ANTOINE

Rue Stanley. Lot 1461-17, terrain 21 6 x 76.9, supr 1650 vacant. Reid Taylor à Louis Joseph Gaboury; \$2,062.50 [130007].
 Ave du Collège McGill, No 54 Lot 1411-4 avec maison en pierre et brique, terrain 25 x 100.6. Madame Francesca Breton vve de Wm Quinn à Alexandre Bourgeau, fils; \$5,000 [130010].

Rue St Martin, Nos 276 à 280. Lot pt 1615 avec maison en brique, terrain 26 x 57 pour une partie et 36 x 15 pour l'autre supr 2007. Dame Marie Adeline David épse de Joseph Antoine Demers à Chéri Gagné; \$5,300 [130013].

HOHELAGA ET JACQUES-CARTIER

QUARTIER HOHELAGA

Rue St Germain. Lot 50-33 et 34, terrain 25 x 100 chacun vacants. Noé Leclair à Stonislas Rochon; \$1,250 [68825].

QUARTIER ST DENIS

Rue St-Hubert, No 1844. Lot ind 7-766 avec maison en bois, terrain 25 x 109, supr 2725. Moise Léveillé à Virginie Léveillé et Marie Léveillé; \$112.50 [68734].

Rue Labelle. Lot 8-716, terrain 50 x 103 8, supr 5185. H V. Meredith à Maxime Gervais; \$300.25 [68745].

Ave Massue et rue St André. Lots 325-53 à 62, 68 à 77, 2 terrains 25 x 75, supr 1875, 17 do 22 x 75, supr 1650 chacun, vacants. Succ. Jos Aimé Massue à Isaïe Préfontaine; \$7000 [68772].

Ave Massue et rue St André. Lots 325-53 à 62, 68 à 77, 2 terrains 25 x 75, supr 1875, 17 do 22 x 75, supr 1650 chacun, vacants. Isaïe Préfontaine à Damase Masson; \$10,000 [68773].

Ave Mont-Royal, Nos 281 à 287. Lot 325-44 et 45, avec maisons en construction, terrain 24 x 90, supr 2160 chacun

Damase Masson à Isaïe Préfontaine; \$15,500 [68774].

Rues Gilford, Durham, Sydenham et avenue Mont-Royal. Lots 339-256 à 263, 402 à 405, 264 à 323, 342 à 371, 324 à 336 et pt S. O. 339-337 et 406, 14 terrains 25 x 100, 1 do 26 x 100, 48 do 25 x 103, 12 do 24 x 103, 1 do 3 x 100. William Francis Lewis aux Frères de la Doctrine Chrétienne; \$32,727.42 [68790].

Rue Amherst. Lots 328-213 à 219, 7 terrains 25 x 112, supr 2800 chacun, vacants. David Ouimet à Pierre Alexandre Larivière; \$2,500 [68801].

QUARTIER ST JEAN-BAPTISTE

Rue Dufferin. Lot 7-207, terrain 25 x 80 vacant. Eugène Walter Villeneuve à Rémi Champagne; \$500 [68786].

Rue St Denis. Lot 15-538 et 539, terrains 25 x 100 chacun vacants. Marie Papineau épouse de Joseph Beaudry à Roch Magnan; \$5,000 [68799].

MONTREAL ANNEXE.

Rue Clark. Lot 11-486, terrain 47 x 88, supr 4136. The Montreal Investment & Freehold Co à Damase Picard; \$597.50 [68760].

Rues St-Urbain et Clark. Lot 11-483, 484, 456, 457, terrains 50 x 100 pour le 1er; 47 x 100 pour le 2ème; 50 x 88 pour le 3ème et 47 x 88 pour le 4ème. The Montreal Investment & Freehold Co à Peter McKenzie; \$2,729.76 [68788].

Rue St Laurent. Lot 11-1167, terrain 50 x 84. The Montréal Investment & Freehold Co à Alfred Binette; \$630 [68786].

STE-CUNEGONDE.

Rue Duvernay; Nos 143 à 171 et 195 à 225. Lots 2360 à 2365, 2398 à 2401 avec maisons en briques, terrains 30 x 110 chacun. La failite Hercule Fauteux à G. N. Ducharme; \$28,763.63 [68738].

WESTMOUNT

Ave Victoria. Lot 215-95, terrain supr 6506. Robert Primrose à George Bradshaw; \$1,500 [68732].

Rue Springfield. Lot pt 244-10 avec maison en brique, terrain supr 1920. George Bradshaw à John Smith; \$4,000 [68733].

Ave Arlington. Lot 230-15 et 230b-15, terrain supr 3050. Thomas Milburn et The H. Yeoman à John Fair; \$2,440 [68751].

Rue Grosvenor. Lot N.-O. 219-105, terrain supr 2775 vacant. The Westmount Land Co à Winfield M. Perrin; \$832.50 [68763].

Ave Clandeboye. Lot 383-20, 21, 22, 22a et 23, avec maison en brique, terrain supr 12937. J. H. Macduff & Cie à Aquin et Itzweira; \$2625.70 [68798].

Rue Selby. Lot 384-125, terrain supr 1972. S. D. Vallières et H. Choquette à Joseph Sawyer; \$808.52 [68810].

Ave Greene. Lot N.-O. 360, terrain supr 9450. Adolph S. Compain à Timothy Starr; \$6164.60 [68812].

Rue Hollowell. No 1415-4 avec maison en brique, terrain, supr 1200. Le Shérif de Montréal à James Moore; \$2,801 [68818].

Rue Selby. Lot 384-125 avec maison en pierre et brique, terrain, supr 1972. Joseph Sawyer à John Finn; \$4,800 [68819].

ST-HENRI.

Rue St-Jacques. Lot pt 1574, 1569-3 et 1573-3 avec maison en bois et brique, terrain, supr, 3200. Emilie Viau à La Succession Thos Ryan; \$208.03 [68771].

Rue St Jacques. Lots 854, 855 et 856 avec maison en bois et en brique, ter-

ENTREPRENEURS

JOS. BINETTE
Constructeur-General
308 RUE ST-JACQUES.

J. A. BOYER, ENTREPRENEUR
REPARATIONS EN TOUS GENRES
185 & 187, ST-CHAS-BORROME
Tel. Bell 7129. Tel des Marchands 10

A. CHENEVERT & CIE, ENTREPRENEURS
Spécialité d'Escaliers et réparations de tous genres.
Atelier: 77 RUE CRAIG Résidence: 18 AVE PAPINEAU
Résidence: 583 et 585 St-André. Tel. Bell 6163

COUVRETTE & FILS
Entrepreneurs Menuisiers et Charpentiers
ATELIERS: No 80 RUE BERARD

HORMIDAS CONTANT
CONTRACTEUR - PLATRIER
290 RUE BEAUDRY
TEL. BELL 7177. DES MARCHANDS 90.

D. HOULE, ENTREPRENEUR
Menuisier - Charpentier.
Ateliers: 142 ST-CHAS-BORROME. Résidence Privée: No. 203 AVENUE LAVAL. 6. 18.

L. M. JETTE & FILS, ENTREPRENEURS,
Escaliers, une spécialité.
637 & 639 rue Beaudry Montréal

ABRECQUE & MERCURE.
Entrepreneurs-Menuisiers
37 RUE ST-ANDRE, MONTREAL
Téléphone Bell 6328.

EUG. PAQUIN, ENTREPRENEUR
CHARPENTIER - MENUISIER.
Reparage de toute sorte à des prix défiant toute compétition
No. 1 Rue Calumet, Ste-Cunégonde.

ETIENNE ROBERT & FRERE
Contracteurs: en - Général
465, RUE ST-ANDRE

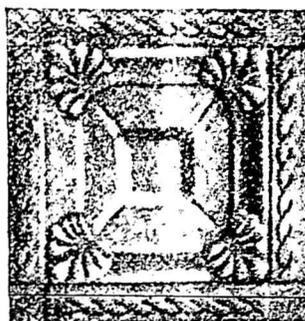
J. SAUVAGEAU,
ENTREPRENEUR, REPARATIONS DE TOUS GENRES.
110 rue St-Dominique, - Montreal.

SOUCISSE & BROUILLET, ENTREPRENEURS
TELEPHONE 6320 :: Atelier: 81 rue Ste-Elizabeth, Montreal

ARISTIDE BELAIR, CONTRACTEUR
GENERAL.
161, Av. Pic IX, Ville de Maisonneuve

WILFRID MERCIER
Entrepreneur Charpentier - Menuisier
194, RUE ST-ANDRE, MONTREAL.
Toute entreprise ou réparation exécutée à court délai.

J. BENJ. DAGENAIS
ENTREPRENEUR
No 210, rue Guy, Montréal.



En entrepot Bardeaux, Brique pressée, en fer, etc.
Représentant The Federal Metal Roofing Co., Oshawa, Ont.
Tel Bell 8118

C. H. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.
LeTOURNEUX, FILS & CIE, Lim., MARCHANDS-FERRONNIERS
Nos. 259, 261, 263 et 265 RUE SAINT-PAUL, MONTREAL.

PLOMBISERS ET COUVREURS

M. BONIN PLOMBIER et COUVREUR
1186, RUE ONTARIO
Tout ouvrage exécuté avec soin et à des prix défiant toute compétition.

L. GIRARD & CIE Ferblantiers Plombiers Couvreur
Spécialité: Corniche en tôle galvanisée
TEL. BELL 6329. 350, ST-LAURENT

L. LAPIERRE, PLOMBIER et POSEUR D'APPAREILS A GAZ ET A EAU CHAUDE.
FERBLANTIER ET COUVREUR.
100 rue St-Henri, coin St-Maurice, Montréal.

V. LAPOINTE & CIE, Ferblantiers, Plombiers et Couvreur.
No 1151, RUE ONTARIO
Réparations en tous genres. Prix modérés.

A. POITRAS FILS, Ferblantier, Plombier, Couvreur, et Fabricant de Corniches, Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude.
175 RUE SAINT-PHILIPPE ST-HENRI.

T. POULIOT Ferblantier, Plombier et Couvreur. Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude.
No. 226 RUE CRAIG. MONTREAL.

THE JAMES ROBERTSON CO., LIM
MARCHANDS DE METAUX,
FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB,

Coudes en plomb comprimé, Plomb de chasse, Mastic, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des Fils Electriques avec du plomb; aussi Scies rondes, Scies à moulins, Godendards et autres scies.
Bureaux: 144 rue William,
Usines: coin rues William et Dalhousie. MONTREAL

A. BLAIS, PLOMBIER SANITAIRE ET COUVREUR
Poseur d'Appareils à Chauffage
Fabricant de Corniches en tôle galvanisée.
STE-ANNE DE BELLEVUE, Q.
TELEPHONE BELL 7012

A. DEMERS & CIE
CI DEVAANT
DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE
PLOMBISERS
Couvreur, Poseurs d'Appareils à Gaz et à Vapeur, Electriciens, Etc.

Spécialité pour la pose des Appareils de Chauffage de toutes sortes.
Votre patronage est respectueusement sollicité, et nos prix sont modérés.
No 386, rue St-Laurent
MONTREAL

VICTOR BOHEMIER TEL. MARCH. 668
Manufacturier d'Ornements en Plâtre
No 168, RUE STE-ELISABETH

Propriétaire de Carrières de Granit Rouge, Rose et Gris.
Bureau et Atelier: COTE-DES-NEIGES, MONTREAL

J. BRUNET
Manufacturier et Importateur de MONUMENTS EN MARBRE ET GRANIT, OUVRAGES DE BATISSES, en gros et en détail. Estimations données sur application. Téléphone Bell 4666, connection gratuite pour Montréal.

COTE-DES-NEIGES, MONTREAL

J. A. ROBILLARD & CIE
MARCHANDS DE BRIQUE et SABLE DE GREVE
COIN NAPOLEON ET CANAL LACHINE
Tel. Marchands 1211. STE-CUNEGONDE

CAPITAINE TELLIER & CIE
- MARCHANDS DE -
SABLE DE GREVE
81, rue McCord, Montréal

rain, supr 2440 pour le 1er vacant et 6600 pour les deux autres bâtis. T. Préfontaine & Cie à Aquin & Itzweire; \$16,500 [68826].

COTE ST. PAUL

Rue Ross. Lot 3405-44 et 45, terrain 25 x 81 pour le 1er et 25 x 90 pour le 2e. Succ. Daniel Hadley à Procule Regimbal; \$365 [68788].

Rue Edna. Lot 3405-32 et 33, terrain supr 2283 pour le 1er et 2650 pour le 2e. Succession Daniel Hadley à Ernest St Pierre; \$394.64 [68789].

Chemin Lachine. Lot 3405-19 et 20, terrain 25 x 120 chacun vacants. La succession Daniel Hadley à Joseph Zéphirin Blanchet; \$650 [68813].

VERDUN

Lot 3276. Robert Donaldson sr et Robert Donaldson jr à Elizabeth Donaldson; \$1350 [68742].

Lot 3276. Elizabeth Hamilton Donaldson à Robert Donaldson sr; \$800 [68758].

SAULT AUX RECOLLETS

Rue Labelle. Lot 489-194 et 195, terrains 25 x 104.6 chacun vacants. H. V. Meredith à Edouard Gaudry; \$130 60 [68802].

Rue Labelle Lot 489-54, terrain 25 x 108.6 vacant. H. V. Meredith à Marie-Louise Delorme épouse de Edouard Roy; \$67.82 [68803].

Rue Labelle. Lot 489-183 et 184, terrains 25 x 105.6 chacun vacants. H. V. Meredith à Philomène Arpin, épouse de Antoine A. Boudreault; \$131.88 [68815].

ST LAURENT

Lot 1/2 ind pt 102 et 105. Joseph Adonia Bleau à O. W. Legault; \$300 et autres considérations [68806].

LACHINE

1er Avenue. Lot 916-117 et 118, terrain 100 x 132 d'un côté et 132.9 de l'autre. James Armstrong et J. J. Cook à Hercule Fautoux failli; \$340 [68737].

Lot 549, terrain 50 x 100. L'abbé Nazaire Piché à Charles Pepin; \$250 [68754].

Lot N° 521, terrain 50 x 100. L'abbé Nazaire Piché à Wilbrod Grenier; \$300 [18756].

Ventes d'immeubles par quartiers

Voici les totaux de ventes par quartiers:

Est	\$1,600 00
St Jacques.....	19,175 00
St Louis.....	900 00
St Marie.....	6,000 00
St Antoine.....	12,362 50
Hochelaga.....	1,250 00
St-Denis.....	68,140 17
St Jean-Baptiste	5,500 00
Montreal Annexe.....	3,957 26
Ste Cunégonde.....	28,763 63
Westmount.....	25,972 32
St Henri.....	16,708 03

\$190,328 81

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants:

Rue Stanley, quartier St Antoine,	
\$1.25 le pied.	
Rue St Germain, do	Hochelaga,
50c le pied.	
Rue Labelle, do	St Denis,
6c le pied.	
Avenue Massue, do	do
22c et 32c le pied.	
Rue St André, do	do
22c et 32c le pied.	

Rues Gilford, Durham, Sydenham } do	do
et Ave Mont-Royal } do	do
16c le pied.	
Rue Amherst, do	do
8c le pied.	
Rue Dufferin, do	St Jean-Bte
25c le pied.	
Rue St Denis, do	do
\$1.00 le pied.	
Rue Clark, Montréal Annexe, 14c l. p.	
Rue St Urbain, do	14c do
Rue St Laurent, do	15c do
Ave Victoria, Westmount, 23c do	
Ave Arlington, do	80c do
Rue Grösvenor, do	30c do
Rue Selby, do	41c do
Ave Greene, do	65c do

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES

Pendant la semaine terminée le 4 septembre 1897, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$185,183 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs:

Particuliers.....	\$48 836
Successions.....	35,500
Cies de prêts.....	16,000
Assurances.....	19,450
Autres corporations ...	65,397
	\$185,183

Les prêts et obligations ont été consentis aux taux de:

4 p. c. pour \$8,000.
5 p. c. pour \$400; \$3,000; \$4,500; \$5,000;
\$5 500; \$7,000; \$16,000 et \$28,000
5 1/2 p. c. pour \$3,450.
5 1/2 p. c. pour \$1,000; \$3,000; \$3,500 et \$9,000.

Les autres prêts portent 6, 6 1/2, 7 et 8 p. c. d'intérêt.

UN PEU DE TOUT

L'idéal d'un bateau serait de pouvoir glisser sur l'eau, au lieu d'y plonger plus ou moins profondément et d'y creuser son chemin avec son entrave, ce qui entraîne une résistance énorme. Aussi, bien des chercheurs ont-ils poursuivi la réalisation du navire glisseur.

Un américain, M. Quirk, prétend avoir trouvé la solution sous la forme de ce qu'il nomme un bateau "à ricochets". Son navire, à fond plat, serait muni d'une machine puissante qui le ferait glisser à la surface de l'eau comme une pierre plate lancée par un tireur.

Il s'en faut que dans les campagnes on sache encore distinguer les animaux utiles des animaux nuisibles. Aussi est-il toujours bon de signaler les résultats définitifs auxquels arrivent certains auteurs qui étudient cette importante question. C'est ainsi que M. Beal, un naturaliste américain, vient de constater avec preuve à l'appui que le coucou, la pie et le corbeau sont incontestablement utiles; il en est de même pour l'hirondelle, ce qui est peu discuté, et pour l'alouette. Enfin, d'après M. Beal, il n'est nullement démontré que le moineau soit nuisible, car il absorbe une quantité considérable de graines de mauvaises herbes.

Il paraît que la récolte des noix, en France, sera déficitaire cette année; les noyers ont partout souffert des orages, de la grêle et aussi des gelées tardives. Aussi, il n'est pas étonnant que les prix des noix, des cerneaux, soient ferme-

ment tenus. Les noyaux du Périgord se vendent de 82 à 84 fr. les 100 kilos, (environ \$8 00 les 100 lbs anglaises) gare des vendeurs. On travaille en ce moment au casage en vue de la fabrication prochaine de l'huile. Les expéditions du Dauphiné, pour la consommation alimentaire, ont déjà commencé. La plupart des envois sont dirigés sur Paris et Londres.

En dépit de son extraordinaire facilité à s'enflammer, le celluloïd sert aujourd'hui à un nombre réellement prodigieux d'usages de toute sorte, s'accommodant de remplacer tout aussi bien l'ivoire que le linge, et le bois que la corne. Cette fois on propose d'en faire un succédané de l'acier pour la fabrication des plumes: l'inventeur de la nouvelle plume en celluloïd est M. Auguste Stiegler.

Il affirme qu'elle résiste admirablement à tous les agents chimiques, et notamment aux acides de l'encre, et présente la même flexibilité que l'antique plume d'oie, sans demander la taille si ennuyeuse et si difficile à pratiquer.

On sait avec quelle facilité le lait absorbe tous les germes flottant dans l'atmosphère, en outre de ceux qu'il peut contenir naturellement, et par suite on comprend quels dangers de contagion il peut créer quand on l'obsoberbe à l'état cru. Cela est vrai surtout pour les petits enfants nouveaux-nés, dont le lait forme la seule nourriture, et qui sont susceptibles de prendre toutes les maladies. On ne saurait donc trop recommander le lait stérilisé pour l'alimentation au biberon, et un médecin de Grenoble vient encore d'en donner une nouvelle preuve en comparant la mortalité des enfants nourris à la façon ordinaire, avec celle des enfants alimentés exclusivement au lait stérilisé. Il y a une différence d'au moins 40 pour 100 en faveur des derniers; on voit en généralisant cette méthode si simple, combien chaque année on pourrait sauver d'existences.

MARBRENERIE CANADIENNE

T. ROCHON & FILS

(Successors de A. R. Cintrat)

Carrelage en Marbre et Mosaïque, Manteaux de Cheminées, Monuments, Tables pour Plombiers et Meubliers. Réparations de tous genres. 36 RUE WINDSOR. Tel. Bell 2973. March. 755.

W. D. RUFFIANGE

Entrepreneur peintre de maisons, d'enseignes, décorateur, imitateur, tapissier vitrier et blanchisseur. Résidence: 109, St-Augustin.

105 ST-AUGUSTIN, ST-HENRI.

A. VAILLANCOURT,

PEINTRE-DECORATEUR

IMITATIONS, DORURES ENSEIGNES, une spécialité
Atelier: 535, rue St-André, Montreal.

CHS. HENDRICK

2504, rue Ste-Catherine

PEINTRE DE MAISONS ET DECORATEUR

SPECIALITÉ: Nettoyage de la pierre, et pointage de briques

THEO. DAVID

PEINTRE-DECORATEUR DE MAISONS ET D'ENSEIGNES

Enseignes sur bois, toile, coton, broche, cartes d'annonces, etc. Spécialité: Décorations d'églises, édifices publics, résidences privées.

69, RUE ST-LAURENT, MONTREAL

Entre les rues Vitre et Laguchetière.